

L'ABBÉ D. GOSSELIN

Les
Etapes d'une classe

au

Petit Séminaire de Québec

1859-1868



1908

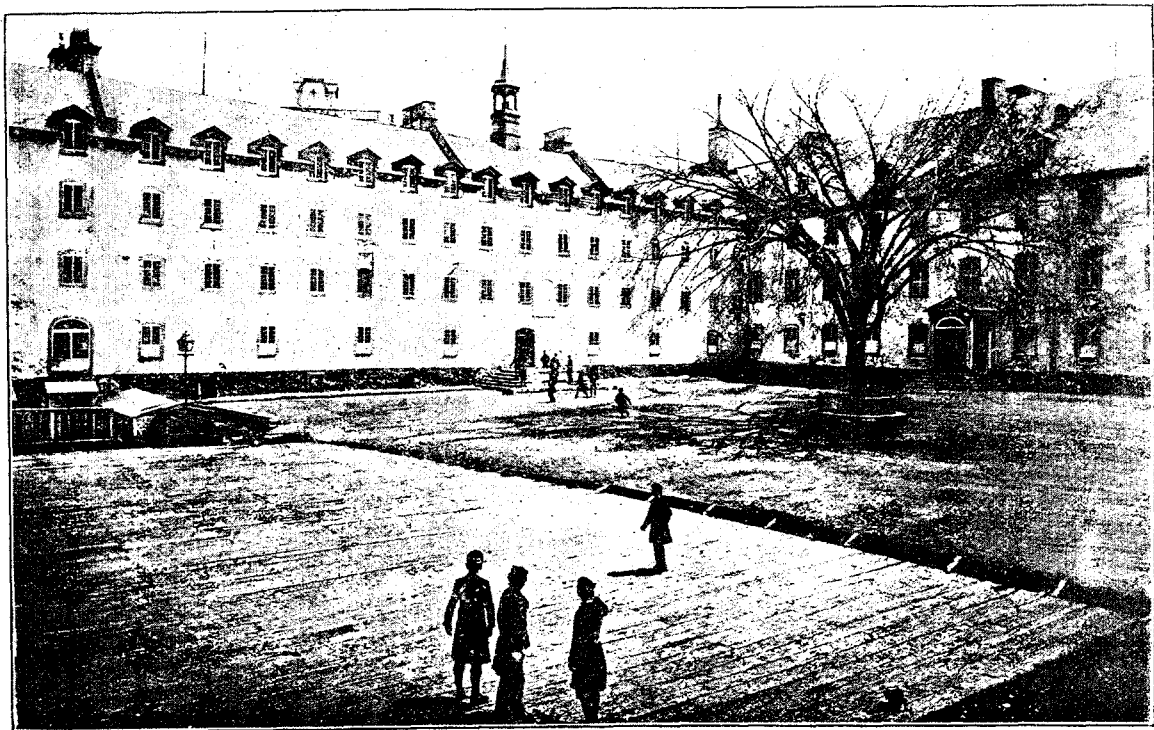
IMPRIMERIE H. CHASSE
4, SAULT-AU-MATELOT, 4
QUEBEC

Rome, 18 Janvier 1908.

Imprimatur—

† L.-N. ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC.

Enregistré en l'année mil neuf cent huit, par l'abbé DAVID
GOSSELIN.



PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DEDIÉ
AUX FINISSANTS DE 1868

« Forsan et haec olim
meminisse juvabit. »

LE 10 juillet 1868, vingt-trois élèves de philosophie *senior*, que vous avez bien connus, quittaient définitivement le Petit Séminaire de Québec. Il leur fallait enfin dire adieu à cette seconde maison paternelle. Ils avaient à peine atteint leur vingtième année, et déjà ils changeaient de domicile pour la seconde fois. Il est donc bien vrai que la vie n'est souvent qu'une série de déménagements.

La distribution des prix terminée, ces finissants montèrent sur le théâtre, saluèrent l'auditoire, et le jeune Belleau prononça le discours d'adieu. Après avoir sommairement rappelé les principaux incidents de nos années de collège, les peines et les joies dont elles

avaient été entremêlées, il paya un juste tribut de reconnaissance aux directeurs de cette maison d'éducation, dont le dévouement nous aurait fait oublier le foyer familial, s'il était possible de l'oublier jamais. Quelques instants après, ces demi-frères, qui ne devaient plus se revoir que bien rarement, échangèrent une dernière poignée de mains, et se séparèrent en disant : non pas adieu, mais à revoir.

Le qualificatif " demi-frères, " que je viens d'employer, n'est pas suffisamment expressif, car un condisciple est véritablement un frère.

La vie de collègue, en effet, est une seconde vie de famille. Les sympathies que l'on y rencontre, les liaisons que l'on y contracte, les enseignements que l'on y reçoit, tout concourt à créer et à resserrer des liens qui, comme ceux de la famille, résistent aux atteintes du temps.

Les condisciples sont frères encore, parcequ'ils s'abreuvent à la même source ; parcequ'ils vivent des mêmes traditions et des mêmes souvenirs, une fois sortis du collègue.

Fraternité du cœur, fraternité du sang,

toutes deux enchaînent par des liens indissolubles.

Au collège, chaque classe est un groupe distinct. Elle est une famille dans la communauté. Elle a donc son tempérament, ses mœurs, son histoire.

Neuf ans de cette vie sur les mêmes bancs, autour d'une même table, dans la même atmosphère, en face des mêmes horizons, créent une solidarité de sentiments dont l'influence se fait d'autant plus sentir que l'on avance davantage dans la vie.

Ces années de collège, je vais les ressusciter, non pas pour le grand public, mais pour les confrères encore nombreux, grâce à Dieu, qui sont pleins de vie. Ce prélude de la vie réelle, je vais le relater brièvement et le rendre présent, dans la limite du possible. ¹

1. Sollicité par un confrère de classe, M. Belleau, j'ai commencé comme un pensum cette causerie un peu longue, cette promenade à travers champs dans le passé, qui n'a pas tardé à me passionner. Le diaire que l'abbé Prosper Vincent, a eu la bienveillance de me communiquer ; le journal du Séminaire de Québec que l'abbé Amédée Gosselin a bien voulu consulter pour moi, et mes souvenirs d'enfance, — rafraîchis et précisés par quelques confrères, — sont les sources auxquelles j'ai emprunté les éléments de cette monographie.

La brillante pléïade de prêtres éducateurs que comptait, à cette époque, le Séminaire de Québec, j'aurai le bonheur inespéré d'en rappeler le souvenir. Ces hommes de Dieu, qui—nous ne l'avons jamais oublié—ont dépensé à notre service leur temps et leur santé, qui nous ont engendrés, pour ainsi dire, à la vie morale et intellectuelle, il est bien juste que leurs noms soient cités à l'ordre du jour chaque fois que l'occasion s'en présente.

D. GOSSELIN, Ptre.

Charlesbourg, 19 mars 1908.



1 L. J. Casault,
6 F. Laliberté,
11 C. Legaré,

2 E. A. Taschereau,
7 J. Auger,
12 T. Hamel,

3 M.-E. Méthot,
8 D. Vézina,
13 L.-H. Paquet,

4 O. Andet,
9 P. Roussel,
14 O. Brunet,

5 C. Legaré,
10 E. Beaudet,
15 H. Larue,



PREMIÈRE PARTIE

—

SEPTIÈME

1859-1860

—

Les futurs finissants de 1868 en septième.—Liste des 69 élèves de septième.—Les finissants de 1860.—Le personnel du Séminaire en 1859-1860.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—M. Audet, directeur du Petit Séminaire, et son administration.—M. Ferdinand Laliberté, professeur de septième.—Local de la septième.—M. Laliberté, en classe et hors de la classe.—M. Augustin Gauthier, professeur d'anglais.—Un pensum qui fait sensation.—Le R. P. Baudry, S. J. prêche la retraite des écoliers.—Son genre de prédication.—Décès de M. Léon Gingras, à Paris.—La protestation du 4 mars 1860, contre l'invasion d'une partie du territoire pontifical.—La soirée musicale et littéraire du 30 avril.—Le banquet de la St-Jean-Baptiste à Maizerets.—Excursion au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière.—Visite du prince de Galles à l'Université, pendant les vacances.—Distribution des prix et sortie le 10 juillet.

TOUS les finissants de 1868 n'ont pas débuté en septième. Neuf seulement : Beaulieu, Belleau, Casault, Cimon, Desrochers, Fraser, Guay, Huot et Paquet, ont commencé en même temps, et sont montés ensemble, du même pas, de l'*Épitome* au *De Viris*, du *De Viris* au *Selectae*.

Les autres sont entrés dans notre petite famille au cours de la cinquième et de la quatrième; il en est même un qui n'a fait route avec nous que la dernière année.

La septième de 1859-1860 comptait 69 bambins: *Philippe Beaulieu*, F. Bélanger, I. N. Belleau, F. Bernier, C. F. Bernier, J. Bertrand, Delphis Brochu, J. Buckle, F. E. Casault, Félix Campeau, E. Cimon, A. Chartré, Ed. Chateauvert, F. Coveney, Alfred Decelles, B. Desrochers, A. Deschènes, J. Delisle, D. Dionne, C. Drolet, E. Drouin, Maurice Duchesnay, J. B. Dugal, E. Dussault, Alfred Evanturel, Jules Faucher, G. Frascr, Achille Fréchette, A. Giffard, A. Giguère, E. Gingras, J. E. Grondin, Godfroid Gourdeau, *Malcolm Guay*, James Humphrey, *Emmanuel Huot*, Louis Huot, C. Lanthier, E. Larue, L. Latulippe, Chs. Lavoie, Joseph Lefebvre, F. Maingui, A. Marcoux, Siméon Marmette, C. Martel, Chs. Morency, C. McDonald, Silvio Michaud, Jean-Baptiste Morissette, Elzéar Morissette, J. Nadeau, *Nazaire Paquet*, Théo. Paré, Odilon Patry, Ed. Patton, A. Peachy, Henri Robertson, Arthur Robitaille, R. Saucier, W. Saint-Amand, J. Sharples, J. Shee, J. Simard, E. Trudel, J. Tourangeau, Onésiphore Turgeon, Émile

Vaillancourt, Louis Vincent. ¹

A l'époque où nous avons commencé à balbutier Rosa, M. Ls-Jacques Casault était supérieur; M. Taschereau, directeur du Grand Séminaire; M. Octave Audet, directeur des écoliers; M. Buteau, procureur; M. Jean-François Baillargé, économiste; M. Hamel, professeur de physique, d'astronomie, de minéralogie et de géologie; M. Brunet, de botanique; M. T. Chandonnet, de philosophie; M. Maingui, de mathématiques; M. Méthot, de rhétorique, et préfet des études; M. C. Légaré, de seconde; M. Beaudet, de troisième; M. Roussel, de quatrième; M. D. Vézina, de cinquième; M. Hubert Beaudet, de sixième; M. Ferdinand Laliberté, de septième; M. Mathias Huot, de huitième; M. Augustin Gauthier, ² professeur d'anglais dans les classes inférieures à la quatrième; M. Paxman, pro-

1. Les noms en italiques désignent les futurs finissants de 1868.

Les finissants de 1860 étaient : Julien Auger, Napoléon Cinq-Mars, Pierre Fiset, Charles Hallé, prêtres; L.-H. Huot, journaliste, Léon Lambert, Auguste Laverdière, Athanase Lepage, Eugène Méthot, Damase Morissette, prêtres, J. O'Brien, employé civil, Pierre Villeneuve, cultivateur. Tous sont décédés à l'exception de MM. Cinq-Mars, Fiset, Hallé et Morissette.

2. Aujourd'hui curé de St-Basile.

fesseur d'anglais dans les classes supérieures; M. J. A. Bureau, premier régent de la salle des grands; M. D. Gonthier, premier régent de la salle des petits. Les régents auxiliaires étaient MM. Maingui, Chaperon, A. Pelletier, D. Vézi-na, Mathias Huot.¹

M. Audet, nommé directeur des écoliers aux élections de juillet 1859, est le premier prêtre de la maison avec lequel nous avons fait connaissance. Il ne tarda guère à transformer le Petit Séminaire en communauté cloîtrée. Lors de sa nomination, il avait reçu instruction, paraît-il, de restreindre les sorties en ville. Il s'acquitta de cette tâche *summa cum laude*. Il les minima si bien, qu'elles furent pratiquement supprimées, excepté pour les cancrenards qui, de temps en temps, secouaient leur paresse. Quant aux autres, il leur fallait des raisons d'État pour obtenir son *placet*. Or, comme l'on n'est guère diplomate à cet âge, la plupart des écoliers passaient l'année *intra*

1. Pendant l'année scolaire 1859-1860, les prêtres agrégés étaient : MM. L.-J. Casault, Louis Gingras, Léon Gingras, E.-A. Taschereau, Félix Buteau, M.-E. Méthot, C.-H. Laverdière, Octave Audet et T.-E. Hamel.

Les prêtres auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Ovide Brunet, Adolphe Lëgaré, Ferd. Laliberté, D. Gonthier, P. Roussel, C.-E. Lëgaré et J. Aimé Bureau.

muros.

En revanche, notre directeur s'ingéniait à rendre la cage gaie et confortable. Le chauffage des corridors, l'aération des dortoirs et des salles, au moyen de ventilateurs dont il était lui-même l'architecte, l'amélioration du menu de la table, le remplacement de la vaisselle d'étain par la faïence, les récréations du soir passées à la cour, en toute saison de l'année, sans compter une foule d'autres innovations dont il est l'auteur, le démontrent suffisamment. Ces réformes qui, aujourd'hui, nous paraissent si naturelles, nous le soupçonnons fort de les avoir réalisées à la pointe de l'épée. Il fallait, voyez-vous, rompre avec les us et coutumes, donner à la gent écolière des marques d'une confiance que les membres du Conseil n'étaient pas unanimes à partager. Ainsi, à propos des pots de grès substitués aux pots d'étain, les sages prédisaient à M. Audet un nouveau massacre des innocents, à brève échéance par-dessus le marché.¹ Eh bien ! nous disait-il vingt ans plus tard, le premier pot de grès cassé, le fut par un ecclésiastique, M. N. Laliberté. M. Audet avait

1. Les récréations du soir, à la cour, furent inaugurées en avril 1864.

donc eu raison de ne pas assimiler les écoliers à des Vandales. ¹

Peiné de voir rôtir dans leur cour de récréation les élèves de la deuxième salle, il planta, le 24 novembre 1861, un jeune orme qui est devenu cet arbre majestueux dont les rameaux s'étendent comme un immense parasol et peuvent ombrager plusieurs centaines d'écoliers. ²

On doit aussi placer au crédit de M. Audet l'institution de la *retenue*, inaugurée dans l'automne de 1861. En vertu de ce système, les écoliers coupables de négligence grave pendant la semaine, sont condamnés à passer, le jour du congé, une, deux, et même trois heures à la salle d'étude. A partir de ce moment, on n'eut plus sous les yeux le spectacle disgracieux d'élèves penchés sur les tables de la salle, et noircissant du papier pendant que leurs confrères causaient, riaient et s'amusaient. Il donnait à tous ces détails—qui n'en sont guère—une importance qui agaçait bien un peu quelque-uns de ses collègues. Mais, disait-il, puisque les écoliers sont composés

1. S'il eût été plus malin, il aurait pu rappeler aux opposants la vie relativement longue des bourdalous en faïence au service des écoliers.

2. Lorsque cet orme fut planté, son diamètre était de 7 pouces et sa hauteur de 30 pieds.

d'un corps et d'une âme, qui, tous deux, ont leurs droits et leurs légitimes exigences, il faut rendre à chacun ce qui lui est dû.

Ces faits sont bien la preuve que notre ancien directeur aimait ses écoliers. Il est certain que « sous ce glacier il existait une source d'eau chaude » que nous étions loin de soupçonner. Ce visage d'ascète, qui ne se déridait jamais *coram publico*, égarait nos appréciations; car, à cet âge surtout, on juge presque toujours d'après les apparences. Conséquence: la plupart des écoliers qui ont vécu sous sa houlette sont longtemps restés sous une fausse impression. Aussi, les premiers échos qui nous arrivèrent du couvent de Sillery, quelques mois après sa nomination, nous étonnèrent grandement. A les en croire, l'aumônier et l'ancien directeur se ressemblaient si peu, que nous restions incrédules. Cependant il fallut bien finir par admettre la réalité de la transformation. Le glacier, en glissant du Séminaire « sous les bois », s'était fondu instantanément sous l'influence d'une température plus tiède et plus douce.

M. Audet a été directeur du Petit Séminaire de Québec, de juillet 1859 à juillet 1866, de sorte que nous avons passé sept ans sous son gouvernement. La peine due aux fautes commises pen-

dant cette période de nos études doit être remise, en partie du moins, car ce directeur jeûnait, tous les ans, 365 jours bien comptés, et plaçait sans doute ces mérites au crédit des élèves qui lui étaient confiés.

M. Audet quitta le Séminaire en 1871, pour devenir aumônier du couvent de Sillery. Démonstrateur en 1904, il est resté l'hôte de cette communauté qui lui adoucit—dans la mesure du possible—les ennuis et les douleurs de la vieillesse.

Le lendemain de la rentrée, qui eut lieu le 1er septembre, nous étions nez à nez avec notre professeur, M. Ferdinand Laliberté.

Le titulaire d'une classe préoccupé à bon droit la plupart de ses futurs élèves. Ils savent, en effet, qu'il a tout pouvoir sur eux : pouvoir de récompenser et de punir, de rogner les congés, d'exiger quand bon lui semble une reddition de comptes, de varier la somme du labeur quotidien ; en un mot, de faire la pluie et le beau temps. Les moins inquiets ne sont pas les rares élèves qui soupçonnent ses responsabilités, son influence sur leur avenir, les difficultés de sa tâche, qui est de dégrossir, de tailler et de polir les pierres qui lui sont mises sous la main. Il est donc naturel qu'ils

soient anxieux de le voir à l'œuvre.

La septième de 1859-1860 eut la bonne fortune d'hériter du professeur émérite qui en était chargé depuis plusieurs années, et que notre confrère de classe, Isidore Belleau, va nous photographier, après avoir localisé et décrit l'ancienne salle de la septième.

« La septième ! C'est bien loin. Il faut se recueillir un peu quand l'esprit se porte en arrière pour interroger les souvenirs de cette époque. En parcourant la liste des finissants de 1868, on en trouve seulement neuf qui composaient la septième de 1859-1860. Que sont devenus tous les autres ? Un bon nombre n'ont pas été plus loin, et les autres se sont dispersés sur la route. Combien de figures alors familières n'ont pas été revues et se sont complètement effacées du souvenir ! Pour plusieurs, les noms mêmes ne nous disent plus rien. Qui se rappelle Drouin, le portier de la septième, ce portier compatissant sur la figure de qui se lisait l'affaire pour laquelle un maître de la salle nous attendait dans le corridor ?

« Mais ce que personne n'a oublié, ce qui est facile à reconstituer par la pensée, c'est la physionomie des lieux que le progrès moderne a complètement transformés.

« Il y avait deux classes que l'on appelait les « Limbes » et qui y ressemblaient : la huitième et la septième.¹ C'est par là qu'on entrait dans le Séminaire, et c'est par là aussi qu'il fallait débiter. Deux salles basses, le long du corridor qui fait face à la cour des jeunes, près de la porte d'entrée, éclairées par deux vitres du côté du corridor, et deux fenêtres du côté de la cour des pas perdus, qui avoisine « les secourables cabines,² » deux fenêtres qu'on n'ouvrait jamais— pour une raison majeure. On n'y voyait jamais le soleil, et le gaz s'y allumait à deux heures de l'après-midi. C'est dans ce demi-jour et cette lourde atmosphère qu'on apprenait la grammaire française, les déclinaisons latines et l'arithmétique. Et la figure du professeur était à l'avant de ce tableau, pas gaie !

« Mais il fallait passer par là. Et chose singulière, le souvenir qui en reste n'a rien d'amer, n'est pas même indifférent. On rit aujourd'hui des terreurs que nous inspirait le bon curé de St-Henri,

1 Il y avait aussi dans cette dernière un coin enténébré qu'on appelait « l'enfer ».

2. Ce pavillon est maintenant couronné par une tourelle, qui le fait quelque fois prendre pour un observatoire. La seule différence, disait un jour M. Côté, ancien curé de Ste-Croix, c'est que la lunette est en bas.

alors jeune prêtre à la tête grisonnante. Mais alors ! Aussi, à l'idée de qui fut-il venu que cette figure terrifiante n'était qu'un masque, que cette sévérité n'était que d'emprunt ? Cependant en y regardant d'un peu près, on aurait pu s'apercevoir que la mise en scène n'était pas en rapport avec le fond du drame. Le nuage se formait, grossissait, s'épaississait, mais ne crevait jamais, ou ne donnait jamais ce qu'il promettait. Qui ne se rappelle le scène dramatique qui se passa dans la semaine sainte de 1860 ! Elle vaut la peine d'être racontée.

« Les élèves de septième et de huitième n'assistaient pas à l'office des ténèbres. On allait en classe pendant que le reste de la communauté se rendait à la cathédrale, de 3 h. à 5 h. Il était entendu que la discipline et le travail faisaient relâche. Pendant la dernière heure, il y avait *Deo gratias*, ou le professeur faisait une lecture amusante. C'est ainsi que l'après-midi du Jeudi Saint 1860, les leçons données, M. Laliberté se mit en devoir de nous lire une histoire dont le seul souvenir qui me reste est qu'elle n'avait pas de dénouement. Il s'agissait de nous suspendre en l'air, et de nous laisser là. Au moment le plus tragique, lorsque l'intérêt était culminant, crac ! tout

était fini. M. Laliberté comptait beaucoup sur cette fin abrupte, pour le succès de sa lecture. Il en jouissait d'avance. Mais voilà que, au moment où il ferme son livre sous le nez de ses auditeurs qui sont tout yeux et tout oreilles pour entendre le dénouement, éclate, sous les pieds d'un élève, un de ces petits projectiles qui ne donnent ni feu ni fumée, mais font vibrer les vitres. . . . un pétard blanc, lydite genre ancien. Les deux bombes, celle du professeur et celle de l'élève, avaient fait explosion en même temps, comme par l'effet d'un calcul diabolique.

« On devine la sensation. Il s'ensuit un silence de mort. Tout le monde se regarde dans l'attente de ce qui va venir. Les yeux du professeur lancent des éclairs, et sa voix, tremblante d'émotion, somme le coupable de se faire connaître. Personne ne bouge. Donc commence un interrogatoire solennel—« Debout, vous ! Êtes-vous le coupable ? » « Non, monsieur. » « Vous ? » « Non, monsieur. » « Vous ? » « Non, monsieur. » La moitié de la classe y a passé, le côté droit, et il n'y a que des innocents. Rien d'étonnant, car le coup venait du côté gauche. L'intérêt augmente à mesure que l'on approche de la fin. Mais personne ne bronche. L'Écossais qui a fait le coup, avec le

sang-froid caractéristique de sa race, comme les autres, affirme son innocence. Il y avait pourtant un coupable. Mais ne soyez pas trop sévère, je vous dis qu'il eut fallu de l'héroïsme pour se confesser là, devant tout ce monde, et sous ce regard foudroyant.

« Donc, rien. Pas de coupable.

« Chacun pique le nez sur son livre, et M. Laliberté étudie les physionomies. A cinq heures, on s'en va.

« Personne ne sut ce qui se passa dans l'intervalle, mais le lendemain, en entrant en classe, il nous passa un frisson sur tout le corps. La classe était comme une chambre mortuaire toute tendue de noir. C'était les *Ténèbres*, comme à l'église. Chacun chercha son siège en tâtonnant. M. Laliberté alluma deux bougies, et à leur lueur blafarde, on put lire sur un large placard blanc, en grosses lettres noires : « J'ai menti, priez pour moi. » Pour reconnaître celui qui portait l'enseigne, il fallait regarder au siège vide, car il avait le dos tourné à la classe, et la tête cachée dans ses mains.

« J'en frissonne encore, tant c'était lugubre. On pria pour lui, et les deux heures de classe furent employées à des lectures sur la laideur du

mensonge.

« Cette anecdote, ouïe dans tout ses détails, donne une bonne idée du genre de notre professeur de septième. Il frappait sur l'imagination, rarement ailleurs.

« En dehors de la classe, il était un tout autre homme. Aimant passionnément les écoliers, il se mêlait à tous leurs amusements. Le premier rendu au jeu de pelotte, il en partait le dernier, et personne ne connaissait et ne pratiquait mieux que lui toutes les ruses du métier. Sa main, large comme une raquette, lui donnait des avantages dont il savait profiter, et, sans scrupules, il allait vous chercher la balle entre les jambes, sur la tête, sous le nez pour la faire rebondir à l'extrémité du jeu, ou vous la coller sur la ligne, avec un clin d'oeil qui soulignait le truc. D'autres fois, il prenait plaisir à se laisser grimper sur le dos par les petits écoliers, jeter par terre et terrasser malgré sa force herculéenne. Aux barres, il était la terreur des joueurs ; et quand il laissait le but, comme un ouragan, tout le camp ennemi se mettait en mouvement pour repousser l'attaque. Le faire prisonnier, était un fait d'armes digne des épopées romaines. On portait le vainqueur en triomphe, les casquettes volaient en

l'air, et le chant de guerre s'entonnait comme chez les Iroquois autour d'un chef ennemi terrassé. Pour un rien on lui aurait arraché les ongles.

« Pas besoin de dire que personne à la petite salle n'était plus populaire que M. Laliberté. Il jouissait de cette popularité, et achetait de bonne grâce les barils de pommes nécessaires pour la maintenir. La fenêtre qui donne sur la cour des petits—au-dessus de la porte centrale—en a donc vu passer de ces fameuses.

« Mais revenus en classe. les pommes se changeaient en citrons du Portugal, comme disait un certain député du district de Montréal, resté légendaire.

« Comme professeur de septième, M. Laliberté n'a pas dû être surpassé au Séminaire, s'il a jamais été égalé. Il mettait à cet enseignement aride plus que du zèle, de la passion. Il s'enthousiasmait des succès d'un élève, comme un professeur de littérature, d'histoire ou de philosophie. Il nous infusait les grammaires comme le catéchisme, de gré ou de force. Aussi en sortant de ses mains, un élève ambitieux pouvait enjamber par-dessus la sixième, et faire bonne figure parmi les élèves de cinquième.

« De notre professeur d'anglais en septième, le souvenir le plus vivace qui reste est celui des *pensums* qu'il nous a administrés à la douzaine, à la centaine. Et pour être authentiques, ces *pensums* devaient porter le *visa* du maître de salle, comme attestation qu'ils avaient été faits pendant les heures de récréation ; car la retenue, cette institution née d'un sentiment tout humanitaire, n'existait pas encore. Il n'était pas rare qu'un simple badinage, vous coûtât vingt, trente verbes à copier. Pour suffire à la tâche, il fallut anticiper le progrès moderne de fabrication à la machine. On se faisait des petits râteaux dont les dents étaient autant de plumes, et on enfilait ainsi cinq ou six verbes à la fois.

« Curieux procédé tout de même ! Au lieu d'utiliser le *pensum* pour assaisonner le travail, ce professeur en faisait le menu, comme qui dirait une soupe au poivre. C'était devenu une véritable manie. Un jeune élève qui eut un jour à copier 500 vers de Virgile, pour une légère fredaine, ne pouvant utiliser le râteau, voulut faire sentir la disproportion entre la punition et la faute. Il imagina d'écrire son *pensum* sur des ribambelles de papier, collées bout à bout, et qu'il enroula sur un bouchon de liège comme sur un rouleau de

ruban. Son travail fini, il alla dérouler son fuseau sur la table du professeur. La table en était encombrée et en fut débordée. Tout ahuri par cette scène où les rires n'étaient pas de son côté, le professeur, pour y mettre fin, envoya l'élève avec son *pensum* se faire régenter par le directeur. Et voilà notre petit bonhomme en train de ramasser ses vers. Autour du cou, dans les bras, autour des jambes, il en avait le corps encerclé; on ne lui voyait plus que la tête. Tant bien que mal, il finit par atteindre la porte et disparut au milieu des rires étouffés de la classe. Un bon quart d'heure se passa; puis, voilà notre petit homme qui entre, secoue son fardeau près de la table du professeur, et, sans dire un mot, retourne tranquillement prendre sa place sur son banc. Eh bien ! dit celui-ci, « avez-vous vu le directeur ? » « Oui, monsieur. » « Et que vous a-t-il dit ? » « Il m'a dit que j'avais l'air d'une bouteille empaillée. »

« L'auteur de cet espièglerie est aujourd'hui un grave magistrat de cette province. Elle eut un bon effet. L'abus ainsi mis en évidence attira probablement l'attention des autorités, car, à partir de ce jour, le *pensum* et le *silence* se firent plus rares, et finirent par disparaître pour faire

place à la retenue, plus conformes aux idées modernes. »

A l'âge où l'on débute, les petites scènes qui se passent en classe impressionnent vivement, et se gravent en caractères presque ineffaçables. Mais il en est autrement des incidents généraux et secondaires de la vie de collègue. Ils ne préoccupent guère les élèves de septième et de huitième, qui, une fois les heures de corvée expirées—et même avant—ne songent qu'à s'amuser le mieux possible. Alors ils se livrent à leurs jeux favoris : osselets, marbres, cartes, glissades, patinage, etc., et ne s'inquiètent nullement de ce qui se passe en dehors de ces réalités ambiantes. Ils sont trop jeunes pour goûter d'autres amusements et comprendre qu'ils ont aussi leurs jouissances. Ça viendra, et trop tôt, pourrions-nous ajouter ; car il n'est pas au monde de plaisirs comparables à ceux de l'enfance. En attendant, les premières années de collègue s'écoulent dans cette heureuse insouciance ; et, plus tard, on constate qu'il ne nous reste de ce lointain passé que le souvenir des faits qui ont réellement fait époque, tels que la retraite annuelle, une soirée littéraire et musicale, la célébration de la fête nationale, une promenade de long cours.

La retraite du 19 octobre 1859 fut l'événement capital de nos premiers six mois de collège, et le seul qui me soit resté bien en mémoire. Elle était la première que nous avions l'avantage de faire; car, à cette époque, les enfants de nos campagnes n'étaient pas le petit troupeau privilégié d'aujourd'hui. Les retraites paroissiales, même pour hommes et femmes, n'avaient généralement lieu que de dix ans en dix ans. Le prédicateur était un Jésuite, le R. P. Baudry, l'un des plus populaires de ce temps-là. Pendant son long séjour à la résidence de la rue Dauphine, il a missionné dans la plupart des paroisses du diocèse de Québec. L'archevêque ne l'appréciait pas moins que les curés, car il a été le prédicateur, inamovible pour ainsi dire, des visites pastorales pendant treize ans environ. Ce missionnaire, remarquablement doué, n'avait pas été lent à saisir la mentalité du peuple canadien, et il causait avec lui aussi aisément que s'il fut né sur les bords du Saint-Laurent.¹ Sa prédication

1. Le R. P. Baudry a dirigé pendant dix ans la Congrégation des hommes de St-Roch de Québec. Le R. P. Désy, qui l'a bien connu, m'assure qu'il n'écrivait pas habituellement ses sermons. Il se contentait de jeter quelques notes sur des feuilles volantes. Cependant, en l'entendant prêcher, personne n'aurait soupçonné qu'il parlait *ex abundantia cordis*, tant sa parole était correcte, élégante même.

était simple et naturelle comme sa conversation ; sans viser à l'effet, sa voix sonore, à la fois suppliante et pressante, remuait profondément les âmes.

Il est donc facile d'imaginer l'impression que ce Vendéen produisit sur ces jeunes cœurs, encore vierges de ronces et d'épines, purs—bon nombre du moins—comme au sortir des mains du Créateur. Ce qu'il leur a dit dans ces causeries, ils ne sauraient le répéter, mais il leur semble encore, j'en suis sûr, voir et entendre le R. P. Baudry, leur parlant dans la pieuse chapelle de la Congrégation, avec cet accent de conviction qui captivait immédiatement son auditoire. L'empreinte d'une première retraite, à cet âge surtout, est à jamais inaltérable.

Au cours de février 1860, le Séminaire perdit l'un de ses membres les plus distingués, M. Léon Gingras. Je ne l'ai point connu, mais j'en ai souvent entendu l'éloge. Bien qu'il soit mort âgé seulement de cinquante-deux ans, il avait déjà rempli les charges les plus importantes, sauf celle de supérieur. M. Gingras est décédé à Paris, où il était de passage, et son corps a été inhumé dans la chapelle du Séminaire,

après un service solennel chanté le 28 août 1863. La disparition de ce confrère réduisait à huit le nombre des prêtres agrégés.

Toutes les générations qui ont passé par le Séminaire de Québec peuvent se féliciter d'avoir été les témoins de bien belles fêtes, mais il en est peu qui, sous ce rapport, ont été aussi favorisés que les finissants de 1868. La décade pendant laquelle ils ont fait leur cours a été, nous pourrions dire, la période par excellence des centenaires et des grandioses démonstrations.

La première et l'une des plus mémorables à laquelle ils eurent la bonne fortune d'assister fut celle du 4 mars 1860. Les Romagnes, qui faisaient partie du territoire pontifical, venaient d'être envahies par le Piémont. Pie IX protesta solennellement contre cette sacrilège usurpation, la première d'une série consommée en 1870. Le monde catholique tout entier s'émut à l'annonce de cette nouvelle, et fut unanime à protester et à sympathiser avec le pontife bien-aimé que des Judas couronnés avaient hypocritement livré à la franc-maçonnerie.

Québec, qui s'est toujours distingué par son filial attachement au Saint-Siège, accourut en foule à l'appel de son chef spirituel, et, plus d'u-

ne heure avant l'ouverture de la séance, la salle de l'Université—galeries et parterres—était archicomble. Les citoyens étaient venus de tous les points de la ville s'associer à ce concert de protestations, manifester leurs sympathies pour le Père commun des fidèles, et entendre les orateurs qui parlèrent dans l'ordre suivant : Monseigneur Baillargeon, Cartier, Langevin, Chapais, Dubord, Turcotte et Loranger. Turcotte fut le plus éloquent de cette pléiade ; et, du commencement à la fin de son discours, il fut frénétiquement applaudi par l'auditoire qu'il avait su enthousiasmer. Loranger ne devait pas parler. Se trouvant de passage à Québec, il s'était rendu à l'assemblée en simple spectateur. On le remarqua dans la foule, et, après le discours de Turcotte, il lui fallut céder à la pression de l'auditoire qui criait : « Loranger, Loranger, » et adresser la parole tout comme s'il eut été sur la liste officielle des orateurs de la soirée. Bien que pris à l'improviste, il fut éloquent presque à l'égal de Turcotte.

Deux mois plus tard, nous assistions—pour la première fois aussi—à la soirée musicale et littéraire donnée tous les ans, le 30 avril, anniversaire de la naissance de Mgr de Laval. Le pané-

gyrique du premier évêque de Québec, prononcé par A. B. Routhier, élève en droit, fut fréquemment applaudi. La seconde partie de la séance fut consacrée à une discussion sur les avantages d'une université. Prirent part aux débats les écoliers suivants : L.-H. Paquet, Ménalque Tremblay, Athanase Lepage, Eugène Méthot, Napoléon Cinqmars, Marcel Chabot et Napoléon Laliberté. Ce tournoi littéraire intéressa vivement l'auditoire, et les bénéfices d'une université furent si bien démontrés que, peu après, les Montréalais, au grand ahurissement de Québec, réclamèrent le même privilège, et finirent par l'obtenir une quinzaine d'années plus tard.

La fête de Mgr de Laval est d'autant plus populaire qu'elle coïncide avec la fin de l'hiver, dont l'épaisse couche de neige, grisâtre, sale, et trouée en mille endroits à cette époque de l'année, achève de fondre sous les rayons du soleil d'avril. Le réveil de la nature est alors commencé, et, avec le retour du printemps, les écoliers entrent dans la saison des longues journées ensoleillées et des grands congés, qui sont comme le prélude des vacances. Les deux derniers mois sont, en réalité, les plus beaux. Celui de mai—et cela suffit à le faire goûter—est le mois de Marie, pendant

lequel nous avons le bonheur de nous réunir tous les soirs à la Congrégation pour chanter ses louanges. Celui de juin est le dernier de la dizaine, moins monotone que ceux qui ont défilé avant lui; et, sans compter les plaisirs inattendus qu'il ménage quelque fois, il est le mois au cours duquel tombe la fête nationale, chère à tout canadien, et que les écoliers ne manquent jamais de chômer avec enthousiasme.

Le banquet annuel eut lieu à Maizerets, le 25 juin, et les discours furent prononcés par Damase Morissette, N. Cinq-Mars, Auguste Gosselin, Eugène Méthot, J.-P. Doherty et Wilbrod Couture. Ce dernier, bien qu'élève de seconde, représentait ses confrères de la deuxième salle. Il s'obstinait à ne pas grandir. Sous ce rapport, il est toujours resté, à quelques pouces près, le bambin que j'ai connu en 1853 ou 1854, lorsqu'il fréquentait l'école du village de St-Laurent, île d'Orléans, que son frère Onésime, décédé en 1908, a dirigée quelques années. Lorsque les orateurs eurent, tour à tour, rappelé le passé et prédit l'avenir probable du peuple canadien, MM. Taschereau, Hamel et Audet couronnèrent le banquet par quelques mots appropriés à la circonstance.

Moins fortunés que les générations actuelles, nos vacances ne commençaient guère avant la mi-juillet. Mais ce prolongement de l'année scolaire nous valait parfois des compensations. Ainsi, le 4 juillet 1860, le Grand et le Petit Séminaire visitèrent leurs confrères du collège Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Si la sortie eut été aussi hâtive que maintenant, cette excursion n'aurait peut-être pas eu lieu. Nous fûmes cordialement accueillis et fêtés comme des frères. Le train qui nous portait fit diligence autant que possible. Il ambitionnait évidemment l'honneur de mériter la note très bien ; mais il ne put réussir à se métamorphoser en train rapide. Nous l'avions présumé, c'est pourquoi le départ eut lieu à 4.20 h. du matin. Il était dix heures du soir quand nous rentrâmes au Séminaire. Les trains sont plus rapides aujourd'hui, et leur vitesse est très appréciée, mais les omelettes de chair et d'os sont moins rares.

Le prince de Galles devait être reçu par le Séminaire et l'Université, le 22 août. Nous aimions bien notre futur Edouard VII, mais pas au point de sacrifier nos vacances au plaisir de

l'entrevoir quelques instants.¹ Aussi, le 10 juillet, après la distribution des prix, tous les écoliers se mettaient en route pour leurs foyers.² Les finissants de 1868 venaient de franchir la première étape de leur cours. Leur première ainsi que leur dernière sortie, il nous plaît de le noter, eurent lieu à la même date, le 10 juillet.

1. Comme souvenir de sa visite officielle au Séminaire de Québec, il fonda ce que nous appelons le « prix du prince de Galles », dont le premier lauréat fut l'archevêque actuel, élève finissant de 1861-1862.

2. Il n'y eut pas de discours d'adieu. Un incident imprévu en fut la cause.



SIXIÈME

1860-1861

Liste des 44 élèves de sixième.—Les finissants de 1861—
Le personnel du Séminaire en 1860-1861.—Régents
des deux salles.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—
Local de la sixième.—M. Auger, professeur.—Les
jours se suivent et ne se ressemblent pas.—Retraite
annuelle prêchée par le R. P. Point, S. J.—Absoute
solennelle à la cathédrale, en l'honneur des braves
tombés au service de la Papauté.—Fête de Mgr de
Laval.—Visite des écoliers du Collège de Ste-Anne
de-la-Pocatière.—Distribution des prix et discours
d'adieu par J. P. Doherty.—Sortie le 10 juillet.

R IEN de plus variable que le nombre des éco-
liers d'une même classe pendant les quatre ou
cinq premières années du cours classique. Ainsi,
nous étions 69 en septième, et seulement 44 l'an-
née suivante. Si notre régiment eut été décimé
tous les ans dans la même proportion, il n'y
aurait pas eu de finissants en 1868.

Les quarante-quatre élèves qui, à l'appel du
professeur, pouvaient répondre : « présent, Mon-
sieur, » étaient : *Ph. Beaulieu, I.-N. Belleau, F.*
Bernier, J.-B. Blouin, D. Brochu, E. Burroughs,

*Ed. Casault, E. Cimon, Ed. Chateauvert, B. Desrochers, E. Drouin, M. Duchesnay, J.-B. Dugal, J. Durkin, A. Evanturel, J. Faucher, G. Fraser, A. Fréchette, A. Giffard, E. Gingras, L. Gingras, Aurèle Grenier, J.-É. Grondin, M. Guay, Ed Huot, Emm. Huot, Edouard Labrecque, Achille Larue, Evariste Larue, L. Latulippe, C. Lavoie, S. Michaud, S. Marmette, J.-B. Morissette, Elz. Morissette, N. Paquet, T. Paré, Ed. Patton, A. Robitaille, J. Simard, Ed. Slevin, Ed. Trudel, O. Turgeon, E. Vaillancourt.*¹

Après les vacances de 1860 nous comptons donc trente-cinq confrères de moins. Quelques-uns, plus ambitieux, tels que Decelles, Humphrey, Lefebvre, Morency, enjambant la sixième, étaient passés en cinquième. Plusieurs, pour des raisons faciles à présumer, étaient forcés de biner. Les autres avaient définitivement dépouillé le *capot* d'écolier et pris une autre direction.

Notre effectif aurait été encore moins considérable si la Providence ne nous eut fourni quel-

1. Les finissants de 1861 étaient : Marcel Chabot, avocat, Cléophas Desjardins, J. P. Doherty, prêtre, Daniel Doran, avocat, N. Laliberté, Hilaire Marceau, prêtres, Pierre McKay, avocat, A. Vanderheyden, médecin. MM Chabot, Doran et Marceau sont les seuls survivants.

ques nouvelles recrues, dont deux, Blouin et Labrecque, devraient figurer parmi les finissants de 1868.

Le personnel du Séminaire, sauf quelques changements, était le même que celui de l'année précédente. Le supérieur, dont le terme d'office était expiré en juillet, avait été remplacé par M. Taschereau, et M. Casault avait succédé à ce dernier comme directeur du Grand Séminaire. Les seuls nouveaux professeurs étaient : M. Huot, professeur de troisième ; M. Julien Auger, l'un des finissants de 1860, chargé de la sixième, au lieu et place de M. Hubert Beaudet, ancien curé de la Baie Saint-Paul. Notre professeur d'anglais, M. Gauthier, avait été transféré au Collège de Lévis, et remplacé par un ecclésiastique du diocèse de Kingston. On ne gagna guère à l'échange, car si M. Walsh ne nous criblait pas de *pensums*, il prodiguait les « go on your knees. » Comme il ne comprenait pas un mot de français, ses élèves se vengeaient en le complimentant à mi-voix du ton bourru qui lui était familier.

Le régent de la salle des grands, M. J.-A. Bureau, et celui de la salle des petits, M. N. Maingui, avaient pour auxiliaires : MM. V. Légraré, Alexis Pelletier, D. Vézina, J. Martin, Mathias

Huot, et Julien Auger.¹

Si nous eussions eu voix au chapitre, le professeur de septième aurait accompagné ses élèves en sixième. C'est dire que nous avions su l'apprécier. Mais, franchement, nous quittions sans regret sa casemate obscure et inaccessible aux rayons du soleil pendant les quatre saisons de l'année. Tout en avançant d'un pas, nous allions occuper un local moins triste et un peu plus confortable.

La sixième, à cette époque, de même que la cinquième et la quatrième, avait ses quartiers au troisième étage, au-dessus de la chapelle de la Congrégation. Cette salle, comme ses deux voisines, était rectangulaire, comptait deux fenêtres à l'extrémité nord, une porte sans vitrail sur le corridor, à l'extrémité sud; et, de chaque côté, une double rangée de bancs.

Notre nouveau professeur ne nous était pas

1. Pendant l'année scolaire 1860-1861 les prêtres agrégés étaient : MM. Casault, Gingras, Taschereau, Buteau, Méthot, Laverdière, Audet et Hamel. Les prêtres auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Brunet, A. Légaré, F. Laliberté, Roussel, C. Legaré, J. A. Bureau, L. Beaudet, T. A. Chandonnet et Félix Dumontier.

M. Gonthier était directeur, et M. Dumontier, procureur du Collège de Lévis, alors succursale du Séminaire de Québec.

inconnu puisqu'il avait porté le capot d'écolier en même temps que ses futurs élèves. Nous savions qu'il était l'Hercule de sa classe, un fameux joueur à la pelote, un infatigable marcheur à la raquette, un gai camarade comme tous les membres de la légion de Lotbinière. Mais brillerait-il dans le professorat comme au sport? Saurait-il entraîner ses élèves avec le même brio et le même succès que M. Laliberté? Il fut ce que lui permirent des circonstances indépendantes de sa volonté, et une formation nécessairement incomplète. Il était forcé de débiter sans avoir fait de noviciat, de diriger—en même temps qu'il était maître de salle—une classe qu'il n'avait pas eu l'avantage de faire au Séminaire, sous un professeur expérimenté. Entré en quatrième ou en troisième, il n'avait guère eu le temps d'explorer tous les coins et recoins de la grammaire latine, et, pour tout dire, il était né missionnaire plutôt que professeur. Il est donc juste de reconnaître qu'on l'improvisait professeur dans des conditions périlleuses pour quelqu'un que la Providence n'a pas doué d'aptitudes spéciales pour l'enseignement, qui est un art difficile, comme le prouve l'expérience. On peut bien perfectionner ce don, si le germe

en a été déposé en nous, mais non pas l'acquérir. C'est pourquoi les meilleurs professeurs ne se recrutent pas invariablement parmi les plus brillants talents. Malgré ces désavantages, notre professeur ne s'en tira pas trop mal. Il poussa suffisamment ceux qui n'étaient pas rétifs, pour les mettre en état de se débrouiller assez bien lorsqu'ils passèrent en cinquième. Toutefois, pour une raison ou pour une autre, il ne professa qu'un an. Il est certain que le régent était supérieur au professeur. Nous n'en voulons d'autre preuve que sa popularité comme maître de salle.

Né à Lotbinière en 1838, M. Auger fréquenta d'abord l'académie Bédard, de sa paroisse natale, et n'en sortit, pour entrer au Séminaire, qu'après avoir terminé la première moitié de son cours classique. Ordonné en 1864, il fut nommé au vicariat de Saint-François, Beauce; puis, un an après, il était chargé des missions du Labrador. Il exerça ensuite le ministère dans le diocèse de Rimouski qu'il quitta—je ne sais en quelle année—pour devenir curé de la paroisse canadienne d'Oswego, sur le lac Champlain, où il est décédé en 1904. Quelques mois avant sa mort, j'avais eu le plaisir de le rencontrer

au sanctuaire de Ste-Anne-de-Beaupré, et de causer avec lui quelques minutes. Il n'avait guère vieilli; encore droit comme un chêne, il me sembla si riche de santé que je ne manquai point de l'en complimenter. Cependant, quelques mois après, les journaux annonçaient qu'il était mort subitement.

On dit et l'on entend souvent dire que « les jours se suivent et ne se ressemblent pas. » Ce proverbe, comme plusieurs de ses congénères, ne doit pas être pris au pied de la lettre. Dans certains milieux, il est vrai, sur les 365 jours d'une année, il en est peu qui se ressemblent. Mais les 300 jours d'une année de pensionnat ne sont pas aussi dissemblables les uns des autres. Au contraire, ils sont presque tous coulés dans le même moule. Ceux qui ont vécu la vie de collègue en ont expérimenté l'uniformité, interrompue seulement par quelques fêtes intimes ou extraordinaires. Or, « l'ennui naquit, un jour, de l'uniformité. » C'est la résultante inévitable de tout genre de vie qui est presque immuable. Hier, aujourd'hui et demain, surtout dans une maison d'éducation, doivent nécessairement se ressembler. Le coupable, si coupable il y a, est le règlement qui, cependant, ne fait que régulariser la série

des exercices journaliers. Cette série, qui comprend classes, études, prières, récréations, lever et coucher, s'impose avec ce caractère d'uniformité. Autrement, ce serait l'anarchie, ou en tout cas, un temps presque complètement perdu. D'ailleurs, l'uniformité n'est pas une cause d'ennui pour tous les tempéraments. Ainsi, tel qui vit dans un milieu uniforme, comme le poisson dans l'eau, s'ennuierait à mourir si l'ordonnance de la journée variait constamment.

L'année 1860-1861 a été la moins accidentée et la plus maigre de notre cours. Les fêtes intimes et traditionnelles eurent lieu comme à l'ordinaire, mais celles qui sont d'un rite supérieur, furent très rares.

De septembre à décembre, le seul fait à noter est la retraite annuelle qui commença le 10 octobre, et fut prêchée par le R. P. Point, S.-J. Les impressions de ces exercices spirituels sont complètement effacées; mais je me rappelle très bien les traits de ce prédicateur que j'ai souvent entrevu pendant son séjour à la résidence de Québec, dont il est devenu le supérieur en 1861. Il avait un frère, Jésuite également, qui est venu passer avec lui les dernières années de sa vie, lorsque les infirmités l'ont forcé de quitter

les missions du Nord-Ouest canadien, et qui est décédé à Québec en 1868. Son corps repose dans la basilique de Québec.

On se rappelle la grandiose démonstration du 4 mars 1860, pour protester contre l'invasion des Romagnes. Le Piémont, complice de la franc-maçonnerie italienne, avait continué son œuvre, et annexé au cours de l'année 1860, les Marches et l'Ombrie, qui, comme les Romagnes, faisaient partie des États de l'Église. La petite armée pontificale avait vaillamment lutté, mais elle fut écrasée par le nombre. C'est pour rendre hommage aux braves, tombés au service de la Papauté, que les catholiques de Québec se pressaient dans la cathédrale, le soir du 18 décembre. L'affluence était telle que les écoliers, n'ayant pu trouver place que dans le sanctuaire, étaient rangés tout autour du maître-autel. Cette cérémonie fut plus impressionnante encore que l'assemblée protestaire du 4 mars. M. Antoine Racine, alors desservant de Saint-Jean-Baptiste de Québec, prononça un remarquable discours. Le catafalque avait été dressé dans le bas-chœur, et lorsque M. Antoine Racine fut descendu de chaire, l'absoute, présidée par Monseigneur Baillargeon, fut chantée par un puissant chœur de voix.

L'hiver de 1861 fut canadien à l'égal de ses prédécesseurs, et se distingua par sa monotonie. A part les amusements propres à cette saison, rien pour distraire tant soit peu, jusqu'à la fête de Mgr de Laval. Elle fut célébrée comme les années passées, mais peut-être un peu moins solennellement. Les discours furent prononcés par J.-P. Doherty, élève finissant, et par Frs. Langelier, élève en droit. Le premier discours roula sur le patriotisme, et le second mit en relief les vertus et les bienfaits du fondateur du Séminaire de Québec. Cette fois les jeunes furent représentés à cette soirée littéraire et musicale, et Édouard Burroughs, élève de sixième, déclama très bien l'une des meilleures fables du bonhomme La Fontaine. Le chant fut superbe comme toujours et, en particulier, la cantate en l'honneur de Mgr de Laval, composée par notre poète national, Octave Crémazie.¹ Malheureusement, ce soir-là, pour la première fois probablement, il n'était pas dans l'auditoire, qui l'eut volontiers acclamé. Il venait de quitter Québec qu'il n'a jamais revu, et ses cendres reposent actuellement en France, dans le

1. La musique est de Rossini. L'harmonisateur est l'abbé Maurel, ancien professeur de musique vocale et instrumentale au Séminaire de Québec.

cimetière de la ville du Hâvre.

Si les fêtes de première classe continuèrent d'être rares pendant les deux derniers mois, nous étions du moins en plein printemps, dans la saison des grands congés, passés à Maizerets, lorsque la température le permettait.

Le banquet annuel de la St-Jean-Baptiste, si je ne fais pas erreur, n'eut pas lieu en 1861. Ma mémoire n'en a pas conservé le souvenir, et le « Journal » du Séminaire n'y fait aucune allusion. Il fut probablement supprimé, parce qu'il coïncidait presque avec le banquet du 26 juin, donné dans la grande salle de l'Université, à l'occasion de la réception des écoliers du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Ces confrères nous rendaient notre visite de l'année précédente. Arrivés au Séminaire seulement à 10.15 h. du matin, nous les conduisimes immédiatement à la chapelle de la Congrégation où fut dite la messe de communauté, et à midi commençait le dîner. Les excursionnistes visitèrent ensuite les principaux sites historiques de Québec, et repartirent le soir, enchantés de leur promenade et de l'accueil qu'ils avaient reçu.

Quelques jours après les classes commencèrent à défiler, à tour de rôle, devant le tribunal des

examineurs, et, le 9 juillet, avait lieu la distribution solennelle des prix. Le discours d'adieu ordinairement—sinon toujours—prononcé par un pensionnaire, le fut cette fois par un externe, J.-P. Doherty. Il était généralement en ces circonstances, le délégué de ses confrères de classe. La sortie eut lieu le lendemain, 10 juillet.



CINQUIÈME

1861-1862

La rentrée du 3 septembre.—Liste des 47 élèves de cinquième.—Les finissants de 1862.—Le personnel du Séminaire.—Prêtres agrégés et prêtres auxiliaires.—M. Bureau, ancien régent.—M. D. Vézina, professeur de cinquième.—Les finissants de 1858.—Le passage à Québec du prince Napoléon.—Retraite annuelle prêchée par le R. P. Connillault, S. J.—Visite officielle de Lord Monck.—Un chat installé à la salle d'étude.—Création d'un bataillon de 75 carabiniers.—Collision entre un carabinier et un prêtre.—Accident pendant les manœuvres du bataillon à Maizerets.—Décès de M. Ls.-J. Casault.—Son œuvre capitale.—La fête nationale de 1862.—Distribution des prix.—Discours d'adieu par L.-N. Bégin.—Sortie le 9 juillet.

LES écoliers de ma décade étaient—d'une manière générale—moins privilégiés que ceux d'aujourd'hui. Les vacances d'été, maintenant longues de dix à douze semaines,—sans compter celles du jour de l'an,—duraient alors six semaines au plus. Ainsi, en 1861, la sortie avait lieu le 10 juillet, et la rentrée le 3 septembre. Il est même arrivé—en 1863—que nous sommes sortis le 15 juillet. Ordinairement nous partions en vacances après les plus fortes vagues de chaleur.

Le peuple ailé, dont l'instinct est pourtant le seul guide, émigre invariablement lorsque la bise commence à souffler, et nous revient seulement avec le printemps. Mais cette leçon de choses, donnée tous les ans, passait inaperçue. Cette innovation, maintenant passée dans les mœurs, eut fort scandalisé si quelqu'un s'était avisé de l'avocasser.

Le quatre septembre 1861, le pilote de la cinquième, M. Vézina, assis à la poupe de sa barque, constatait, avec une évidente satisfaction, qu'elle comptait un équipage de quarante-sept mousses. Nous avions, il est vrai, perdu onze confrères, mais il nous en était survenu quatorze. Numériquement, c'était bien la même classe; mais sa physionomie s'était passablement modifiée. On s'en rendra mieux compte en parcourant la liste officielle, et surtout en la comparant avec la précédente.

Les quarante-sept élèves de la cinquième de 1861-1862 étaient: Ulric Bélanger, *I.-N. Belleau*, F. Bernier, *B. Blouin*, Ed. Burroughs, *E. Casault*, *E. Cimon*, Ed. Chateauvert, F. Couture, *C. Darveau*, P. Descombes, *B. Desrochers*, *A. Désiel*, J.-B. Dugal, *Ph. Fortier*, A. Fréchette, G. Garon, A. Giffard, E. Gingras, *D. Gosselin*, Aurèle

Grenier, M. Guay, Em. Huot, Ed. Huot, Ed. Labrecque, Chs. Lavoie, J. Lavoie, L. Latulippe, D. Lemieux, S. Marmette, L. Marticotte, S. Michaud, J.-B. Morissette, Elz. Morissette, N. Paquet, T. Paré, E. Patton, A. Robitaille, P. Roy, J.-P. Sexton, J. Simard, Ed. Slevin, Jules Taché, Ed. Trudel, O. Turgeon, E. Vaillancourt.¹

Sur les quatorze nouveaux compagnons de route que nous comptions, cinq : Darveau, Déziel, Fortier, Gosselin, Lemieux et Sexton, devaient figurer parmi les finissants de 1868. Bien que fort éloignés encore du terminus, ils formaient déjà un groupe de quinze. Sans l'absence temporaire de deux Lévisiens, Beaulieu et Fraser, qui avaient préféré faire leur cinquième au collège de leur ville natale, ils eussent été au nombre de dix-sept. Peu à peu la classe prenait son assiette définitive, et bientôt notre petite famille allait se trouver au complet. Quant au personnel du Séminaire après les vacances, très peu de changements à noter parmi les professeurs et les régents, M. Méthot était, à nouveau, chargé

1. Finissants de 1862 : L.-N. Bégin, Archevêque de Québec ; H. Constantin, prêtre, A. Lapointe, A. McDonald, prêtre, Lucien Moreau, médecin, Honoré Paquet, prêtre, P. Savoie, prêtre, Aug. Vézina, notaire.

de la rhétorique; M. Huot était remplacé en troisième par M. Ls. Beaudet, et notre professeur de sixième, M. Auger, avait pour successeur, M. Doherty.

Les auxiliaires de M. Maingui, premier régent de la salle des grands, et de M. Auger, premier régent de la salle des petits, étaient MM. V. Légaré, A. Pelletier, D. Vézina, J. Martin, N. Laliberté, et P. Doherty.¹

M. Bureau, dont ses anciens sujets ont conservé un si bon souvenir, avait cédé son bâton de maréchal à M. Maingui, et était entré dans le ministère paroissial. Nommé au vicariat de Charlebourg en 1861, il était l'année suivante promu à la cure de Sainte-Agnès, située en arrière de la Malbaie. En route pour cette Sibérie réduite, il rencontra un futur paroissien avec lequel il causa naturellement de la portion de son héritage, et qui continua sa route en lui disant : « Sainte-Agnès, M. le curé, est la plus laide paroisse du dio-

1. Pendant l'année 1861-1862 les prêtres agrégés étaient : MM. Taschereau, Gingras, Buteau, Méthot, Lavertière, Audet, A. Légaré, Hamel et C. Légaré.

Les prêtres auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Brunet, Stremler, Laliberté. Roussel, Beaudet, Chandonnet, Maingui, Dumontier et Gonthier. Les deux derniers résidaient au collège de Lévis.

cèse. Bien que j'y réside depuis vingt ans, je m'y ennuie encore autant qu'à mon arrivée.» Heureusement que le jeune curé était presque sur les confins de sa paroisse adoptive, car il aurait peut-être cédé à la tentation de rebrousser chemin. Ce paroissien n'exagérait guère. On m'a raconté que le premier curé de Sainte-Agnès, en 1835, n'y tenant plus au bout de quelques semaines, était remonté à Québec, armes et bagage, précédant sa démission qui, elle, cheminait avec la malle. Si, avant de désertir son poste, il était allé frapper à la porte du tabernacle, comme un confrère que j'ai connu, et prévenir le Bon Dieu qu'il partait le lendemain s'il n'enchaînait le démon de l'ennui qui l'obsédait sans trêve ni merci, il aurait probablement été délivré comme ce dernier. L'église et le presbytère de Sainte-Agnès sont blottis au fond d'une espèce d'entonnoir, d'où l'on n'aperçoit qu'une parcelle de la calotte des cieux, bien qu'à un demi-mille, il y ait un site enchanteur, sur les bords d'un joli lac. Quoique Dieu soit infiniment miséricordieux, l'auteur de ce choix mal avisé a dû être retenu en quarantaine avant d'entrer dans le port de l'éternité bienheureuse.

Notre professeur était l'un des finissants de

1858, et non le moins brillant d'une classe qui promettait beaucoup. Après avoir terminé son cours, il passa un an dans sa famille, et ne prit la soutane qu'en septembre 1859. Ce repos que sa santé ne réclamait point, fut la conséquence d'un acte d'irréductible indépendance. Il avait refusé de se présenter au baccalauréat ès sciences, qu'il était préparé à subir avec honneur, uniquement parce que le Conseil du Séminaire, sur la fin de l'année, avait décidé que cet examen, volontaire jusque là, serait dorénavant obligatoire. Après s'être attardé un an sur son île-aux-Grues, il lui fallut cependant venir passer—à la suite de ses condisciples—sous les fourches caudines. Sans cette formalité, pas d'admission au Grand Séminaire.¹

Ce simple fait indique suffisamment la trempe de ce caractère intransigeant, combatif, « craignant

1. Finissants de 1858: T. P. Bédard; G. Bertrand, avocats; Paul Blouin, négociant; C. Bochet, prêtre; G. Bourdages, avocat; Nap. Carrier, notaire; J. Chaperon, prêtre; A. Chouinard, prêtre; Elz. Dagneau, négociant; J.-E. Fortier, médecin; Aug. Gauthier, prêtre; F.-R. Gosselin, avocat; N. Hamel, avocat; F. Lambert, employé civil; G. Lamontagne, médecin; V. Legaré, prêtre; Chs. Lindsay, avocat; L. Marcoux, cultivateur; F. Paradis, notaire; Eug. Renault, journaliste; L. Trudelle, prêtre; D. Vézina, prêtre; J. Wherry, médecin.

Dieu et n'ayant d'autre crainte, » enthousiaste et prêt à tout sacrifier—il l'a prouvé plusieurs fois—pour le triomphe de l'idée, du principe, ou de la cause qu'il épousait et à laquelle il jurait fidélité. Dans un siècle de persécutions, il n'aurait pas manqué de cueillir la palme du martyr. Si les délateurs eussent oublié de le dénoncer, il se serait rappelé à leur souvenir, et n'aurait même pas craint d'apostropher les tyrans couronnés de l'époque, et de crier sur leur passage « Vive les chrétiens ! »

Ces tempéraments gênent et incommode parfois ; mais ils sont généralement francs, loyaux, riches de dévouement et d'abnégation. Ils seront même héroïques jusqu'à la folie si, au lieu d'être brisés comme verre, ils sont compris et dirigés. Il est bon qu'il y en ait, quoique l'on pense ; d'autant plus que les âmes de cire molle, courtisanes de tout ce qui peut servir leur ambition et leur intérêt, prenant instantanément l'empreinte de tous les milieux ambiants, seront toujours légion. D'ailleurs, chacun son goût ; mais il n'a pas tout à fait tort, il me semble, celui qui préfère les natures viriles à celles qui ne le sont que par le sexe.

On a compris, sans qu'il faille insister davan-

tage, que M. Vézina était estimé par ses élèves. Oui, certes, il l'était, parce qu'il se dépensait pour eux, parce qu'ils se sentaient aimés. Il était un peu sec et cassant, il est vrai ; mais, en même temps, bon, indulgent, surtout aux studieux, rude seulement à ceux qui oubliaient qu'il y a un temps pour travailler. Le cadet de la classe, l'ami Emmanuel, en fit l'expérience dès les premières semaines, au moment où il s'y attendait le moins. Il semblait croire que les vacances n'étaient pas encore finies, et ne pas se douter que son oncle, l'abbé Bureau, avait recommandé au professeur d'en avoir soin comme de la prunelle de ses yeux. « Il jura, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus. » « La classique férule de cuir » agonisait lorsque je suis entré, et c'est la seule fois que je l'ai vue donner signe de vie. Nous avons fait une excellente cinquième sous la direction de ce professeur, l'un des meilleurs de cette époque. Ce n'est pas sa faute, en tout cas, si nous n'étions pas plus ferrés sur le latin, si notre prononciation restait barbare. Les notes de la grammaire latine, qui pourrait dire combien de fois il nous a inutilement suppliés de les parcourir ? Le respect de la quantité dans la prononciation du latin, il l'a peut-être réclamé

cent mille fois. Bien plus, il nous prêchait d'exemple ; il exagérait même l'accentuation, espérant sans doute nous mieux convertir. Hélas ! il parlait à des sourds. Les notes de Villemeureux leur paraissaient si longues qu'ils remettaient toujours au lendemain. La crainte du ridicule—l'une des multiples formes du respect humain—paralysait les langues et annulait les vellétés de tenir compte de la quantité. Ces recommandations, il n'a cessé de les faire, toute l'année, avec la même bonne humeur. M. Vézina quitta le Séminaire sur la fin de l'année scolaire 1864-1865, et débuta dans le ministère paroissial par le vicariat de St-Nicolas. Lors de l'érection du diocèse de Rimouski, en 1867, il cessa d'appartenir au clergé de Québec, et devint bientôt l'un des prêtres les plus en vue du nouveau diocèse. Il était curé de St-Germain de Rimouski, et semblait devoir fournir une longue carrière, lorsqu'un incident imprévu le fit brusquement démissionner et prendre sa retraite, il y a sept ou huit ans. Notre ancien professeur est décédé à l'Hôpital Général de Québec, le 7 décembre 1906, et a été inhumé sous la coupole de l'église des Trois-Pistoles, dont il a doté cette paroisse pendant qu'il en était le curé.

Sans être beaucoup mouvementée, l'année scolaire 1861-1862 fut cependant moins incolore que la précédente.

Mentionnons d'abord une visite que nous avions escomptée, et qui n'eut pas lieu. Dans le cours de septembre, le prince Napoléon, cousin de l'Empereur Napoléon III, traversa Québec. Curieux comme on l'est à cet âge, nous aurions aimé entrevoir ce personnage, à bon droit impopulaire auprès des catholiques. Mais le Conseil du Séminaire, suffisamment informé des principes religieux du fameux prince, ne le reçut pas officiellement. Cependant, par déférence pour le consul français, Gauldrée-Boileau, il consentit à lui faire visiter les musées et le pensionnat de l'Université. On le fit entrer dans la chambre d'un élève, pour lui permettre de mieux juger, et il fit la remarque—qui était un compliment pour le Séminaire—que les chambres des universitaires étaient trop luxueuses. Les tapis l'avaient scandalisé.

La préparation éloignée de la retraite annuelle, qui s'ouvrit le 9 octobre, ne fut donc pas troublée par le prince Napoléon. Cette retraite fut prêchée par le R. P. Connillaut, S. J. La seule réminiscence qui m'en reste, c'est qu'il trou-

vait les jeunes pas mal remuants. Aussi, plusieurs fois, au cours de chaque instruction, on l'entendait faire appel à leur bonne volonté dans les termes suivants : « Allons les petits, un peu d'attention, s'il vous plaît. » Il ne put réussir à nous faire oublier le R. P. Baudry.

Enfin, à notre grande satisfaction, novembre nous donna une journée qui rompit la monotonie ordinaire. Le 26, le Petit Séminaire avait l'honneur de recevoir la visite officielle de Lord Monck, notre nouveau gouverneur général. Les deux adresses présentées furent lues : l'une par Joseph Lajeunesse, élève de seconde ; l'autre par Guillaume Giroux, élève de troisième, et maintenant ancien curé de Saint-Ambroise. Le congé traditionnel fut sollicité par Adolphe Poisson, élève de sixième, aujourd'hui régistrateur d'Arthabaska, et qui alors, n'était guère plus qu'un infiniment petit.

La plupart de nos confrères se rappellent sans doute une autre visite que nous reçûmes le même jour, à une heure très matinale. Le personnage était un monsieur Rodillard, que nous trouvâmes installé sous l'un des pupitres de la salle d'étude. Tout chat qu'il fut, comme il ne portait pas le capot à nervures blanches, il fut accueilli par

un *tolle général*. Aussi il décampa immédiatement, en protestant dans son patois. Cet incident fut naturellement l'occasion d'un beau tapage qui dura bien le temps d'un *Deo gratias*.

Décembre 1861 nous apporta des distractions inattendues. On se rappelle l'affaire du *Trent*, qui, durant la guerre de sécession, faillit mettre aux prises John Bull et frère Jonathan. Le Canada, vu sa position géographique, s'attendait donc, de jour en jour, à une nouvelle invasion américaine. Chaque semaine arrivaient à Halifax des transatlantiques chargés de troupes que « l'Intercolonial » distribuait ensuite dans les principales stations militaires. Les cinq portes de Québec étaient fermées tous les soirs, et partout on ne parlait que de guerre. Ce fut pendant ces jours d'effervescence que le Petit Séminaire fut pris d'une fièvre militaire que seule, la création d'un bataillon de soixante-quinze écoliers put calmer. Le consul américain s'empressa probablement d'en informer son gouvernement, car, quelques semaines plus tard, le conflit était réglé en principe, et le choc de deux grandes nations ajourné une fois de plus.

Le bataillon n'en continua pas moins de vivre et, si j'ai bonne mémoire, il ne fut licen-

cié que trois ou quatre ans plus tard. Il est certain que sa tenue était remarquable, et qu'il faisait bonne figure aux parades. Bien qu'il n'ait jamais manœuvré sur aucun champ de bataille, et qu'il ne compte ni victoires ni défaites, son histoire ne manque pas d'intérêt. Mais comme elle ne peut entrer dans le cadre rétréci de cette monographie, notons seulement deux incidents, ou mieux, deux accidents dont il fut l'occasion.

Le premier accident fut une collision entre l'un des soixante-quinze carabiniers, Michel Fiset, aujourd'hui médecin à St-Sauveur, Québec, et un prêtre du Séminaire, M. Michel Méthot. Elle eut lieu dans le corridor qui conduisait à l'arsenal, au premier de l'aile incendiée en 1865. Le choc—que Fiset aurait pu éviter, en déviant seulement de dix pouces, fut suivi d'une explosion qui atteignit le bataillon tout entier. Heureusement, il n'y eut ni morts ni blessés, et chacun supporta gaiement cette pluie d'orage.

Tous les ans, avait lieu ce que nous pouvons appeler les grandes manœuvres. A l'aube de cette journée militaire, fixée généralement le 24 mai, fête de la Reine, ou le 24 juin, le bataillon partait pour Maizerets, musique en tête, carabines sur l'épaule, en un défilé irréprochable. Les pré-

paratifs terminés, une sonnerie de trompettes donnait le signal, et tout le programme de l'art militaire se déroulait pendant une couple d'heures.

Ce fut pendant l'une de ces parades, en juin 1863, qu'un confrère faillit être incendié. Les cadets évoluaient et manœuvraient au commandement avec une précision parfaite. Des figures plus compliquées succédaient aux exercices d'ensemble; les corps se mouvaient, se tournaient, se couchaient et se retrouvaient debout comme s'ils n'eussent qu'une âme. Les spectateurs admiraient et applaudissaient lorsque, tout-à-coup, on entendit le bruit d'une détonation. C'était la carabine de Peter McIntyre, élève de philosophie *senior*, qui venait de loger sa charge de poudre en plein dos de son vis-à-vis. La victime s'empressa de dépouiller son capot qui flambait déjà, et qui fut mis hors de combat. Ce fut la seule conséquence regrettable de ce coup de feu accidentel.

Le propriétaire usufruitier du capot était M.F.-X. Gosselin, actuellement curé de Lévis. Il conserva son habituelle tranquillité d'âme, et fut même le premier consolateur du franc-tireur confus et humilié. Ce dernier est devenu plus tard le lieutenant gouverneur de sa minuscule province, l'île

du Prince-Edouard. Après ce glorieux fait d'armes, le clairon commanda la fin des manœuvres pour ce jour-là. Aussitôt les lignes se resserrèrent, les rangs se formèrent et le bataillon se massant de nouveau, alla déposer les armes à l'arsenal improvisé.

Si ce bataillon n'eût jamais été licencié il aurait aujourd'hui quarante-six ans. Après avoir été longtemps en sommeil, il a été ressuscité et semble destiné à vivre longuement. Avec l'excellent gymnase que les élèves ont maintenant à leur disposition, les éléments nécessaires à leur culture physique ne font plus défaut. La gymnastique, on ne peut que s'en féliciter, entre de plus en plus dans nos mœurs; elle est maintenant regardée par les directeurs de nos collèges comme un moyen de procurer des récréations saines et honnêtes. On comprend mieux qu'il faut rendre plus intense la vie du pensionnat, et développer chez les jeunes gens les qualités physiques et morales propres à en faire des hommes d'action.

Le 5 mai 1862, le Séminaire était plongé dans le deuil par la mort de l'un de ses membres les plus distingués, M. L.-J. Casault. Ce fut probablement parce que le fondateur de l'Université était mourant que la soirée musicale et litté-

raire du 30 avril n'eût pas lieu.

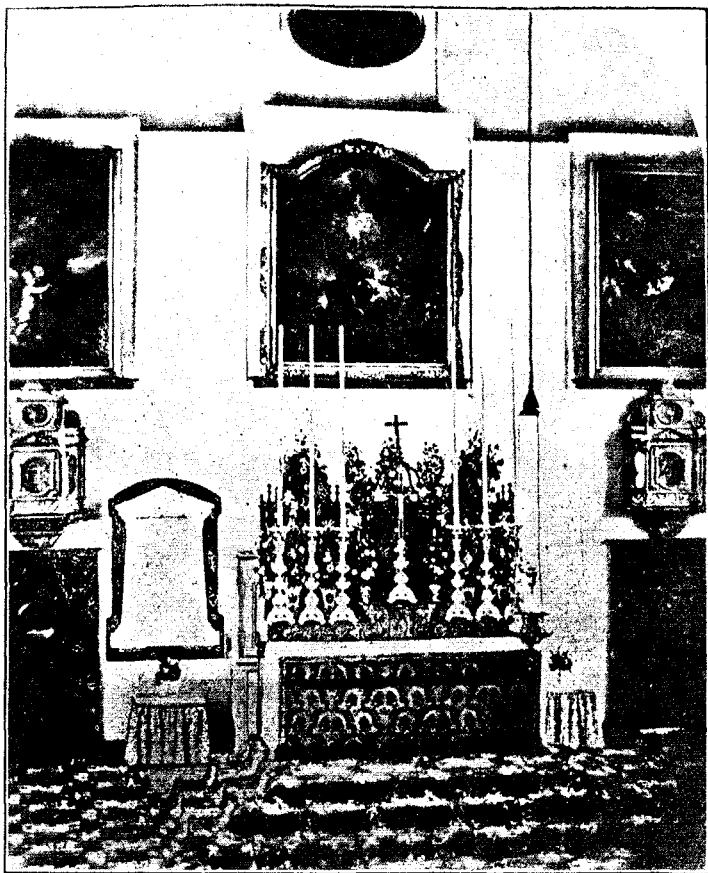
L'ancien recteur, qui me semblait bien vieux, n'avait cependant que cinquante-quatre ans. Les apparences lui ont toujours prêté plus d'années qu'il n'en comptait. C'est un fait que l'on constate généralement chez les tempéraments maladifs. Or, si la Providence l'avait richement doté au point de vue intellectuel, elle ne lui avait donné qu'une bien pauvre santé. Sous une enveloppe qui trahissait des souffrances physiques presque continues, il cachait une âme éprise d'idéal, un esprit ouvert à tout ce qui est beau, grand et noble, une volonté d'acier. C'est ce qui explique que ses journées, sans être mathématiquement ordonnées comme celles du cardinal Taschereau, étaient néanmoins bien remplies, et qu'il menait à bonne fin tout ce qu'il mettait sur pieds.

L'œuvre capitale de sa carrière a été la fondation de l'Université Laval. Sans doute, il n'en a pas eu l'idée première, il a trouvé en MM. Taschereau et Forgues des collaborateurs qui l'ont puissamment secondé, mais il n'en est pas moins le principal fondateur. Sans amoindrir le mérite de ses deux lieutenants, on peut affirmer qu'il a été le « *Deus ex machinâ* » de cet impérissable monument.

M. Casault était un silencieux, et les membres de cette caste manquent rarement d'être mis au nombre des sages; mais le prestige dont il jouissait était uniquement la résultante d'une incontestable supériorité. Elle se manifesta de bonne heure, car on raconte que M. Jérôme Demers, étant supérieur du Séminaire, le mentionna en plein examen public, comme « le meilleur élève qu'il eut encore rencontré. » M. Casault n'a pas seulement brillé au Petit Séminaire, mais dans toutes les positions qu'il a occupées, et il a laissé un nom qui ne fera que grandir dans l'histoire de notre pays.

Pendant les deux derniers mois, les jours se suivirent, et se ressemblèrent plus que jamais. Les écoliers, tout entiers à la préparation de leurs examens, ne se permettaient d'autre distraction que de jeter un coup d'œil sur leurs calendriers fin d'année, et de biffer chaque soir la journée qui venait de finir. La fête nationale même ne fut pas célébrée avec la pompe accoutumée. Il n'y eût ni banquet ni discours. Les écoliers firent mieux, ils donnèrent en faveur des incendiés de St Jean-Baptiste de Québec le montant collecté pour célébrer la fête suivant le cérémonial traditionnel. Le bataillon, qui s'était rendu en armes à

Maizerets, manœuvra la plus grande partie du temps, tira plusieurs salves dans l'après-midi, et à 4.30 h. on nous donna une modeste collation. Quinze jours après, les examens étaient terminés, et, le 8 juillet, avait lieu la distribution solennelle des prix. Le discours d'adieu fut prononcé par L.-N. Bégin. La plupart des écoliers prirent immédiatement leur feuille de route, bien que la sortie officielle fut fixée au 9 juillet.



CHŒUR DE L'ANCIENNE CHAPELLE DU SÉMINAIRE.



QUATRIÈME

1862-1863

Ce qui différencie la quatrième des classes précédentes.—Description du local de la quatrième.—Le régime militaire sous M. Roussel.—La caractéristique des quatrièmes.—La succursale de Lotbinière.—M. Roussel en présence de ses élèves.—M. Roussel, directeur du Pensionnat de l'Université.—La rentrée de 1862.—Petits collèges paroissiaux.—Liste des quarante-neuf élèves de la quatrième.—Les finissants de 1863.—Liste des prêtres agrégés et auxiliaires.—Changements dans le personnel du Séminaire.—M. Maingui, ancien régent de la première salle.—Ordination de M. V. Légaré, premier régent de la deuxième salle.—M. A. Légaré, procureur du Séminaire.—M. Forgues, ancien procureur.—M. Paxman, professeur d'anglais.—Retraite prêchée par le R. P. Royer.—Séance universitaire : collation des diplômes, éloge du fondateur de l'Université par le docteur Larue, le premier lauréat du prix du prince de Galles, dévoilement du marbre érigé à la mémoire de M. Casault et libera chanté à la chapelle.—Suspension des séances de la Société Laval.—Le deuxième centenaire de la fondation du Petit Séminaire de Québec.—Un concile provincial.—Sortie le 15 juillet.

Les écoliers ne furent pas exposés à sûrir pendant les vacances de 1862, car elles excédèrent à peine la durée d'un carême. Ce temps de villégiature, au milieu de la famille, s'envole toujours vite; mais pour les futurs élèves de quatrième,

cette vitesse semblait accélérée. Ils redoutaient d'autant plus le dernier jour de cette quarantaine que, le lendemain, ils allaient, pour ainsi dire, entrer dans un monde nouveau.

La quatrième, en effet, diffère beaucoup des classes précédentes. On y commence l'étude d'une langue presque morte; qu'on n'a jamais entendu parler, et dont l'alphabet même nous est inconnu puisqu'il est grec. On y tente également de nous initier à la facture des vers latins qui, hélas ! « sont souvent des enfants morts-nés. » Heureux l'élève dont on peut dire : « Péniblement construit, son vers froid et gêné, n'est que le fruit tardif d'un travail obstiné. » Néanmoins, les heures consacrées à fouiller le *Gradus*, à enfilet des dactyles et des spondées, ne sont jamais un temps perdu. La construction des vers latins est une gymnastique qu'on aurait tort d'anathématiser. C'est aussi en cette classe que les écoliers, imberbes la plupart, timides encore, sont officiellement présentés aux dieux et aux déesses dont le paganisme a bourré son Olympe. La simple mention du nom et de l'attribut prêtés à ces mannequins de la divinité « bons tout au plus à désigner les planètes dans un almanach, » et dont la nomenclature pourrait loger dans un vo-

cabulaire de deux ou trois pages, n'est pas jugée suffisante. On est tenu, de plus, de se familiariser avec les légendes que le catéchisme mythologique relate religieusement. Rien ne manquait au bonheur des quatrièmes de cette lointaine époque, pas même le petit coup d'appétit, sous la forme d'une décade du Jardin des *racines grecques*, à déguster tous les matins.¹ Comme couronnement, ce programme hérissé d'épines était exécuté sous la direction d'un professeur qui affectionnait le régime militaire, et que notre confrère Belleau va nous ressusciter presque en chair et en os.

« La quatrième ! Sur le haut de l'escalier du troisième, dans le corridor en face de l'ancien marché, première porte à droite. Grosse serrure. Enorme et lourde clef. Salle basse, toute sur la longueur, éclairée à une seule de ses extrémités, par deux ouvertures. C'est à ce bout de la salle que le professeur est assis, entre les deux fenêtres qui projettent leur lumière sur les élèves en-

1. Les décades et l'amplification latine sont maintenant supprimées. Quant au culte des vers latins, il n'est plus toléré qu'en quatrième. Malgré cela, je persiste à croire que l'ancienne méthode n'était pas la plus mauvaise, et que les élèves ne sauront pas mieux le latin et le grec que leurs devanciers.

filés de chaque côté. Par cette ingénieuse disposition, le professeur, le dos tourné à la lumière, est comme en embuscade. Il voit tout sans être vu, car l'effet de la lumière est de dérober le mouvement de ses yeux, de manière qu'il est impossible de dire s'il regarde dans son livre, ou s'il a les yeux sur vous.

« C'est la quatrième. Professeur : M. l'abbé Pierre Roussel.

« En y entrant chacun décline ses nom et prénoms, et reçoit un numéro, comme à la caserne. Ici, en effet, on est sous le régime militaire.

« Pendant que dans les autres classes, on consacre bien une bonne semaine, quelque fois plus, à secouer les souvenirs des vacances, en quatrième la discipline est en pleine vigueur, et la retenue bat son plein dès l'après-midi du premier jour. Le lendemain, on a déjà enjambé quatre pages de la grammaire grecque, autant de la prosodie, et cinquante vers de Virgile. Et ça marche. *Right—Left—Quick—March!* Tambour battant. Sans relâche. Sans relais. Tous les matins, inspection générale; et malheur à celui à qui il manque un bouton. Tous les mercredis et veilles de congé, grande revue et mise à l'ordre du jour pour le lendemain.

« Les quatrièmes ont une caractéristique. On les reconnaît partout : à l'étude, dans les corridors, à la salle, surtout à la retenue, avec leur compagne indispensable, la grammaire grecque. La retenue ! On y voit toujours un contingent remarquable de la quatrième, tiré de tous les rangs, sans distinction de naissance, ni de race, des sujets des meilleures familles, à relever le niveau de l'institution.

« C'est que le professeur Roussel ne connaît personne que par son numéro. Grands, petits, campagnards, citadins, c'est pour lui tout la même chose. Ils ne diffèrent que par le chiffre, le numéro un, le numéro deux, etc. C'est la justice idéale, avec bandeau sur les yeux, authentique.

« Tous les ans, un essaim de *nouveaux* venus de ce que l'on appelait la succursale de Lotbinière s'abattait sur la quatrième. Cette succursale était tout simplement une école libre, tenue à Lotbinière par un professeur alors renommé, M. Bédard, qui y enseignait le français, ainsi que les éléments latins et grecs. Il préparait ses élèves à entrer en quatrième où ils faisaient toujours bonne figure. M. le curé Faucher, un saint prêtre, dont le dévouement sacerdotal égalait l'originalité, y convoquait ceux des enfants de sa paroisse qui se

destinaient aux études et au sacerdoce. Il en est sorti toute une pépinière d'excellents prêtres et de citoyens qui ont fait leur marque dans le monde.

« Mais si les élèves de M. Bédard étaient férés sur le français, le grec et le latin, ils étaient moins forts sur l'anglais et sur la discipline. Leur première lecture dans le « *Modern History* » donnait au père Paxman des extases suivies de crises de nerfs inquiétantes. Le vieux Saxon, qui a enseigné l'anglais au Séminaire, pendant trente ans, sans apprendre un seul mot de français, relevait le collet de sa grande redingote noire, se bouchait les oreilles, les yeux, le nez, et jetait des cris à fendre l'âme. « Barbarisme ! » « Horrible ! » « Horrendum ! » Il parlait le latin comme sa langue, et c'est à la langue d'Horace qu'il avait recours dans les grandes circonstances.

« Les de Lotbinière de 1862-1863 étaient aussi revêches à la discipline qu'impitoyables pour la langue de Shakespeare. L'un d'eux, pris un jour d'une colique, au beau milieu d'une traduction de Virgile, avait fermé son livre, pris son chapeau et enjambé la salle. Il mettait la main sur la poignée de la porte, quand il se sentit saisir au collet par le maître de classe, et ramené à son siège avec une vigueur qui n'admettait pas de ré-

plique. La surprise eût l'effet de paralyser son mal, et il se convainquit, sans dénouement plus fâcheux, que, au collège, la liberté n'était pas aussi libre qu'à Lotbinière. Pas besoin d'ajouter, qu'après quelques semaines de cette discipline, les nouveaux venus manœuvraient comme de vieux troupiers.

« M. Roussel ne riait jamais devant ses élèves, et comme s'il eut voulu ajouter à la sévérité naturelle de sa physionomie, il portait en classe une soutane sans faux-col, et ne se rasait que le dimanche et les jours de congé. Il y avait pourtant une circonstance dans l'année qui faisait exception, c'était aux examens de semestre. Ce matin-là, il arrivait en classe en tenue de gala, comme un colonel à la tête de son régiment, un jour de parade, barbe fraîchement rasée, soutane des dimanches avec faux-col blanc, souliers bouclés. Il n'était plus reconnaissable. Souriant à tout le monde, il semblait avoir sur les lèvres les mots du grand capitaine : « Allons mes braves, faites votre devoir. » La quatrième faisait toujours honneur à son professeur.

« Ceux qui, plus tard, ont retrouvé M. Roussel au pensionnat de l'Université, ont pu admirer la souplesse avec laquelle il se pliait aux exigen-

ces les plus variées. Ce n'était plus le professeur toujours à cheval sur la discipline, affectant les airs d'un marabout fripé, mais le *gentleman* de mise irréprochable, le directeur affable, conciliant, faisant appel à la raison des élèves et à l'intérêt de leur avenir; mais surtout, entourant d'une sollicitude toute particulière ceux qui avaient été ses élèves au Séminaire.

« Sa chambre au pensionnat était ouverte à toute heure, et ceux qui ne l'ont pas vu là, n'ont connu qu'à demi ce remarquable éducateur. »

Nous n'avions donc pas tort de redouter le passage de la quatrième, et de reprendre sans enthousiasme le chemin du Séminaire. Tout de même, nous disions-nous: là où les aînés ont passé, les cadets passeront bien aussi.

Evidemment, la plupart de mes confrères raisonnèrent ainsi, car le 3 septembre, jour de l'ouverture des classes, le bataillon de M. Roussel comptait quarante-neuf élèves. Peu considérable était l'augmentation, mais en fait il y avait augmentation. Il ne faut pas en conclure que tous les cinquièmes se retrouvaient sur les bancs de la quatrième. Les nouveaux venus, au nombre de treize, en comptant Beaulieu et Fraser, deux confrères de la première heure, comblaient les vides

faits dans nos rangs.

L'avantage de commencer leur cours en quatrième, plusieurs nouvelles recrues le devaient aux excellentes écoles que possédaient alors quelques-unes de nos paroisses. Je puis citer, en particulier, Lotbinière, Saint-Michel, Cap-Santé, Saint-Jean et Saint-Laurent, île d'Orléans. On ne peut que regretter la disparition de ces académies sans le titre officiel, qui florissaient à une époque où nos gouvernements ignoraient presque le service de l'instruction publique, qu'ils sont aujourd'hui trop jaloux de contrôler. Qu'ils doublent et triplent plutôt des octrois trop maigres, laissant aux intéressés la liberté d'élaborer des programmes appropriés aux différents milieux. Autrefois on ne tentait pas de gaver les cervelles d'enfants, et l'on débutait par le commencement : la lecture, l'écriture et les quatre règles simples. Personne ne passait de cette zone dans une autre, avant de la connaître à fond. Si la botte de livres des enfants était légère et facile à porter, du moins la plupart d'entre eux savaient quelque chose, et le savaient bien. Non seulement on n'a plus de ces petits collèges paroissiaux, qui naissaient et prospéraient en dehors de la tutelle de l'Etat, sans ses programmes surchargés, et

uniformes pour les campagnes et les villes ; mais on n'a même plus d'aussi bonnes écoles élémentaires. Que ceux qui en doutent veuillent bien interroger les professeurs du Séminaire, qui, tous les ans, prennent contact avec des douzaines d'enfants venant de tous les coins de la province !

La liste des quarante-neuf élèves de quatrième va permettre de connaître les noms des nouveaux venus, et de noter ceux qui nous avaient faussé compagnie.

Le groupe de la quatrième de 1862-1863 comptait : *Beaulieu*, U. Bélanger, *Belleau*, F. Bernier, *Blouin*, Ed. Burroughs, Anselme Caron, *Casault*, *Cimon*, Jean Chaperon, Ed. Chateauvert, Félix Couture, *Darveau*, P. Descombes, *Desrochers*, *Désiel*, J.-B. Dugal, *Fortier*, *Fraser*, A. Fréchette, Georges Garon, Edmond Gauvreau, Eug. Gingras, *Gosselin*, *Guay*, J.-E. Grondin, J. Hamel, *Em. Huot*, Ed. Huot, *Labrecque*, *Ladrière*, *Laflamme*, Ed. Laliberté, Téléspore Laliberté, J. Lavoie, Paul Lavoie, *D. Lemieux*, S. Marmette, J.-B. Morissette, Elz. Morissette, *N. Paquet*, Ed. Patton, Arthur Robitaille, Jules Robitaille, Pierre Roy, Georges de Saint-Georges, *J. Sexton*, Jules Taché, E. Vaillancourt.

Parmi les treize nouveaux condisciples, cinq :

Ladrière, Laflamme, Éd. Laliberté, ainsi que Beaulieu et Fraser, comme je l'ai déjà fait remarquer, devaient être au nombre des finissants de 1868, dont le groupe, en quatrième, était presque au complet.¹

Tous les ans, à notre retour des vacances, nous constatons quelques changements dans le personnel du Séminaire. Sa physionomie, comme celle d'une classe, tout en restant essentiellement la même, ne cesse jamais de se modifier. Ces permutations sont dans l'ordre naturel des choses. Tout change; pas un coin de la scène du monde qui échappe à cette loi.²

Les élections de 1862 opérèrent les changements suivants: M. Buteau succéda à M. Casault, comme directeur du Grand Séminaire et

1. Finissants de 1863 : Chs. Baillargeon, Cyrias Bérubé, Anselme Boucher, Wilbrod Couture, Francis Erly, Auguste Gosselin, prêtres; David Larose, Peter McIntyre, médecins; Chs. Murray, Edward Murray, neveux de Mgr Horan, prêtres; Cyrias Pelletier, Juge de la Cour supérieure; Eugène Rousseau, médecin.

2. Pendant l'année 1862-1863, les prêtres agrégés étaient : MM. Taschereau, Gingras, Buteau, Méthot, Laverdière, Audet, Ad. Légaré, Hamel, Cyr. Légaré. Les auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Brunet, Stremler, Laliberté, Roussel, Ben. Paquet, Beaudet, Chandonnet, Maingui, L.-H. Paquet, V. Légaré, Dumontier et Gonthier. Ces deux derniers représentaient le Séminaire au Collège de Lévis.

professeur de théologie morale; M. Adolphe Légraré fut nommé procureur; M. Méthot, professeur de rhétorique, fut remplacé par M. C. Légraré, professeur de seconde; celui-ci par M. Beaudet, professeur de troisième; ce dernier par M. Ben. Paquet, qui venait de quitter le vicariat de N.-D. de Québec pour entrer au Séminaire, et M. Désiré Vézina, professeur de cinquième, était remplacé par M. L.-N. Bégin. Les autres professeurs restaient les titulaires des mêmes classes.

Les deux premiers régents, MM. Auger et V. Légraré, avaient pour auxiliaires: MM. C. Hallé, N. Laliberté, Sauvageau, Neville, Doherty et Bégin.

Les habitués de la salle des grands ne retrouvèrent donc point M. Maingui à son poste de premier régent. Il avait temporairement accepté le cours de mathématiques au Séminaire de Sainte-Thérèse, et on l'avait remplacé par M. Auger. Ce changement ne contrista personne, car les écoliers, en général, le trouvaient trop rigoriste. Le règlement, disaient-ils, est pour lui aussi sacré que la loi du Sinaï. De plus, une paralysie de la langue, qui le retenait plus ou moins longtemps sur une même syllabe, le gênait et l'empêchait de se montrer sous un jour

qui l'aurait fait mieux apprécier. M. Maingui n'était pas rigoriste, mais exigeant, surtout pour soi-même. Il est de fait que je n'ai jamais croisé sur mon chemin un prêtre plus esclave de sa règle. Il n'oubliait jamais qu'elle est l'expression de la volonté de Dieu. C'est ce qui explique son intransigeance en matière de discipline. L'incident suivant met bien en lumière le surnaturel des mobiles qui l'inspiraient, et son impeccable impartialité.

Il imposa un jour une pénitence publique à un élève qu'il croyait coupable de je ne sais plus trop quelle infraction au règlement. On s'étonna, car l'inculpé était l'un des meilleurs écoliers. Peu après, M. Maingui réalisant sa méprise, n'hésita pas à faire amende honorable et à réparer l'erreur en présence de toute la communauté. Cette punition imméritée, à laquelle l'élève eut le bon esprit de se soumettre, ne compromit nullement son avenir, puisqu'il a eu l'honneur, en 1896, d'être appelé au poste de premier ministre de la province de Québec.

Après avoir passé deux ans au Séminaire de Sainte-Thérèse, M. Maingui fut rappelé à Québec et nommé assistant-procureur. C'est dans cette position, plus en harmonie avec ses goûts

et ses aptitudes, que la mort est venue le chercher en mars 1878. Il dut enfin capituler devant la maladie contre laquelle il luttait depuis nombre d'années; mais il pouvait se rendre le témoignage de lui avoir disputé le terrain pied à pied, et d'avoir, grâce à un régime presque héroïque, retardé sa victoire une dizaine d'années au moins. Le Séminaire perdit en M. Maingui un mathématicien distingué, un auxiliaire dévoué et un saint prêtre.

Les confrères de la quatrième que l'âge retenait à la salle des petits eurent pour premier régent, M. Victor Légaré. Il n'était pas encore prêtre, mais il allait bientôt le devenir. Ses désirs se réalisèrent le 22 février 1863, jour où il fut ordonné, en même temps qu'un confrère plus jeune, M. F.-X. Delage. Le lendemain, il dit sa première messe à la chapelle du Séminaire, et communia les membres de sa famille. Georges Fraser, successeur de L.-N. Bégin comme organiste de la communauté, était à l'harmonium, accompagnant Isidore Belleau qui, alors, avait un gosier de rossignol. Les servants de messe, l'organiste et le soliste étaient tous des élèves de la salle que présidait M. Légaré.

M. Delage monta dire sa première messe à Charlesbourg, sa paroisse natale.

Ces souvenirs me reportent à quarante-cinq ans en arrière, bien qu'ils soient d'hier, au compte de ma mémoire. Les enfants de cette époque sont aujourd'hui des sexagénaires, et les deux ordinands sont disparus de la scène depuis plusieurs années. Le premier est décédé subitement, en 1898, en son presbytère de Saint-Jean Chrysostôme; le second est mort à St-Roch de Québec, en 1905, et son corps repose maintenant dans l'église où il a fait sa première communion et célébré sa première messe.

Le changement le plus important, en 1862, fut la nomination de M. A. Légaré à la charge de procureur. Je puis affirmer, en connaissance de cause, qu'il était difficile de mieux choisir, puisque de 1868 à 1872, j'ai été l'un de ses assistants.

Le procureur du Séminaire de Québec est plus qu'un simple procureur. Il est, à la fois, un ministre des Finances, des Travaux publics, de l'Agriculture, de la Colonisation, des Terres et Forêts de la seigneurie de la Côte Beaupré. On peut même dire qu'il est la pierre angulaire de la maison. Il peut, en effet, selon qu'il est plus ou

moins qualifié, consolider le crédit et les œuvres de l'institution dont il est l'intendant, les maintenir à l'état stationnaire, ou les ébranler. Il est donc aisé de présumer les connaissances et les aptitudes multiples que requiert la bonne administration de tous ces départements, par un seul titulaire, qui n'a peut-être jamais eu un nombre suffisant d'auxiliaires. Aussi, s'il a un peu de la sagesse et de la prévoyance du célèbre vice-roi qui sauva l'Égypte de la famine, sous le règne des Pharaons ; si, du moins, le dépôt qui lui a été confié continue à grossir, il a droit, il me semble, à l'honneur de figurer parmi les arrière-fondateurs.

Ces aptitudes et ces connaissances, M. Légaré les possédait dans une mesure qui n'a été dépassée que par M. Forgues. Lorsqu'il démissionna en 1879, les diverses branches de l'administration fonctionnaient parfaitement ; leurs recettes l'emportaient notablement sur leurs dépenses ; en un mot, la position financière du Séminaire n'avait jamais été plus enviable.

M. Légaré n'était pas ce que pouvait laisser croire son extérieur froid, quelque peu hautain et dédaigneux. Ce qui préjugait ceux qui le connaissaient seulement de vue, n'était qu'appar-

rent. Cette impression s'évanouissait au premier contact avec la réalité. Paternel pour ses inférieurs, courtois et bienveillant pour ses égaux, respectueux pour ses supérieurs, tel il m'est apparu—sans jamais se démentir—au cours de mon passage à la procure. Son humble auxiliaire, il l'a toujours traité avec une bonté qu'il n'a jamais oubliée, ni manqué de rappeler en maintes circonstances. Autoritaire, il ne l'était pas. Il a pu le paraître à ceux que leur tempérament prédispose au rôle de courtisans, ou qui, placés dans les mêmes conditions, l'auraient probablement été; mais il n'a jamais fait plus que se tenir debout en toute occasion. Les caractères de cette trempe, plutôt à Dieu qu'ils fussent moins rares !

M. Légaré a été un digne successeur de M. Forgues, cet ancien procureur que je suis tenté d'appeler le second fondateur du Séminaire de Québec. Que personne ne s'en scandalise ! Je l'ai bien connu, puisqu'il a été, dix-sept ans, le curé de ma paroisse natale. Ses années de procure étaient souvent le thème de ses conversations. Les faits principaux de sa carrière de procureur, il me les a plus d'une fois relatés en détail, de sorte que j'ai bien connu l'état financier du Séminaire, au début et

à la fin de son administration. MM. Forgues et Légaré ont été, dans mon humble opinion, les deux plus remarquables procureurs du Séminaire pendant le dernier siècle.

M. Légaré démissionna en mars 1879. Il hésita beaucoup, et s'il fut resté à son poste, comme il l'avait promis à un vieil ami qu'il consultait souvent, il aurait peut-être mieux servi la politique administrative qu'il n'avait pu faire triompher. Mais, procureur depuis dix-sept ans; plus au fait que ses collègues de la situation financière du Séminaire, du montant annuel qui pouvait être affecté aux dépenses extraordinaires; convaincu que le projet de construction adopté par la majorité du Conseil ne pouvait manquer de paralyser les œuvres de l'institution; probablement sollicité par des motifs d'ordre secondaire, il crut devoir démissionner et quitter une maison qu'il avait aimée comme soi-même. J'ignore s'il a été bon ou mauvais prophète. Quoiqu'il en soit, c'était son droit; et en l'exerçant au détriment même de ses goûts et de ses intérêts personnels, il ne pouvait ni démériter ni se déprécier. Au reste, toute démission qui entraîne des sacrifices mérite au moins le respect. M. Légaré entra immédiatement dans le minist-

tère paroissial, auquel ne prépare guère la charge de procureur, comme il s'en aperçut un peu tard.

M. Forgues démissionna lui aussi, dans une circonstance dont j'ai oublié les détails. Sa malle, transportée déjà sur le perron de l'aile centrale, allait être expédiée à Saint-Michel, lorsque le supérieur, M. Casault, cédant sur le point controversé, pria M. Forgues de reprendre immédiatement ses fonctions de procureur.

M. Légaré a été successivement curé de Saint-Denis, de Sainte-Croix, et de Beauport en dernier lieu. Il démissionna en 1893, et se retira à l'Hôtel-Dieu de Québec, où il est décédé en juin 1895.¹

Sur la fin de la première semaine de septembre nous fîmes connaissance avec le professeur d'anglais des classes supérieures. La première entrevue fut passablement houleuse. Il était à peine rendu à son siège, qu'un élève, livres sous le bras, se dirigeait vers la porte de sortie. La sentinelle ecclésiastique, qui montait régulièrement la garde pendant ce cours, lui demanda le mot de passe. « Je n'apprends pas l'anglais, répondit Paul. » Les rires de la classe lui firent

1. Il a été inhumé à Beauport.

comprendre qu'il était victime d'une mystification.

Le bonhomme Paxman, comme nous l'appelions *in petto*, s'installa, ajusta ses lunettes d'or, ouvrit son missel, qui n'était autre que le « *Modern history*, » et débuta en nous faisant lire à tour de rôle. Ne pas défigurer certains noms qu'il prononçait pour la première fois, eût été presque miraculeux. Or, pour plusieurs bonnes raisons, il ne faisait point de miracles. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, le confrère Caron eut une fière peur lorsqu'il s'entendit appeler : « *Master Caronc*. » Ne saisissant pas la différence qu'il y a entre *Master* et *Miss*, et voyant son nom de famille féminisé, il se crut métamorphosé. Mais sa moustache, qu'il s'empressa de palper, le rassura. Ces altérations de noms nous amusèrent si bien, que les soixante minutes de la classe anglaise furent totalement perdues. Ce charivari fut le premier et le dernier. La seule taquinerie qui resta en honneur, fut la prononciation des *should* et *would* à la canadienne. Nous lui en avons servi à souhait tout le cours de l'année. Le bonhomme sursautait chaque fois, et paraissait aussi épouvanté que Saint-Jérôme méditant sur le jugement dernier.

M. Paxman était un beau vieillard, très instruit, parlant également bien le latin et l'anglais, mais ne sachant pas un mot de français. Il professait depuis nombre d'années lorsque nous avons commencé notre cours, et c'est peut-être un peu notre faute s'il a été mis à la retraite l'année suivante. Le Séminaire, en reconnaissance de ses longs services, lui paya, sa vie durant, une pension qui lui permit de finir ses jours sans se préoccuper du lendemain.

Rien de remarquable à noter pendant les quatre premiers mois de l'année 1862-1863. A part la retraite qui commença le 8 octobre et fut prêchée par le R. P. Royer, O.M.I., on tourna dans le cercle ordinaire : promenades à travers Québec, les jours de congé, à l'est, à l'ouest, au nord et au sud.

La monotonie du premier semestre fut rompue pour la première fois le 8 janvier, qui fut en quelque sorte un jour de fête. Il y eut d'abord la séance solennelle de la collation des diplômes universitaires, présidée par M. Taschereau, deuxième recteur de Laval, en présence d'une foule de prêtres et de laïques. Le docteur Hubert Larue prononça l'éloge du premier recteur, dont il avait été l'élève et le protégé. Il dût intéres-

ser, car j'ai souvenir qu'il était fréquemment applaudi.

La collation des diplômes terminée, le prix du prince de Galles, fondé en 1860 par celui qui règne aujourd'hui sous le nom de Édouard VII, fut donné pour la première fois. Le lauréat était un jeune abbé qui venait de prendre la soutane après un brillant cours d'études. Il ne devait plus s'arrêter dans sa marche ascendante. Il est actuellement archevêque de Québec, et il n'a probablement pas encore complété son *cursus honorum*.

Sur l'invitation du recteur, une bonne partie de l'auditoire prit ensuite le chemin de l'ancienne chapelle pour assister au dévoilement du marbre drapé de deuil, érigé à la mémoire de M. Ls-J. Casault, et au *Libera* solennel chanté à cette occasion. Mgr. Baillargeon présida cette cérémonie religieuse. Le marbre a eu le sort de la chapelle que nous aimions tant ; mais l'œuvre du fondateur de Laval ne cessera de rappeler son nom aux futures générations.

Pendant l'hiver de 1863, la Société Laval passa par une crise qui se termina par la suspension temporaire des séances. A la suite d'une cabale parfaitement organisée, Théodore Jobin, simple

rhétoricien, fut élu président, et Cyrias Pelletier, élève de philosophie *junior*, fut nommé secrétaire. On soupçonne aisément ce qui arriva. La querelle s'envenima au point que le directeur de la Société vint publier, au milieu d'une séance, le décret de suspension. Aux membres qui s'avisèrent d'applaudir, M. Méthot, répliqua « qu'il n'était pas venu mendier leurs applaudissements, » et s'empressa de disparaître. Ce fut le signal d'une salve d'applaudissements prolongés.

La meilleure tactique d'un secrétaire élu dans de semblables conditions serait plutôt d'accepter gaiement la position à laquelle il est nommé, de remercier ses électeurs de l'honneur qu'ils lui ont fait, et de remplir ses fonctions jusqu'à une prochaine élection. S'il montre du dépit, et refuse d'agir comme secrétaire, le but de ceux qui n'avaient d'autre intention que de l'agacer est alors atteint.

Cette crise de la Société Laval était la deuxième du même genre, et ne devait pas être la dernière. Elle se renouvela, en 1866-1867, dans des conditions identiques. Le docteur M. Fiset, qui a toujours été un belliqueux, fut l'un des principaux organisateurs de cette élection, qui aboutit à la nomination de I.-N. Belleau comme secré-

taire, et à celle d'Apollinaire Gingras, comme président. Le premier était élève de philosophie *junior*, et le second, élève de rhétorique. Plusieurs amis de ce confrère démissionnèrent immédiatement.¹

La fête la plus mémorable de l'année scolaire 1862-1863 fut celle du deuxième centenaire de la fondation du Petit Séminaire de Québec. Rien ne fut épargné pour la rendre aussi grandiose que possible.

Le dimanche précédant le 30 avril, le curé de Québec, M. Auclair, dont les prônes étaient toujours admirablement tournés,² fit l'historique sommaire de ce Petit Séminaire où il avait étudié, rappela les services qu'il avait rendus, et lut ensuite le programme de la fête, à peu près

1. La Société Laval a été fondée en décembre 1851 ; la Société Saint-Denys, en décembre 1852 ; la Société St-Louis de Gonzague, en 1858 ; et la Société Ste-Cécile, en mai 1869.

2. Il réussissait aussi assez bien dans le genre sermonnaire ; mais une gêne naturelle qu'il ne put jamais dompter, lui joua parfois de mauvais tours. Prêchant un jour sur l'observance du dimanche, il s'emmêla au point de dire « qu'il fallait travailler au moins trois heures pour ne pas pécher mortellement. » Il était plus dans le vrai lorsqu'un lapsus linguæ lui fit dire qu'on devait, pendant les Quatre-Temps, demander pardon à Dieu des péchés commis pendant la dernière session.

dans les termes suivants : messe de communauté, dans la chapelle du Séminaire, à 7.30 heures ; grand'messe pontificale à la cathédrale, sermon et *Te Deum*, à 10 heures ; présentation d'adresses dans la cour de la deuxième salle, à l'issue de la messe ; Salut solennel à la chapelle du Séminaire, à 5 heures de l'après-midi, puis concert dans la salle des promotions.

La messe de communauté fut dite par M. Granet, supérieur des Sulpiciens ; la grand'messe fut chantée par Mgr Baillargeon ; l'allocution fut prononcée par M. Antoine Racine, alors desservant de St-Jean-Baptiste, de Québec, et l'adresse des citoyens de Québec fut lue par Philippe Jolicœur, pro-maire de Québec ; celle des membres catholiques des deux Chambres du Parlement de Québec, par J.-É. Turcotte, président de l'Assemblée législative, puis celle du clergé diocésain, par M. F. Cazeau, vicaire général ; la Bénédiction du Saint-Sacrement fut donnée par le curé de N.-D. de Lévis, M. Déziel.

Le concert du 30 avril 1863 est peut-être le plus beau qui ait jamais eu lieu à l'Université Laval. Le chant et la musique furent superbes. Les discours, prononcés par MM. C. Légaré et P.-J.-O. Chauveau furent éloquents comme celui

du matin.

Ce concert, dont on peut relire le programme, en consultant l'Appendice de cette monographie, avait été préparé par M. l'abbé Hamel, par l'organiste de la cathédrale, A. Dessane, et par le directeur de la fanfare du 60e régiment, G. Raineri.

Il ne me reste plus qu'à mentionner le Concile provincial de 1863, dont l'ouverture solennelle eut lieu le jour de l'Ascension. Les séances publiques nous intéressèrent beaucoup, et nous fournirent l'occasion d'entrevoir les figures épiscopales du Haut et du Bas Canada, comme nous disions alors. C'est toute la part que nous avons prise à ce concile, car la fonction de caudataire, la seule qui fut possible à un élève de quatrième, n'était pas encore créée. Ces assises ecclésiastiques, en tout cas, furent notre unique distraction extraordinaire pendant les deux derniers mois qui s'en allaient à tire d'aile. Enfin, le 15 juillet, nous partions en vacances, et le bataillon de M. Roussel n'était pas le moins enchanté d'être licencié.

« On sortait de la quatrième, dit Belleau, hors d'haleine, presque morfondu. Deux ans de ce service auraient mis tout le monde sur les dents.

Heureusement que la troisième arrivait, et que les choses avaient été sagement disposées pour que cette année-là fut comme l'épanouissement naturel, sans efforts, des travaux de l'année précédente, la germination et la croissance après le travail pénible des semailles. Il n'y avait, pour ainsi dire, qu'à se laisser faire. On avançait par l'effet de la vitesse acquise.»



TROISIÈME

1863-1864

La rentrée de septembre 1863.—Liste des quarante-trois élèves de troisième.—Les finissants de 1864.—Les condisciples qui nous ont quittés.—Un seul nouveau venu.—Les changements du personnel enseignant.—Notre professeur, M. Beaudet.—M. Doherty, professeur d'anglais en remplacement de M. Paxman.—La classe entière en grève.—Les régents de 1863-1864.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—Un confrère en route pour la Malbaie.—Excursion à Lorette.—M. Perraud prêche la retraite annuelle.—La première retraite de vocation.—Les automédons du Séminaire et M. Stremmer.—Une explosion au pied de la rue d'Auteuil.—Une secousse sismique.—Séances de la Société Laval.—Une assemblée plénière des pensionnaires au sujet du bataillon.—Passage de M. Quartier au Petit Séminaire de Québec.—Banquet de la fête nationale.—Distribution des prix et sortie le lendemain 12 juillet.

La rentrée n'est jamais un jour d'allégresse; mais lorsqu'elle coïncide avec une pluie diluvienne, comme le 3 septembre 1863, il ne manque plus rien à la note triste. Heureusement, la pensée que nous étions enfin arrivés au point central du cours classique nous empêchait de faire trop pitteuse mine. La troisième, en effet, est à mi-chemin entre la septième et la physique. Le *termi-*

mais que, jusque là, nous apercevions à peine, que nous avions souvent désespéré de jamais atteindre, cesse de se confondre avec l'horizon, et commence à se dessiner. Cette vision aiguillonne et protège contre la tentation de regarder en arrière. On peut comparer—avec assez de justesse—les impressions d'un écolier au commencement, au milieu et à la fin de son cours, à celles du touriste qui fait l'ascension d'une montagne dont la cime se perd dans les nues.

Ce stimulant n'était pas le seul, car la troisième nous ménage du nouveau. Les matières enseignées jusque là vont compter une nouvelle sœur qui ne manque pas de charmes. Sans être un fruit défendu, puisqu'elle est inscrite sur le programme officiel, la littérature en a quelque peu la séduction. Tant qu'on n'y a pas goûté, on s'illusionne plus ou moins. On s'imagine que cette science, faisant exception à la règle générale, n'exige de ses prétendants rien de pénible, et qu'il leur suffit de vouloir pour faire sa conquête. Aussi naïfs que nos devanciers, porteurs du même bagage d'illusions, la troisième nous apparaissait donc comme une nouvelle terre promise.

Le lendemain de la rentrée, les quarante-trois élèves suivants prenaient place sur les bancs de

la troisième, dont le local était alors au premier de l'aile incendiée en 1865 : *Beaulieu*, Ulric Bélanger, *Belleau*, Ferd. Bernier, *Blouin*, E. Burroughs, Anselme Caron, *Casault*, Jean Chaperon, Félix Couture, *Cimon*, *Darveau*, P. Descombes, *Desrochers*, *Déziel*, F.-X. Drouin, *Fortier*, *Fraser*, A. Fréchette, G. Garon, Edm. Gauvreau, *Gosselin*, J.-E. Grondin, *Guay*, Joseph Hamel, *Em. Huot*, *Labrecque*, *Ladrière*, *Laflamme*, Ed. *Laliberté*, Joseph Lavoie, Paul Lavoie, *Lemieux*, S. Marmette, J.-B. Morissette, Elz. Morissette, *Paquet*, Arthur Robitaille, P. Roy, Georges de Saint-Georges, *Serton*, Jules Taché, E. Vaillancourt.¹

La salle de la troisième était pleine comme un œuf, bien que nous eussions perdu Chateaufort, Dugal, Gingras, E. Huot, Téléphore Laliberté, Patton et Jules Robitaille. Quelques-uns de ces confrères avaient pris un chemin de raccourci pour arriver au but qu'ils poursuivaient. Ainsi, Patton est devenu médecin, et se trouve être

1. Les finissants de 1864 étaient : Frs Audet, notaire ; J.-E. Bédard, avocat ; Jean Charlebois, notaire ; Louis Gauthier, prêtre ; Solfrid Larue, Josué Martin, médecins ; J. Pelletier, notaire ; P. Power, A. Teeling, prêtres, deux américains que la guerre de sécession avait forcés de venir terminer leur cours à Québec ; Guillaume Roy, prêtre.

le doyen des membres de la Faculté que compte notre classe. Jules Robitaille est mort subitement quelque temps après avoir été reçu avocat. Éd. Huot est entré dans le service civil. Gingras, sorti au milieu de la quatrième, pendant une bourrasque nerveuse du professeur, n'a jamais voulu être plus qu'un Roger-Bontemps. Dugal est entré à l'École Normale Laval. Téléphore Laliberté a pris la route des États-Unis, où il vit encore, et Chateauvert s'est si bien noyé dans la masse, que nous ignorons ce qu'il est devenu. Le seul nouveau confrère que nous comptions, F.-X. Drouin, ne devait pas longtemps siéger à nos côtés. Le chiffre des élèves, descendu de quarante-neuf à quarante-trois, devait dorénavant diminuer graduellement tous les ans.

Sans être dans le secret des dieux, nous pensions que M. B. Paquet serait notre professeur de troisième. Il en fut décidé autrement. Il partait pour Rome, à la mi-septembre, en même temps que MM. L.-H. Paquet et L.-N. Bégin. On lui donna pour successeur M. Désiré Vézi-na. Ce choix nous allait à merveille. Malheureusement, notre ancien professeur de cinquième nous était enlevé au bout de huit jours, à la suite de nouveaux remaniements dans le personnel de

l'enseignement. L'ancien titulaire de la rhétorique, M. Méthot, reprenait son poste ; M. C. Légaré descendait en seconde ; M. Beaudet en troisième ; M. Vézina en cinquième. Seul M. Roussel ne fut pas dérangé. En fait, il a toujours été un professeur inamovible.

Cette fois, il était définitivement statué que M. Beaudet serait notre *magister* le reste de l'année, à moins de circonstances inattendues. Familier avec les littératures grecque, latine et française, critique sûr, élégant et spirituel, helléniste passionné, il était parfaitement outillé pour l'enseignement des lettres. Professeur consciencieux, il s'imposait journellement la corvée d'annoter—comme une composition de concours—les quarante-trois copies qui lui étaient remises chaque matin. Les élèves dont la bonne volonté était au diapason de la sienne pouvaient donc faire une excellente classe. Mais M. Beaudet ne possédait pas—comme M. Roussel—le don de discipliner, d'entraîner et de faire manœuvrer ses troupes avec méthode et précision. On le devine en le regardant trotter à la suite du groupe d'élèves qu'il conduit de la salle à la classe, ou plutôt qui le remorquent au pas de course. On ne tarde pas à le constater en entrant avec lui. Du moment

que chacun est à son siège, nous récitons—plus ou moins mal—le *Veni sancte*, puis a lieu immédiatement la cueillette des copies. Quand le professeur est à droite, un groupe de la gauche se bouscule ; lorsqu'il passe à gauche, un groupe de la droite commence le même jeu. Le rappel à l'ordre : « Allons là-bas, » invariablement le même, est prononcé sur un ton qui semble presque vouloir dire : Tapez fort messieurs, car vous semblez en veine. Le curé actuel de Saint-Augustin, M. Godin, avait le talent particulier d'imiter, à s'y méprendre, le ton, la voix et les gestes habituels de celui qui a été son professeur après avoir été le nôtre. Cette bruyante entrée est suivie de la récitation des leçons. Naturellement, les suspects sont régulièrement passés en revue, pendant que leurs confrères s'embêtent. Cette partie du cérémonial dure généralement plus d'une heure. Après avoir distribué quelques pensums aux plus méritants, notre professeur retourne à ses élèves les copies de la veille, scrupuleusement épluchées. On commence enfin la traduction d'un auteur grec ou latin ; mais les deux heures de classe sont tellement entamées, que la cloche chante son *ite missa est* au même moment, et oblige de remettre la partie au lendemain.

Ce simple coup d'œil laisse aisément soupçonner la monotonie des classes de ce professeur sans vie. Jamais la moindre historiette; rarement un mot pour dérider les fronts; toujours le calme plat. Notre principale distraction, à part celles qui étaient illégales, consistait à le regarder courtiser une superbe tabatière, paresseusement couchée sur sa table. Il la rapprochait de temps en temps, la tapait amicalement, comme pour l'éveiller, et lui escamotait coup sur coup deux ou trois bonnes pincées de tabac. Puis, visiblement au comble du bonheur, il époussetait menton et soutane, pour les débarrasser des molécules qui n'avaient pu trouver place au chef-lieu.

Il manquait aussi à M. Beudet une paire de bons yeux, les siens étaient myopes. La mèche en fut vite éventée, et la découverte exploitée. Plusieurs élèves lurent consciencieusement, d'un bout à l'autre de l'année, les leçons qu'ils trouvaient plus commode de ne pas apprendre. Lorsque nous composions en histoire, il exigeait que les manuels Drioux se tinssent debout, sur la pile des livres et des cahiers de chaque élève, qui leur servait de piédestal. La consigne était respectée, et les inquiétudes du professeur dissipées. Mais il oubliait que tous ces manuels, quelle que soit la

période historique qu'ils traitent, ont la même taille, le même teint, la même physionomie, se ressemblent comme des jumeaux. Aussi, la plupart des Drioux en vedette étaient des intrus qui n'avaient droit de circuler qu'en quatrième. Il croyait, honnêtes comme lui, ces grands enfants que l'irréflexion seule faisait manquer à l'honneur et à la loyauté.

En revanche, nous étions parfois victimes de cette myopie. Cette mésaventure arriva un jour à Marmette, digne pourtant d'un meilleur sort. M. Beudet pensant l'avoir pris la main dans le sac, le gratifia d'un pensum. Labrecque qui, cette fois, était le coupable, réclama en vain la punition infligée, et n'obtint d'autre réponse que celle-ci : « M. Marmé fera le pensum. »

M. Beudet a passé un peu plus de dix ans dans l'enseignement. Au sortir du professorat, il a occupé presque aussi longtemps la charge de préfet des études ; puis la dernière décade de sa vie s'est écoulée en partie dans une inaction forcée. Il est décédé en 1891, âgé seulement de 61 ans.

M. Doherty, encore étudiant en théologie, fut appelé à recueillir la succession de M. Paxman. Il a donc été notre professeur d'anglais en troi-

sième, en seconde et en rhétorique. On pourrait dire de nos professeurs d'anglais : « plus ça changeait, plus c'était la même chose. » Ce dernier, pétri d'esprit, mais inégal comme la cuisinière irlandaise, au caractère mobile, savait être, presque en même temps, le plus aimable et le plus maussade des professeurs. Il était l'un ou l'autre, suivant les brusques variations de son tempérament. Ses tempêtes éclataient comme des coups de tonnerre dans un ciel serein, et le beau temps renaissait aussi vite. Je suis de ceux qui n'ont jamais pu s'habituer à cette température capricieuse.

A part les démêlés ordinaires et presque inévitables, entre professeurs et élèves, nos relations au cours de la troisième furent assez bonnes. Mais il en fut autrement en seconde. A un moment donné, la classe tout entière se mit en grève, spontanément, pour ainsi dire. Nous avons tous conscience d'avoir mieux soigné l'anglais ; cependant les bulletins ne causaient pas de nous en termes plus flatteurs, leur appréciation était identique à celle du dernier semestre de la troisième. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer une crise dont le dénouement pouvait être tragique. Une grève d'écoliers, en effet, est affaire

délicate et périlleuse. Il est si facile de mettre les mécontents à la porte ! Il fallait donc beaucoup de circonspection, et surtout ne pas se mettre en rupture de ban avec le règlement. Aussi chacun veilla scrupuleusement « à rendre à César ce qui est dû à César » Du moment que la silhouette du professeur d'anglais apparaissait, on aurait dit une classe peuplée de statues de marbre, inanimées jusqu'à son départ. Cette bouderie, agaçante pour ce dernier, fatigante pour tous, ne pouvait être qu'éphémère. Au bout de cinq à six jours de ce purgatoire, M. Doherty, incapable de souffrir plus longtemps ce martyre intérieur, supplia de lui faire connaître le motif de notre mauvaise humeur. Ce fut pour Belleau l'occasion de plaider sa première cause. Désigné par ses confrères, il se leva bravement et expliqua nettement leur attitude. Après avoir félicité cet avocat en herbe, notre professeur plaida coupable, indirectement ; avoua méprise involontaire, tendit la branche d'olivier, et termina en décrétant un *Deo gratias* auquel seule la cloche mit fin. La hache de guerre était enterrée, et une nouvelle lune de miel commençait, au moins pour quelques semaines. On sait que les tempêtes d'écoliers ont plus de surface que de profondeur,

et qu'il est facile d'apaiser leurs flots courroucés. Laissez-les vibrement vider leur cœur, au lieu de prendre l'affaire au tragique et immédiatement les relations redeviennent cordiales. Les *scénettes* qui eurent lieu en rhétorique ne dégénérent jamais en conflit. D'ailleurs, je les ai toutes oubliées, à l'exception d'une crise hystérique, qu'un mot inconsideré de ma part, provoqua chez notre professeur d'anglais. Sa mercuriale m'aurait laissé fort indifférent si, alors, j'avais mieux connu la pauvre humanité, et compris combien certain tempérament national est difficile à museler..

Né à Québec en 1838; ordonné prêtre en 1865, M. Doherty compta quatre ou cinq ans au nombre des prêtres auxiliaires du Séminaire. Il débuta dans le ministère par le vicariat de Sainte-Catherine, passa peu après à celui de Saint-Roch, Québec, où il est décédé le 20 mai 1872. M. Blais, aujourd'hui évêque de Rimouski, lui succéda comme professeur d'anglais.¹

Les régents furent: MM. A. Pelletier, V. Légaré, J. Auger, N. Laliberté, Antoine Gauvreau, C. Hallé, J. Maguire, Cyrias Bérubé. La pre-

1. M. Doherty a été inhumé dans la chapelle des Ursulines de Québec.

mière salle était sous la direction de M. Pelletier ; la deuxième, comme l'année précédente, sous celle de M. Victor Légaré, heureux au milieu des tout jeunes, sachant s'en faire aimer, et n'ambitionnant rien de plus.

Abstraction faite des permutations que nous avons déjà notées, la liste des autres titulaires ne fut pas modifiée : mêmes directeurs, mêmes professeurs de théologie, mêmes professeurs de sciences, même préfet des études, même procureur et même économe.¹

Dès les premières semaines de septembre, un confrère de classe, pris de nostalgie, nous faussa compagnie. Au sortir du déjeuner, il quitta son rang sans être remarqué, descendit au hâvre du Palais, et prit passage à bord d'une goélette en partance pour la Malbaie. Il avait volontairement oublié de se munir d'un passeport, mais il comptait rééditer dans son dénouement la parabole de l'enfant prodigue. Malheureusement

1. Pendant l'année scolaire 1863-1864, les prêtres agrégés étaient : MM. Taschereau, Gingras, Buteau, Méthot, Laverdière, Audet, A. Legaré, Hamel, C. Légaré, Roussel ; et les prêtres auxiliaires : MM. Baillargé, Brunet, Stremmer, F. Laliberté, B. Paquet, Beaudet, Chandonnet, Manguin, L.-H. Paquet, V. Legaré, D. Vézina, Alexis Pelletier ; puis Dumontier et Gonthier. au collège de Lévis.

pour lui, son cas n'était pas identique à celui que rapporte l'Évangile. C'est pourquoi, son père n'accourut pas à sa rencontre pour le serrer dans ses bras, ne fit pas tuer le veau gras, ne convia pas les parents et les amis à venir festoyer. Au contraire, ce *paterfamilias*— il y en avait encore en ce temps-là—refusa de le voir, et lui fit transmettre, aussitôt qu'il eût mis pied à terre, un message lui ordonnant de retourner immédiatement à la capitale. Quelques jours plus tard, sur la fin de la récréation du soir, le directeur entra à la salle avec le jeune déserteur qui était venu se livrer sans conditions. La punition fut plus légère que le délit. Si ce confrère est aujourd'hui l'un des juges de la Cour supérieure de Québec, il le doit après Dieu, surtout à son père.

Pendant que la goélette, portant Cimon et sa fortune, cinglait vers la Malbaie, nous fîmes une promenade qui sortait du cadre ordinaire. Aussi, elle dut préalablement être approuvée par le Conseil du Séminaire, et ne fut permise qu'à ceux qui se déclaraient capables de franchir à pied, aller et retour, les dix ou onze milles qui séparent Québec de Lorette. Le chef de l'excursion se montra moins exigeant que Gédéon, car sur une centaine d'écoliers que comptait la première salle,

quarante-deux braves, sous la direction de MM. Auger et Nap. Laliberté, prirent part à ce pique-nique. Grâce aux notes de l'abbé Vincent, je puis donner la liste complète de ces collégiens, dont près de la moitié sont maintenant disparus : Joseph Marmette, notre romancier canadien, décédé il y a une dizaine d'années ; Adrien Papineau, prêtre du Séminaire, décédé en 1880 ; Joseph Lefebvre, décédé en 1866 ; Réal Guénard, curé dans le Dakota ; Frs. Cinq-Mars, ancien curé de Lyon Mountains, décédé à Portneuf en 1902 ; Henri Delagrave, employé civil à la retraite ; Alfred Decelles, bibliothécaire du Parlement d'Ottawa ; Adolphe Rinfret, médecin, décédé au Cap-Santé en 1873 ; Prosper Vincent, pensionnaire de la Caisse St-Joseph ; Rodolphe Tanguay, décédé ; Charles Marcotte, notaire et ancien député provincial de l'Islet, décédé à Lowell ; James Humphrey ; Georges Roy, régistrateur à Edmonton, province d'Alberta ; Jules Taché, employé civil, décédé en 1897 ; Edouard Casault, pensionnaire de la Caisse St-Joseph ; Achille Fréchette, employé civil d'Ottawa ; Philippe Charest, médecin, décédé subitement à Beauport, en 1882 ; Charles Darveau, avocat ; Anselme Déziel, curé de Beauport ; D. Gosselin,

curé de Charlesbourg; James Sexton, vicaire à St-Roch, Québec, décédé en 1885; Ulric Bélanger, médecin; N. Paquet, curé de St-Apollinaire; Ben. Desrochers, médecin; I.-N. Belleau, avocat; Ed. Labrecque, décédé élève en droit à Laval, en 1870; Siméon Marmette, pharmacien; Maurice Duchesnay, notaire, décédé subitement à Somerset, en 1900; Louis Olivier, médecin, décédé; Praxède Bernard, notaire, décédé au Cap-Santé, en 1903; Anastase Bernard; Chs. Lavoie, employé civil; Apollinaire Gingras, pensionnaire de la Caisse St-Joseph; Honoré Labrecque, médecin à la Malbaie; Edouard Duchesnay, Narcisse Beaulé, Chs. Humphrey, Ph. Beaulieu, prêtre du collège de Lévis, décédé en 1905; Jessé Pérusse, premier prêtre ordonné dans le diocèse de Rimouski, décédé; Arthur Teeling, McGreaves et Tompkins.

Partis du Séminaire à 8.30 h., nous entrons trois heures après dans le petit village huron, pavoisé en notre honneur, au bruit du canon qui commença à gronder du moment que nous fûmes en vue. Notre confrère Prosper, revêtu du costume national, était au premier rang de la tribu réunie pour nous souhaiter la bienvenue. Plusieurs confrères, mystifiés, le prirent pour le

grand chef et ne le reconnurent qu'après coup. Il se mit aussitôt à notre service et n'épargna rien pour agrémenter notre promenade. Après une halte de quelques instants, nous prîmes la direction du Château-d'eau où nous devions camper. Il était temps, car les estomacs commençaient à crier famine. Ce qu'il fallut de crêpes pour assouvir tous les appétits, les manufacturiers n'eurent pas le temps d'en faire le compte ; mais il y en eut suffisamment pour rassasier tout le monde. Dans l'après-midi nous fîmes visite au curé, M. Boucher, aux familles Vincent et Picard, puis nous reprîmes la route de Québec, salués de nouveau par le canon de la bourgade. Le retour s'effectua avec l'entrain du matin, et démontra que personne n'avait trop présumé de ses forces. La fatigue attendit au lendemain pour nous faire visite.

La lessive spirituelle, à cette lointaine époque, se faisait toujours un peu trop attendre. Si elle avait eu lieu—comme aujourd'hui—au commencement de septembre, professeurs et élèves s'en seraient mieux trouvés. Les premiers auraient bénéficié d'une bonne volonté qui, jusqu'à la retraite, restait à l'état latent chez bon nombre d'écoliers. Ceux-ci, d'un autre côté, se seraient plus

vite acclimatés et mis à la besogne. La retraite de 1863-1864 s'ouvrit donc—conformément à la tradition—le 24 octobre, et fut prêchée par M. Perraud, sulpicien. Un auditoire d'écoliers de tout âge n'est pas ce que beaucoup pensent. Il est difficile à manipuler et à captiver, car il est composé d'enfants qui dépassent à peine l'âge de raison, et de jeunes gens capables de comprendre et d'apprécier un sermon ou, du moins, qui se piquent de l'être. Il faut sûrement des ressources oratoires pour intéresser tout un monde mélangé à ce point. Aussi, j'aurai suffisamment fait l'éloge du prédicateur en disant qu'il eut cette bonne fortune. Il fut tellement goûté que plusieurs des impressions reçues en cette circonstance sont encore bien vivantes. M. Perraud n'a été surpassé à ma connaissance, que par M. Collin, ancien supérieur de Saint-Sulpice.

Contrairement aux us et coutumes, il y eut, à la fin de décembre 1863, une retraite de vocation pour les élèves de philosophie *junior* et *senior*. Ce fut une heureuse innovation, qui ne méritait que le reproche d'être un peu tardive. Dans nos Petits Séminaires et nos Collèges, qui ne diffèrent entre eux que par le nom, ces retraites spé-

ciales s'imposent. Que de vocations elles sont de nature à faire échapper au naufrage ! Cette retraite qui, depuis 1863, est régulièrement donnée tous les ans, fut prêchée par le supérieur, M. Taschereau. On se rappelle qu'il n'était pas orateur, mais il excellait dans la causerie familière.

Si les automédons du Séminaire ne sont pas tous également rompus au métier, du moins, ils se distinguent généralement par leur prudence. Les recommandations, en tous cas, ne leur font pas défaut. Mais ils ont beau être attentifs, tenir impartialement les guides, le coursier n'en conserve pas moins la liberté de prendre le mors aux dents. M. Stremler en fit l'expérience à ses dépens en février 1864. Le Bucéphale attelé à la carriole prit peur, et son passager, au lieu d'attendre sans bouger, sauta de voiture, roula sur la glace et se fractura un bras. Il en fut quitte pour le porter en écharpe quelques semaines. D'ailleurs, il ne lui aurait servi de rien de gourmander le cocher, car un ancien domestique du Séminaire m'avouait naïvement que, de son temps, les cochers avaient reçu instruction du procureur de faire les sourds-muets, si les prêtres qu'ils conduisaient tentaient d'empiéter sur leurs attributions. Le degré de vitesse, nous

disait-il, était exclusivement notre affaire, et dans ce domaine nous avons tous les droits du charbonnier.

La mésaventure de M. Stremler me remet en mémoire la catastrophe qui eut lieu le mois suivant, au pied de la rue d'Auteuil, à quelques pas de la porte St-Jean. Il y avait là une baraque en pierre, contenant un certain nombre de barils de poudre, qui, par suite de l'imprudence des travailleurs, firent explosion vers 11.15 h. de l'avant-midi. Elle s'écroula comme un château de cartes, ensevelissant sous ses ruines une dizaine d'ouvriers dont les corps furent littéralement émiettés. Québec tout entier fut rudement secoué, surtout le quartier situé dans la zone du théâtre de l'accident. Cet édicule était voisin de plusieurs magasinets à poudre, reliés aux casernes de l'ancienne porte du Palais. Il n'est pas malaisé de s'imaginer ce qui serait advenu s'ils avaient au même instant fait explosion. Il y a longtemps que Québec aurait sauté si la Providence ne veillait, jours et nuits, sur ses poudrières, à défaut parfois de ceux qui en ont la garde.

Ce tremblement de terre artificiel fut suivi— sur la fin d'avril—d'une secousse sismique bien

caractérisée. Elle ne dura que deux ou trois secondes, et n'eut d'autre conséquence que de nous faire légèrement frissonner et de vider la salle d'étude où nous étions en ce moment, à 1.20 h. de l'après-midi. Les philosophes, en vertu de leur droit d'aïnesse, donnèrent l'exemple du sang-froid en se précipitant vers la porte de sortie, et les plus jeunes les imitèrent tout naturellement.

La Société Laval avait repris ses séances habituelles depuis le commencement de l'hiver. Ses crises étaient fréquentes, il est vrai, mais jamais mortelles. Cette fois, elle mit dans les deux plateaux de la balance : Pierre le Grand et Frédéric, et passa la saison à les soupeser. La discussion fut vive, trop vive parfois. Le président Lajeunesse, populaire pourtant et respecté, multipliait les rappels à l'ordre, et dut, à deux reprises, suspendre les séances.

Ces discussions sont un excellent apprentissage de l'art oratoire. Elles domptent la timidité, habituent à improviser la phraséologie, et forcent d'étudier les matières traitées. Mais elles seraient beaucoup plus pratiques, si le directeur de la Société, après avoir sommairement reconstitué le cadre qui a servi de champ clos aux

discutants, appréciait le mode, le ton de la discussion, et montrait en quoi elle a été défectueuse ou digne de louanges.

La Société Laval venait à peine de s'ajourner à l'automne suivant, qu'une assemblée plénière des pensionnaires fut convoquée à la première salle. L'existence du bataillon était en péril : l'enthousiasme des premières années s'était refroidi, la ponctualité aux exercices s'était relâchée, la bonne volonté, en général, n'était plus la même. C'est pourquoi il fut résolu de soumettre au vote des intéressés la question de vie ou de mort du bataillon. Vidal, Lajeunesse, Decelles, Tanguay, montèrent successivement à la tribune, réveillèrent de leur mieux l'ancien esprit militaire de leurs confrères, et plaidèrent habilement. La cause était évidemment gagnée, lorsque Papineau, dans l'intention d'enfoncer le clou davantage, harangua à son tour le peuple écolier. Il fut maladroit et faillit tout compromettre. Au lieu d'argumenter à peu près comme ceux qui l'avaient précédé à la tribune, il fut personnel, persiffla le groupe de ceux qui, disait-il « préféreraient le maniement de l'encensoir à celui de la carabine, la fumée de l'encens à l'odeur de la poudre. » Il oubliait qu'il s'agissait d'une ques-

tion libre, et que si le sarcasme amuse, il convertit rarement. L'assemblée sut cependant distinguer entre le plaidoyer et le mérite de la cause, puisqu'elle vota à une grande majorité le maintien du bataillon créé au commencement de l'année 1862.

Nous eûmes le plaisir, en mai 1864, d'entendre prêcher M. Quertier, ancien curé de Saint-Denis, Kamouraska. Il célébra la messe de communauté le dernier jour de mai et nous adressa, après le dernier Évangile, une allocution de trente minutes. Il voulut bien aussi prêcher, le soir, la clôture du mois de Marie, qui fut très solennelle. Non content de cela, M. Quertier, en souvenir de son passage au Petit Séminaire de Québec, donna à la Congrégation un superbe cœur en or, qui contient la liste de tous les écoliers de cette époque. Cet ancien apôtre de la tempérance, à la chevelure abondante et blanche comme neige, était encore un orateur remarquable, malgré ses soixante-huit ans.¹

A partir de ce moment, les préoccupations de l'examen final ne furent interrompues que par la célébration de la fête nationale. Les organisa-

1. M. Quertier né à S. Denis-sur-Richelieu, en 1796, fit ses études à Nicolet, fut ordonné en 1829, et est décédé à S. Denis, Kamouraska, le 19 juillet 1872.

teurs ambitionnaient de surpasser leurs devanciers, mais les circonstances ne permirent pas de modifier le programme. Le banquet, présidé par le supérieur du Séminaire, et auquel assistèrent MM. Aug. Beaudry, Chs. Trudel, Michaud, Gingras et J. Catellier, se termina par une série de discours et de chansons patriotiques. Léon Vidal parla le premier, et rappela le souvenir de la mère-patrie, que nous aimions alors, plus qu'aujourd'hui. Jules Taché chanta le « Drapeau de Carillon. » Mécontent de soi-même, un peu à tort, il s'arrêta net aux premiers mots du second couplet, ferma le chansonnier, et le fit pirouetter comme pour le punir. Kirwin remercia la patrie canadienne de son accueil à l'élément irlandais. Vincent parla de l'amitié séculaire entre Français et Hurons, et fut suivi par Philippe Landry, qui prononça un discours châtié. De l'aveu de tous, il remporta la palme. Vincent dont le gosier a été, pendant son cours, exploité sans trêve ni merci, chanta un morceau en langue huronne; puis Laflamme, après un laconique et spirituel boniment, prophète sans s'en douter, nous chanta : « Le Séminaire est ma patrie, » chanson composée par M. Buteau, an-

rien prêtre du Séminaire.¹

Le supérieur nous adressa quelques conseils, et nous recommanda surtout de ne pas oublier qu'en servant la patrie terrestre on se prépare une place d'honneur dans la patrie céleste.

La distribution solennelle des prix eut lieu le 11 juillet, au bruit du tonnerre et des éclairs. Il plut jusqu'au soir, à boire debout, comme le jour de la rentrée. Le palmarès fut lu par Papineau et Georges Côté. Après la collation des diplômes universitaires, qui suivit la distribution des prix, une partie de l'auditoire se rendit à la cathédrale pour assister au *Te Deum*, présidé par le recteur, M. Taschereau.

Le lendemain, 12 juillet, professeurs et élèves se séparèrent pour aller prendre un repos bien mérité.

1. Voir Appendice.



SECONDE

1864-1865

—

La rentrée de 1864.—Ancien local de la seconde.—Local de la seconde à partir de mars 1865.—Liste des 33 élèves de seconde.—Notes sur les confrères sortis après la troisième.—Liste des finissants de 1865.—Changements dans le personnel du Séminaire.—Les régents des deux salles.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—M. Cyrille Legaré professeur de la seconde.—Retraite annuelle prêchée par le R. P. Braün, S. J.—Les délégués de la Convention de Québec à l'Université Laval.—M. Taschereau et Mgr. Horan partent pour Rome.—M. Perraud, sulpicien, prêche la retraite de vocation.—La Société Laval.—Un commencement d'incendie.—Incendie d'une partie du Séminaire.—Le Conseil songe à rebâtir sur la Grande Allée.—Polémique des classiques.—MM. Vézina et Stremier quittent le Séminaire.—Le cours de catéchisme.—Décès de Joseph Lajeunesse.—Une éclosion de petits journaux.—Concert du 30 avril remis au 8 juin.—Innovation dans le mode des examens.—Distribution des prix : discours d'adieu par Langis, collation des diplômes et sortie le 10 juillet.

LA rentrée au bercail, en 1864, eut lieu le 5 septembre. Les vacances, cette fois, avaient été raisonnablement longues. Le chômage scolaire s'impose sans doute, mais il n'est pas bon qu'il dure trop longtemps.

Lorsque les écoliers, après dix mois d'absence,

retournent à la maison paternelle, les parents les revoient avec bonheur et les accueillent à bras ouverts. Il en est de même des professeurs qui ont la vocation de leur état. Ils soupirent après les vacances, parce qu'elles leur sont indispensables. Mais une fois retrempés, ils ne sont pas fâchés de voir se repeupler leur Séminaire qui, en juillet et août, est désert et muet comme une catacombe. Ils sont même heureux de reprendre le harnais, de faire connaissance avec les élèves que la Providence leur envoie. Ils n'aiment rien tant que façonner, comme dit Montaigne, « des têtes bien faites et bien pleines. » Ces deux qualificatifs, dans l'ordre où ils sont placés ici, résument tout leur programme. Façonner des têtes bien faites, c'est inculquer le sens catholique jusque dans les moëlles, sans jamais se lasser. Ce sens catholique, les exercices religieux, les pratiques de piété ne peuvent ni le donner, ni le suppléer. Sans lui, les têtes, pleines tant que l'on voudra, font peu de bien et très souvent plus de mal que de bien.

Les professeurs qui s'efforcent de réaliser cet idéal, sont sûrs de former des chrétiens de race et, par là même, de bons citoyens. Ce sont des semeurs, catholiques avant tout, qui ne verront

peut-être pas à l'oeuvre les générations qu'ils ont l'honneur de pétrir, mais ils savent que « leurs noms brilleront pendant l'éternité comme les étoiles du firmament. » Cela leur suffit. Ils seraient certainement désappointés si les élèves ne se présentaient pas lorsqu'ils les attendent. Ces professeurs, il est facile de les distinguer, le jour même de la rentrée et, mieux encore, dans l'exercice de leur ministère.

Le local de la seconde, à cette époque, était au-dessus de celui de la troisième, et identique à ce dernier. C'est là que nous avons commencé, et que nous pensions terminer notre seconde. Mais l'incendie de mars 1865 nous força de déménager et de nous installer dans la salle de dessin, au-dessus du vestiaire de la Congrégation. Nous ne perdîmes rien à l'échange, car le nouveau local était mieux éclairé et plus gai que l'ancien. En outre, il était suffisamment spacieux pour donner l'hospitalité à la classe de seconde, qui ne comptait plus que les trente-trois élèves suivants : *Beaulieu, Ulric Bélanger, Belleau, F. Bernier, Blouin, Casault, Cimon, Darveau, Descombes, Desrochers, Déziel, Fortier, Fraser, Éd. Gauvreau, G. Garon, Gosselin, J.-E. Grondin, Guay, Huot, Labrecque, Ladrière, Laflamme, Laliberté,*

Lemieux, S. Marmette, J.-B. Morissette, Elz. Morissette, *Paquet*, A. Robitaille, G. de Saint-Georges, *Sexton*, J. Taché, Vaillancourt. ¹

Tous ceux que je viens de mentionner avaient fait ensemble leur troisième. Par conséquent, pour la première fois depuis le commencement de notre cours, nous ne recevions aucune recrue pour combler le déficit, qui était juste le dixième du nombre que nous étions dans la classe précédente. Ces confrères, que nous regrettons de ne plus voir au milieu de nous, étaient : F.-X. Drouin, Ed. Burroughs, Anselme Caron, Achille Fréchette, Jean Chaperon, Félix Couture, Joseph Hamel, Jos.-X. Lavoie, Paul Lavoie, Pierre Roy.

Drouin commençait— un an ou deux après— l'étude du droit. Bien qu'il ait tronqué ses humanités, il a tout de même réussi à briller au bar-

1. Les finissants de 1865 étaient : Alfred Bergeron, prêtre ; J.-O. Bourret, cultivateur ; J.-B. Bolduc, médecin ; Narcisse Brunet ; Nap. Caron, prêtre ; Mathias Chouinard, avocat ; J.-B. Gilbert, instituteur ; Adolphe Godbout, prêtre ; Théodore Jobin, décédé élève en droit ; George Kane, avocat ; Thomas Kirwin, avocat ; Joseph Lajeunesse ; Louis Langis, prêtre ; Antoine Larue, médecin ; Joseph Marcoux, notaire ; Michael Purcell ; James Quinan, prêtre ; Joseph Rainville, prêtre ; Ferdinand Roy ; Ephrem Turcotte ; Léon Vidal, avocat.

reau, puisqu'il a été « élevé par le vote de ses pairs au sommet de son ordre. » Burroughs n'a pas tardé—ce qui lui était facile—d'entrer au bureau des protonotaires de Québec, dont son père était l'un des titulaires. Fréchette est employé civil au Parlement d'Ottawa. Chaperon, après avoir été reçu notaire, exerça d'abord sa profession à Québec, puis à St-Georges, Beauce, où il est décédé en septembre 1907. Hamel n'a pas terminé sa troisième. Sur l'invitation du professeur, il est parti un jour à la recherche de sa plume oubliée à la maison, et n'est jamais revenu. J.-X. Lavoie est depuis longtemps protonotaire de Percé. Paul Lavoie, à la suite de je ne sais quel itinéraire, est devenu prêtre. Quant à Caron, Couture et Roy, j'ignore le sort qui a été leur partage.

De retour des vacances, nous fûmes vite au courant de la composition du personnel des directeurs du Grand et du Petit Séminaire. Les mêmes titulaires étaient aux mêmes postes, sauf M. Roussel, nommé directeur du Collège de Lévis, qui était encore succursale du Séminaire de Québec. L'ancien professeur de quatrième,—la nervosité faite homme,—méritait bien cette translation dans un milieu plus calme. Il fut rem-

placé par M. Gonthier qui, l'année suivante, monta en troisième avec ses élèves, et quitta le Séminaire en 1866. M. Gonthier était le frère du R. P. Gonthier, dominicain. Il est décédé subitement, étant curé de Sainte-Claire, dans la maison même où il avait été appelé pour assister un paroissien malade.

Les premiers régents des deux salles, MM. Alexis Pelletier et Victor Légaré, avaient également été maintenus en office. Le premier avait pour adjoints, à la salle des grands : MM. N. Laliberté, Constantin et Maguire ; le second, MM. Wilbrod Couture, Cyrias Bérubé et Louis Gauthier.¹ Tous—moins MM. Pelletier et Bérubé—sont morts depuis plusieurs années ; et trois d'entre eux, MM. Laliberté, Légaré et Couture sont disparus soudainement.

« Seconde ! A cet appel que jette, à la porte de la salle, une voix sonore comme un clairon, les élèves de la nouvelle classe de belles-lettres sont

1. Pendant l'année scolaire 1864-1865, les prêtres agrégés étaient : MM. Taschereau, Gingras, Méthot, Laverdière, Audet, Adolphe Legaré, Hamel, Buteau, Cyrille Legaré, Roussel, Maingui et Beaudet.

Les prêtres auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Brunet, Stremler, Dumontier, F. Laliberté, D. Gonthier, B. Paquet, Chandonnet, L.-H. Paquet, Victor Legaré, Vézina, Pelletier, Doherty et Bégin.

debout. Ils ont grandi de plusieurs pouces. Tout le monde a les yeux sur eux—ils le croient du moins—pendant qu'ils défilent en deux rangs par la porte du côté est, dans l'escalier qui descend à droite et dans les longs corridors du corps central et de l'aile nord-est, maintenant disparue depuis le grand incendie. C'est à l'extrémité, au bout du réfectoire, et au-dessus de la troisième que se tient la classe de seconde.

« La salle est bien sombre, presque aussi sombre que la septième, de si triste mémoire. Mais on y voit plus clair à bien des points de vue. Les esprits se sont débrouillés. Les brumes se sont levées à l'horizon des intelligences, et les jours ensoleillés du printemps ont succédé au froid et sombre hiver. Ne dit-on pas : *seconde fleurie*, comme on dit *Pâques fleuries* ? Ici, en effet, le carême des grammaires grecque, latine, des conjugaisons, des déclinaisons, des éléments, des racines, des préceptes, de tous ces mets indigestes que l'intelligence ne s'assimile qu'à force de *retenue* et de *pensums*... Histoire moderne, poésie, éloquence : quel champ à arroser et à cultiver ! quelles fleurs à cueillir !

« La seconde est une étape. On se sent fait homme, en possession de la virilité intellectuelle.

On a sur les choses de l'intelligence des vues plus nettes, des ouvertures d'esprit qui permettent d'apercevoir des horizons nouveaux, dont le mirage encore lointain séduit et attire. On s'y sent poussé par cette exubérance de vie, consciente de sa force, par cette ardeur de conquête qui brave l'effort, qui ne tient plus compte des difficultés et des obstacles, mais au contraire les appelle et les provoque, comme l'enjeu d'une prise de possession convoitée.

« Jeunesse du cœur et jeunesse de l'esprit, sœurs jumelles unies dans une destinée commune, ensemble éveillées au sentiment de la vie, attentives aux voix mystérieuses et enchanteresses qui vous appellent, prêtes à courir toutes les aventures dans votre désir de voir, de poursuivre et de posséder ; qui peut dire tout ce qu'il faudra de prudence pour vous guider à travers les écueils semés partout sur votre chemin ? Qui peut dire ce qu'il faudra d'intelligence et de discrétion pour tempérer vos ardeurs sans en éteindre le feu, pour régler vos aspirations sans en tarir la source ?

« Mais ces soucis pesaient légèrement sur les nouveaux élèves de seconde. Ils abordaient le cœur alerte cette nouvelle phase de leur vie col-

légiale, et ne s'inquiétaient que de savoir quel ménage ils allaient faire avec leur nouveau professeur. M. Cyrille Légaré, qui devait plus tard être si intimement lié à la vie de la communauté comme directeur, n'était guère alors connu que de ses élèves. Depuis son retour de Paris, où il avait suivi le cours de littérature de l'École des Carmes, il s'était tout donné à son enseignement, tout dévoué à sa classe, et était peu répandu au dehors. On ne le connaissait que par l'attachement que ses élèves professaient pour lui, et par la réputation brillante que ses quelques années de professorat lui avaient acquise.

« Il eut vite fait de conquérir l'affection et l'estime de ses nouveaux élèves.

« Il était au physique d'une correction parfaite, d'une mise toujours irréprochable, élégante même, sans recherche toutefois, ni afféterie : l'effet d'une répugnance naturelle pour tout ce qui était commun ou vulgaire. Tout en lui, sa personne, ses manières, son langage, était d'un homme bien élevé, d'éducation soignée.

« Au moral, il était d'une délicatesse exquise, incapable d'un mot dur ou d'un reproche amer. Toute punition lui répugnait. Il s'étudiait à trouver chez l'élève le sentiment auquel il pou-

vait faire appel, et parlait tour à tour à sa raison, à sa sensibilité, à son ambition, évitant avec soin tout ce qui pouvait l'humilier et le diminuer dans sa propre estime.

« Il obtenait ainsi des résultats étonnants, et éveillait des ambitions et des bonnes volontés qui semblaient vouées à un assoupissement fatal.

« Tel était le sentiment qu'il cherchait à faire prévaloir dans ses rapports avec l'élève, qu'il estimait son mauvais vouloir comme un manque d'égards qu'il ne méritait pas.

« Aussi l'élève trouvait-il dans sa propre confusion le châtement de sa négligence ou de sa faute.

« M. Légaré était pour les belles-lettres un professeur idéal. Il avait le secret de rendre ses classes attrayantes. On s'y rendait d'un pied léger, et on les voyait toujours finir avec regret. Convaincu de l'attrait naturel qu'offraient les matières qu'il avait à enseigner, il s'appliquait à y attacher ses élèves et à les leur faire aimer. Et à cela il mettait un art consommé et déployait des ressources aussi variées qu'ingénieuses. Abdiquant le rôle, le ton et l'autorité du professeur, il se faisait le compagnon de ses élèves dans leurs pérégrinations littéraires et historiques, cueillait

avec soin les fleurs de poésie et d'éloquence, suivait avec eux la marche des événements et la transformation des idées dans le monde, s'indignait et s'enthousiasmait avec eux. Et c'est ainsi que, sans efforts, les faits saillants de l'histoire se gravaient dans la mémoire, le goût se formait et l'imagination trouvait son aliment.

« Deux années de séjour à l'École des Carmes l'avaient familiarisé avec la vie intellectuelle et artistique de Paris, et on en retrouvait un peu partout des souvenirs et des impressions, dans la correction des devoirs, dans les exercices de mémoire, dans les leçons d'histoire et de littérature. On allait avec lui entendre à la Sorbonne une leçon d'un des maîtres autorisés de la critique, une harangue à la tribune, un discours de réception à l'Académie, ou à Notre-Dame, une de ces conférences qui faisaient accourir le tout Paris intellectuel. Fontainebleau et Saint-Cloud nous remémoraient les événements dont ils avaient été le théâtre. Versailles nous montrait ses jardins et ses palais. Saint-Denis ses tombes royales. Les Invalides nous racontaient avec leurs trophées, l'épopée napoléonienne, tandis que Notre-Dame, la Sainte-Chapelle, la Madeleine rappelaient ce que l'art avait accompli sous l'inspira-

tion de la foi chrétienne.

« Il avait vu et entendu les célébrités de la chaire, de la tribune et du palais : Berryer, Montalembert, Lacordaire ; il avait recueilli les derniers échos des renommées retentissantes de Hugo et de Lamartine, entendu les témoins oculaires des événements qui avaient signalé les époques troublées de 1830 et de 1848. Et cette vie qu'il avait vécue, ces hommes et ces choses qu'il avait vus, entendus et observés, c'était un livre ouvert, une réserve toujours disponible, pour varier la monotonie des classes et tenir l'attention constamment en éveil.

« La sollicitude de M. Légaré ne se bornait pas aux matières de l'enseignement. Il avait l'ambition de faire de ses élèves des jeunes gens bien élevés, de continuer et de perfectionner leur éducation domestique, en leur enseignant, par ses leçons et son exemple, la correction dans le maintien, dans les manières et dans le langage.

« Esprit, du reste, toujours ouvert, ennemi du suranné et de la routine, il était dans le mouvement de la jeune génération qui poussait à l'amélioration de la condition matérielle des étudiants, et qui obtint d'utiles réformes pour le bien-être et le confort de la vie du pensionnat.

« L'année s'écoula comme une belle journée de soleil, dont rien ne vient troubler la sérénité.

« Et elle eut un lendemain.

« Ce fut plutôt un prolongement. Car M. Légaré ayant été appelé à remplacer M. Méthot, comme professeur de rhétorique, le passage de la seconde à la rhétorique s'opéra pour ainsi dire sans transition, sans les tâtonnements obligés d'un début d'année académique, sans cette étude de physionomies et ce travail d'observation de professeur à élèves et d'élèves à professeur, qui occupent les premiers jours d'une année qui commence. On se connaissait. Estime et confiance acquises d'un côté, affection et dévouement assurés de l'autre. Il n'y avait qu'à continuer la marche en avant, sous une direction éprouvée.

« Ce fut une année d'âpre labeur stimulé par le zèle du professeur, aiguillonné par la perspective des examens du baccalauréat à subir, et l'ambition d'y faire bonne figure. Le résultat fut tout à l'honneur de M. Légaré et de son enseignement, puisque ses élèves occupaient les premiers rangs au concours.

« Si les finissants de 1868 avaient à refaire deux années de leur séjour au Séminaire, ils choisiraient ces deux années-là. Ce furent les plus

belles. Et ils gardent un souvenir reconnaissant de la sollicitude et de l'intérêt dont ils ont été les objets, intérêt qui ne s'est jamais démenti, qui les a suivis, guidés et éclairés bien au-delà du seuil de l'*Alma mater*. »

Si notre ancien professeur pouvait lire ces lignes écrites par l'un de ses élèves favoris, il le complimenterait une fois de plus. Elles seraient pour lui—si besoin en était—la justification de ses préférences.

Tout flatteur qu'il soit, ce portrait est fidèle. Il ne lui manque que les ombres, qui, elles, ne manquent jamais à la nature humaine. Ainsi, M. Cyrille tenait trop compte de piquûres qui ne méritaient pas tant d'honneur; croyait un peu trop à l'infailibilité de ses lunettes. Ces infirmités, légères en soi, prouvent, une fois de plus, que personne n'est parfait.

M. Légaré démissionna en 1879, en même temps que son frère Adolphe. Il quitta le Séminaire, où il avait espéré mourir après y avoir toujours vécu, avec des regrets qu'il est aisé de concevoir. Aimant le professorat, doué des aptitudes qui rendent la vie agréable dans une maison d'éducation, et permettent d'y jouer un rôle, il était là dans son milieu naturel. M. Légaré ac-

compagna son frère dans le ministère paroissial, et ne s'en sépara qu'en avril 1881, pour aller occuper la position de vicaire général.

Notre ancien professeur de seconde et de rhétorique est décédé en 1890, et dort son dernier sommeil sous le chœur de la basilique de Québec.

Septembre était l'un des mois les plus maussades, du moins pour les collégiens de mon temps. Le règlement n'était pas familier à tout le monde; les cercles d'amis n'étaient pas encore définitivement formés, les arrivées et les départs modifiaient sans cesse la physionomie de la communauté; en un mot, on ne se sentait pas parfaitement chez soi. Aussi, octobre était toujours le bienvenu, parce qu'il mettait fin à cet état de choses instable, et qu'il était le mois au cours duquel avait lieu la retraite annuelle.

Celle de 1864-1865 commença juste un mois après la rentrée, et fut prêchée par le R. P. Braün, S. J., qui fut aussi le conférencier du Carême de 1865, à la chapelle du Séminaire. Les impressions de cette retraite étant complètement effacées, il m'est impossible de dire si le prédicateur fut *persona grata* à son auditoire. Il fut probablement plus goûté par les élèves des clas-

ses supérieures que par les tout jeunes. Il n'avait pas le défaut de planer trop haut, mais il fallait sûrement de l'âge, du jugement et du savoir pour l'apprécier à sa juste valeur. J'ai encore gravée dans les yeux « cette figure bossuée, dure comme les montagnes de son Alsace, » sur laquelle était greffé un nez trop massif et mal modelé. Il n'avait ni la voix ni le geste de l'orateur, le ton de sa diction était monotone. Cependant il possédait les qualités essentielles de l'orateur sacré : l'élévation, la force. Théologien sûr et docte, apôtre dans l'âme, il s'imposait à l'attention de son auditoire ; ce n'est pas assez dire, il fallait l'écouter bon gré mal gré, faire route avec lui et, par-dessus le marché, adopter ses conclusions. Après avoir brièvement et nettement énoncé les points qu'il se proposait de démontrer, il piquait droit au but avec une incomparable liberté apostolique, accumulant les arguments, alignant les objections pour les mitrailler ensuite sans pitié. Peu à peu sa thèse émergeait des ombres, était mise en pleine lumière, et ralliait l'assentiment général.

C'est ainsi que le Père Braün nous apparaissait dans la chaire de Notre-Dame de Québec, pendant les carêmes de 1863-1864 et de 1864-

1865. L'Église et le Mariage chrétien furent les deux sujets traités dans ces conférences.

Il me semble encore l'entendre dénoncer certains principes de Pothier, sur le mariage : « Quel dommage, disait-il, que ce bon monsieur Pothier ne fut pas présent au Concile de Trente pour ajouter ses lumières aux lumières du Saint-Esprit ! » Ces remarques à l'adresse du grand jurisconsulte ne plaisaient guère au président de la Cour d'appel, le juge Duval. La position du banc alors réservé aux juges, immédiatement en arrière des banquettes des écoliers, permettait de l'entendre grommeler. Le P. Braïin le soupçonnait peut-être, car il scandait ces remarques encore plus énergiquement. L'ami François Cinq-Mars l'écoutait si religieusement, qu'il savait par cœur plusieurs passages semblables à celui que je viens de citer, et les débitait en imitant passablement bien l'accent et les intonations du célèbre conférencier.

Octobre nous procura une autre distraction, mais d'un genre tout différent. On nous informa, quelques jours après la retraite, que l'Université Laval allait recevoir la visite d'un groupe de conspirateurs politiques, qui rêvaient de changer la constitution de leur pays. Il n'en fallut

pas davantage pour piquer notre curiosité et nous faire soupirer après le quantième fixé pour la réception. Ces conspirateurs—peu dangereux—n'étaient autres que les principaux hommes politiques des quatre plus anciennes provinces du Canada actuel. Ils portaient les noms—maintenant historiques—de Cartier, McDonald, Taché, Tilley, Tupper, Langevin, etc. Le mariage forcé du Haut et du Bas-Canada menaçait d'aboutir au divorce, et ils s'étaient réunis à Québec pour préparer de nouvelles alliances et jeter les bases du régime politique sous lequel nous vivons depuis 1867. Ces architectes de la Confédération canadienne n'ont pas trop mal réussi, bien que leur œuvre ne soit pas parfaite. Le Canada a prodigieusement progressé depuis cette époque, et déjà l'Histoire ne les désigne plus que sous le nom de « Pères de la Confédération. » Ces hommes, dont quelques-uns étaient doués d'un véritable génie politique, furent reçus solennellement par l'Université Laval, le 20 octobre, et le recteur, M. Taschereau, lut une adresse de bienvenue à laquelle répondit brièvement l'un des délégués.

Deux mois plus tard, le 21 décembre, notre supérieur prenait le chemin de Rome en compagnie

de Mgr Horan, évêque de Kingston et ancien prêtre du Séminaire de Québec. Ce jour-là, il dit la messe de communauté, et le soir, à six heures, prêtres, séminaristes, écoliers et domestiques étaient réunis dans l'ancienne chapelle pour réciter l'itinéraire avec les délégués. M. Gingras, assistant-supérieur, remplaça M. Taschereau qui ne fut de retour que le premier de mai. Rome décida qu'il n'était pas opportun de fonder une université à Montréal. Mais ce que les esprits désintéressés ont toujours prévu et prédit a cependant fini par se réaliser. Montréal n'a jamais accepté comme définitives les décisions de Rome en cette matière; et après avoir, une quinzaine d'années durant, agité cette question, il a obtenu le privilège de posséder une succursale de l'Université Laval, moralement subordonnée à la première. Ces deux foyers universitaires comptent une nombreuse clientèle, rivalisent d'émulation et exercent de concert leur bienfaisante action, l'un dans notre capitale politique et l'autre dans notre capitale commerciale.

L'année 1864 se termina par la retraite de vocation, qui eut lieu entre Noël et le Jour de l'An. M. Perraud, que le Petit Séminaire avait tant goûté l'année précédente, en fut le prédicateur.

L'hiver de 1865 fut uniforme et engourdi même. On ne s'écarta pas du cérémonial accoutumé, d'un seul iota. La vie circulait dans tous les rangs de la communauté, mais moins intense et moins bruyante. Personne n'oubliait que le père de la famille était absent. Le seul fait à noter, c'est que la Société Laval, sous la présidence d'Adrien Papineau, siégea sans éprouver de bourrasques et fit de la bonne besogne. Champlain et Frontenac furent d'abord traduits à son tribunal et défendus, le premier, par M. F.-X. Gosselin, actuellement curé de Lévis; le second, par Decelles, bibliothécaire du Parlement d'Ottawa. Le verdict rendu, elle fit immédiatement comparaître Henri IV, Louis XIV; puis, avant la prorogation, Georges Côté fut appelé à la présidence.

Les derniers mois de l'année scolaire furent plus mouvementés—trop même. Février allait mourir comme il avait vécu, lorsque le dortoir des servants de messe, situé au-dessous du Grand Séminaire, faillit flamber. Heureusement, au moment où le foyer, probablement allumé par une main criminelle, prenait une allure menaçante, M. Ferdinand Laliberté, qui s'adonnait à passer, le maîtrisa en un clin d'œil et prévint ainsi un

désastre probable. Cette diabolique tentative, qui fut trop vite oubliée, allait être renouvelée un mois plus tard. Cette fois, il était écrit qu'une aile entière du Séminaire serait réduite en cendres. Le foyer de l'incendie fut installé à l'extrémité est de l'aile qui aboutissait à l'Université. Là, le feu pouvait couvrir sans être dérangé, jusqu'au moment où il serait prêt à fondre sur sa proie. Son nid,—juste au pied d'escaliers superposés, et reliant le soubassement aux mansardes,—facilitait son ascension aux différents étages. Cet itinéraire était si naturel qu'il le suivit de point en point, comme un être intelligent. La date même de la conflagration semblait avoir été calculée. La veille, les écoliers avaient fait la toilette de leur âme et de leur corps, car il devait y avoir communion générale, à l'occasion de l'Annonciation qui, cette année-là, tombait un samedi. On désirait peut-être, si le feu faisait des victimes, prévenir un mal irréparable, la perte des âmes.

Quoiqu'il en soit, lorsque l'incendie fut signalé vers minuit et demi, la fumée commençait à envahir le premier et le second étage. Les vingt servants de messe, dont le dortoir était au premier, purent—grâce à Sexton—déménager à temps. Nous crûmes entendre la trompette du jugement

dernier, me disait l'un d'eux. Ceux qui ont connu ce confrère savent que cette comparaison n'est guère exagérée. Il possédait, en effet, un timbre qui était une espèce de : « *Tuba mirum spargens sonum.* » Les élèves du Grand Séminaire, dont les cellules étaient au second, faillirent être asphyxiés dans leur fuite. Leur directeur, M. Buteau, ne put même échapper à une mort certaine qu'en sautant d'une hauteur de quinze pieds.

Il restait encore à ravir aux flammes les quatre-vingts élèves entassés dans le dortoir qui était au-dessus du Grand Séminaire. Éveillés par les cris et les clameurs dont l'écho arrivait jusqu'à leurs oreilles, ils étaient debout, fiévreux, attendant impatiemment le signal du départ. Déjà nous étions à demi-prisonniers, avec la perspective de dégringoler tous vivants au fond de la fournaise allumée sous nos pieds, si l'on temporisait davantage. La sortie habituelle était bouchée par une fumée opaque, à tel point que Kirwin, mort élève en droit, dût rebrousser chemin après avoir tenté de s'échapper par cette issue. Heureusement, il y avait à l'autre bout du dortoir une porte donnant sur un escalier tortueux, large seulement d'une vingtaine de pouces, et aboutis-

sant au pied de l'hôtel des parfums. Il fut notre sauveur. Le surveillant de notre dortoir, M. Alexis Pelletier, qui avait en sa possession la clef de cette porte, conscient enfin de notre périlleuse position, se décida à user du pouvoir des clefs, et nous commençâmes à défiler à la queue leu leu, en parfait ordre. M. Hamel avait pensé à nous, et nous le rencontrâmes au pied de l'escalier, nous dévorant des yeux, et demandant à chaque élève s'il était bien le dernier. Il monta lorsque nous fûmes descendus, appela à plusieurs reprises, et personne ne répondant, il ferma la porte de fer. Dix minutes après, la fumée envahissait le dortoir, et bientôt il n'était plus qu'un brasier ardent. La plupart des écoliers étaient descendus endimanchés, sauf Eugène Lépine, de Montmagny, qui, s'imaginant qu'on voulait nous utiliser comme pompiers, serra soigneusement son meilleur capot au fond de sa valise et endossa celui des fêtes. La mésaventure du confrère nous amusa beaucoup.

Jusque là nous n'avions qu'une idée confuse de ce qui se passait. Mais lorsque nous fûmes descendus, nous comprîmes le danger auquel nous venions d'échapper. L'aile où avait originé l'incendie n'était plus qu'une immense four-

naise. Tout ce qu'elle renfermait—bibliothèque, meubles, lits, lingerie—était consumé. Il ne restait plus que les pans de l'édifice, auxquels se cramponnaient quelques lambeaux de ferblanc, gigotant comme des pendus, et gémissant au souffle du vent, comme si les flammes continuaient à les lécher. Enivré par ce premier succès, le feu sauta immédiatement sur la croupe de l'aile centrale; mais rendu au clocher, il fut noyé au moment où il achevait de découronner cette partie de l'édifice et de carboniser le deuxième étage. Les dommages matériels étaient considérables, mais du moins, personne ne manquait à l'appel. Nos anges gardiens nous avaient conduits, comme par la main, hors de cette prison de feu.¹

Les ecclésiastiques reçurent l'hospitalité à l'archevêché, et les écoliers, après avoir erré le reste de la nuit, dans les corridors et les cours du Séminaire, s'envolèrent au point du jour comme des moineaux dont on a saccagé les nids. Ils comptaient bien qu'on ne sonnerait pas le rappel avant Pâques ou la Trinité, mais le charme de cette illusion fut vite rompu. La cuisine dont le Père Blais avait alors l'intendance, étant intacte,

1. La seule perte de vie fut celle de Dache, ce bon chien que tout le monde aimait.

il ne manquait, en définitive, qu'un réfectoire et un dortoir qu'il était facile d'installer à l'Université. De cette façon, tout était immédiatement remis au point, et la vie de la communauté n'était pas un instant suspendue. C'est ce que décida le Conseil du Séminaire, et, le lendemain, les curés des paroisses de la ville annonçaient au prône que les classes ne seraient pas interrompues. Au bout de huit jours, grâce à la générosité des citoyens de Québec, le trousseau des écoliers peu fortunés était renouvelé, les cadres de chaque classe étaient refaits, et le Petit Séminaire avait repris son train de vie accoutumé. La partie incendiée de l'aile centrale fut immédiatement reconstruite, et le 20 mai, le réfectoire et le dortoir universitaires étaient évacués, et nous rentrions de nouveau dans nos meubles. Le réfectoire de la première salle était installé dans l'ancien Saint-Ferréol, et celui de la deuxième, dans l'ancienne salle de récréation des ecclésiastiques. Le nouveau dortoir, comme ses aînés, était sous les combles.

Le Conseil songea sérieusement à transporter les pénates du Séminaire en dehors du corset de murailles qui enserme Québec, et à rebâtir en face de l'Asile Ste-Brigitte, sur un terrain dont il est

encore le propriétaire, à l'exception d'une lisière cédée aux Dominicains. Cette grosse question fut étudiée et discutée; plusieurs prêtres crayonnèrent les plans d'un nouveau séminaire—nullement caserne—tel que bon nombre le rêvaient déjà. Il ne devait cependant exister que sur le papier. La majorité opina d'abord pour la translation, puis finit par décider le maintien du *statu quo*. Elle n'avait pas tout à fait tort, étant donné le Québec de cette époque; mais la minorité, ayant probablement la vision de l'avenir, avait raison. Si, aujourd'hui que la vieille capitale possède un réseau complet de tramways, le Séminaire se retrouvait dans la même position qu'au lendemain de la conflagration de 1865, il n'hésiterait guère à aller s'asseoir sur le site enchanteur de la Grande Allée, où ses prêtres et ses écoliers goûteraient l'air, la lumière, la verdure et le silence des bocages.

Les épreuves du Séminaire n'étaient pas finies. Après la catastrophe que je viens de relater, il traversa une crise encore plus douloureuse, provoquée par la « querelle des classiques. » Comme la plupart des polémiques, celle-ci fut orageuse, très personnelle, et menaça de s'éterniser.

Cette campagne fut attristante, parce que les belligérants de l'avant-garde étaient des frères, vivant sous le même toit, associés à la même œuvre, poursuivant la même fin, également sincères, que l'on vit se fusiller mutuellement sous les yeux du public. On sait, en effet, que les pseudonymes ne sont pas longtemps un secret. Sous le rapport de la discrétion, bien des hommes sont femmes. De part et d'autre, il y eut des excès de plume et de paroles. L'impression pénible était si naturelle que de jeunes écoliers, alors au milieu de leur cours, l'éprouvaient chaque fois que le « Journal de Québec, » et le « Courrier du Canada » leur apportaient une correspondance sur ce sujet. Le premier était l'organe officieux des « païens, » le second, la tribune des « chrétiens. » C'est ainsi que les deux camps, composés de catholiques pourtant tous orthodoxes, avaient été baptisés.

Cette polémique ne fut pas seulement attristante, mais regrettable dans ses conséquences.

Elle fit éclater dans le « Bloc clérical » une fissure qui n'a cessé de s'élargir ; elle priva le Séminaire d'un groupe d'éducateurs qui lui faisaient honneur. Notre ancien professeur de cinquième, M. D. Vézina, l'un des plus ardents réfor-

mistes, quitta son poste au milieu d'avril pour le vicariat de St-Nicolas, et M. Stremler fit ses adieux au Séminaire le 24 juin. Leurs amis, MM. Buteau, Ferdinand Laliberté, D. Gonthier, Alexis Pelletier, les suivirent aussitôt qu'il fut possible de se dispenser de leurs services. Le curé de Saint-Nicolas, M. Baillargeon, qui sympathisait avec le camp des « païens », n'était pas sans appréhension en pensant au tête-à-tête inévitable avec son nouveau vicaire. Tout de même, il l'accueillit courtoisement et paternellement. La conversation ne sortit pas d'abord du champ des lieux communs, mais, un bon jour, ennuyée de tourner dans le même cercle, elle tomba sur la question à l'ordre du jour. M. Vézina put à loisir préciser la thèse en suspicion, en faire l'historique et en démontrer la justesse, si bien, qu'au bout de quelques mois, le curé païen était devenu un fervent chrétien. On dit que l'archevêque de Québec, apprenant cette conversion classique, laissa échapper cette exclamation : « Eh bien ! M. Vézina a réussi à embêter mon frère. »

Si je suis bien renseigné, les réformistes ne prétendaient pas ostraciser les classiques païens ; mais ils sollicitaient l'inscription exclusive des meilleurs classiques chrétiens au programme des étu-

des, jusqu'à la quatrième inclusivement ; puis, après la quatrième, l'étude simultanée des classiques chrétiens et païens, parfaitement expurgés, tout en réservant aux premiers la place d'honneur. Ce *desideratum* était si peu déraisonnable, si peu révolutionnaire, qu'après avoir perdu ses parrains durant la tempête, il trouva grâce, dans une certaine mesure, auprès de ceux-là mêmes qui l'avaient d'abord accueilli comme un « pelé, un galeux. » Son plus grand tort fut de ne pas se présenter directement aux Directeurs du Séminaire, ses titres en mains, et de ne pas attendre patiemment son passeport, car les évolutions des maisons d'éducation sont lentes, comme celles de tous les corps qui vivent de traditions. Cette procédure, la seule régulière en pareille occurrence, à mon humble sens du moins, dégageait la responsabilité des âmes inquiètes à tort ou à raison ; éveillait l'attention de l'autorité, chargée de juger en dernier ressort ; permettait de consulter le Saint-Ësprit, presque toujours oublié dans les polémiques, et assurait une solution pacifique, qui serait probablement venue en son temps.

Il aurait mieux valu plaider d'abord la réforme de l'enseignement religieux, qui n'était pas sur un pied d'égalité avec les matières profanes,

que la plupart des élèves traitaient comme une quantité négligeable, et que les professeurs eux-mêmes ne se préoccupaient pas tous, suffisamment, de rendre agréable et instructif.

S'il est un cours qui ne s'improvise point, et qui soit de nature à intéresser, c'est bien celui qui roule sur la religion—la première de toutes les sciences. Mais pour le faire goûter, il est nécessaire de convaincre les élèves que cette science est la plus indispensable; nécessaire également de se bien préparer et de savoir intéresser. Les vrais catéchistes sont plus rares que l'on ne pense. J'ai connu des prédicateurs qui n'étaient pas sans valeur, de brillants causeurs qui n'ont jamais été que des catéchistes insipides et incolores. Ainsi, tous ceux qui ont eu des relations avec M. Octave Audet se rappellent qu'il conversait parfaitement. Eh bien! comme catéchiste, il était de la famille que je viens de mentionner. Cependant, le manuel officiel, alors en usage, était le catéchisme de Gaume, une mine qu'il suffisait de savoir exploiter pour intéresser. La résultante, c'est que les élèves s'ennuyaient à mourir, se rendaient au cours sans avoir ouvert leur Gaume, et naturellement en payaient la façon si, ce qui arrivait

quelquefois , M. Audet était remplacé par M. Taschereau. Alors, malheur à ceux qui étaient interrogés et incapables de répondre ! Elzéar Déry, actuellement Recorder de Québec, et Octave Simard, ancien prêtre du diocèse de Rimouski, en firent l'expérience un bon dimanche. Muets comme je l'aurais été à leur place, ces deux élèves de philosophie *senior* furent punis comme de simples bambins. Nous ignorons si les écoliers actuels sont, sur ce point, plus irréprochables que nous ; mais s'ils ne l'étaient pas davantage, ils seraient moins excusables, car l'enseignement religieux est aujourd'hui sur un pied d'égalité avec les autres matières.

Les élèves de philosophie *senior* perdirent, le 18 avril 1865, un condisciple qu'ils avaient raison de pleurer. Ils n'étaient pas seuls à le regretter, car Joseph Lajeunesse jouissait de l'estime de tous ses confrères. Il était même ce qu'on appelle un écolier populaire et, de plus, l'un des mieux doués d'une classe qui comptait plusieurs brillants élèves. Il fut emporté par la consommation, maladie à laquelle, quelques années plus tard, succombèrent trois ou quatre de ses camarades de classe. Amateur de musique vocale et instrumentale, il s'y adonna trop passionné-

ment, et, à l'âge de 22 ans, ses poumons étaient complètement usés. La levée du corps, présidée par M. Hamel, eut lieu—le 20—à la pension Lefrançois, au pied de la Côte du Palais, où était décédé notre confrère; les porteurs des coins du poêle étaient F.-X. Gosselin et Honoré Labrecque, ses cousins-germains, et Alfred Bergeron et L.-J. Langis, compagnons de classe du défunt. Le service fut chanté à la cathédrale par M. Audet, directeur du Petit Séminaire, assisté de MM. Nap. Laliberté et J.-J. Graham; et les prières de l'absoute furent dites par M. Honoré Laverdière. Après le service qui fut très solennel, grâce au curé de Notre-Dame de Québec, M. Auclair, qui avait accordé l'usage gratuit de l'orgue, les restes mortels de Lajeunesse furent inhumés au cimetière Saint-Charles.

Les premiers jours de mai 1865 furent signalés par une pluie de petits journaux, format in-12, écrits à la main et fondés par des écoliers. Le seul capital indispensable était une plume, de l'encre et du papier. Comme le journaliste a, de plus, l'avantage de pouvoir parler sans rien savoir, il leur naissait de nouveaux frères tous les soirs, et le Petit Séminaire, menacé d'une guerre civile à brève é-

chéance, n'échappa à ce danger que par l'énergique intervention de l'autorité. Quelques-uns de ces journaux étaient assez spirituels, d'autres ne l'étaient point du tout ; mais tous étaient personnels à des degrés divers. C'est dire qu'ils ne ressemblaient nullement à la défunte *Abeille*, publiée pendant notre cours, du 14 septembre 1859 au 6 juillet 1860 ; du 25 octobre 1860 au 9 juillet 1861 ; et du 31 décembre 1861 au 8 juillet 1862. Le dernier-né vint au monde le lendemain même de l'édit de proscription. Les fondateurs n'avaient pas eu l'héroïsme de renoncer aux joies de cette paternité. Il avait pour titre, *l'Aspic* ; pour éditeur, Basile Desrochers ; pour rédacteur, Isidore Belleau. Sans piquer aussi cruellement que son homonyme, il n'était pas tendre, et le rédacteur dut manœuvrer plusieurs jours, avec beaucoup de circonspection, pour éviter Kirwin, bien déterminé à riposter autrement qu'à coups de plume. Le coup de poing était l'argument favori de ce bouillant confrère, sans acception des personnes. Ainsi, il lui arriva un jour de frapper en pleine figure un compatriote—son maître de salle en même temps—et qu'il estimait pourtant.

Il faut bien admettre que nous étions parfois

incommodes, et beaucoup trop indépendants. Quelques jours après cet incident, un certain nombre d'élèves de la même classe refusaient, sous un prétexte quelconque, de faire la lecture publique à leur tour. Ils s'obstinèrent si bien, que le premier régent de la salle, M. Alexis Pelletier, dut les punir pour les faire capituler.

L'incendie retarda jusqu'au 8 juin le concert traditionnel du 30 avril. Les discours furent prononcés par Adrien Papineau, élève de philosophie *junior*, et par Elphège Gravel, élève en droit, qui reprit la soutane après les vacances, devint curé de Saint-Hyacinthe, puis évêque de Nicolet. Je n'ai jamais entendu discours plus fleuri. Aussi, l'ancien élève de Laval, qui avait ce qu'on appelle le *pectus* de l'orateur, fut applaudi à outrance, et fut éloquent à un degré qu'il n'a peut-être jamais surpassé.

A partir de ce moment, on ne songea plus qu'aux examens qui eurent lieu dans la première semaine de juillet. Le mode en vigueur jusque là, consistait à faire défiler chaque classe sous les yeux d'un comité général de tous les professeurs. Cette revue ne prenait pas moins d'une dizaine de jours. Cette fois on eut le bon esprit de confier l'examen de deux classes à un comité de trois

membres seulement. De cette façon, les interrogateurs pouvaient poser un plus grand nombre de questions, mieux constater le niveau intellectuel des élèves, et la corvée ne durait plus qu'une journée. L'expérience réussit si bien que personne n'osa pleurer la brèche faite à la routine.

Les examens terminés, nous passâmes le temps à soupirer après les vacances. La sortie, en 1865, eut lieu le 10 juillet. La messe de communauté fut dite par M. Nantel, du Séminaire de Sainte-Thérèse, et le chantre de la circonstance fut Adolphe Godbout, doyen de la première salle. La distribution solennelle des prix se fit dans l'après-midi, suivant le cérémonial accoutumé. Le palmarès fut lu par Henri Delagrave et Rodolphe Tanguay; le discours d'adieu, auquel répondit brièvement M. Taschereau, fut prononcé par L.-J. Langis, lauréat du prix du prince de Galles, aujourd'hui curé dans le diocèse de Rimouski. La collation des diplômes universitaires suivit immédiatement. M. Méthot fit l'éloge de l'abbé J.-B. Ferland, décédé en janvier de la même année, et Alphonse Hébert, élève en médecine, fut promu au doctorat. Il eut, en cette circonstance, un *lapsus linguae* qui lui fit répondre: *promisso* au

lieu de *promitto*. Puis, nous allâmes chanter le Te Deum à la cathédrale; et quelques heures après, le Séminaire était désert.



RHÉTORIQUE

1865-1866

—

La rentrée de 1865.—Local de la rhétorique.—M. Cyrille Legaré, professeur de la rhétorique.—Liste des 26 élèves de la rhétorique.—Les finissants de 1866.—Notes sur les confrères sortis après la seconde.—Changements dans le personnel du Séminaire.—Les régents de chaque salle.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—M. Ls. Gauthier, professeur du cours d'histoire du Canada.—Ordination et première messe de M. Napoléon Laliberté.—Le R. P. Schneider prêche la retraite annuelle.—Conflit à propos de la célébration de la Sainte-Catherine.—Décès de Ls. Corriveau, élève de philosophie junior, et de Jean-Marie Anette, élève de quatrième.—Décès de M. Louis Gingras.—Georges Turcotte, messenger au Séminaire.—Choléra attendu et examen du baccalauréat anticipés.—Construction d'un étage additionnel au vieux Séminaire.—Service pour les élèves défunts.—Distribution des prix, discours d'adieu par A. Papineau, et sortie le 10 juillet.

LE rappel, à la suite des vacances de 1865, ne sonna pas désagréablement à nos oreilles. Au contraire, nous avons presque hâte de commencer à franchir la dernière étape du cours des lettres. La rhétorique, en effet, est doublement intéressante : elle fait défiler et passer devant les élèves les modèles les mieux faits pour leur faire

comprendre les lois constitutionnelles du discours littéraire; elle leur ouvre de nouveaux horizons, et leur permet en même temps de refaire, sans guide, le chemin parcouru depuis la septième. Chaque classe antérieure, si l'on peut s'exprimer ainsi, est comme un entrepôt où l'on emmagasine une somme variable de connaissances linguistiques, géographiques, historiques et littéraires, dont l'inventaire n'a lieu qu'en rhétorique. Ces connaissances, déjà un peu rouillées, il faut à cette époque les réchauffer, les coordonner et les résumer de manière à en faire un tout. L'histoire des caravanes humaines qui ont défilé sur notre planète, depuis Adam jusqu'à nos jours, il faut en renouer les chaînons, sans qu'il en manque un seul; se remémorer les événements politiques, religieux et sociaux dont elle est remplie. Les littératures grecque, latine et française, il faut les rafraîchir.

Ce regard en arrière n'est pas sans fatigue, il est vrai, mais il n'est pas non plus sans charme, du moins pour les studieux. Quant à ceux qui ne le sont guère, il leur faut absolument ce stimulant. Supprimez l'examen du baccalauréat, disait dernièrement un homme du métier, et « au lieu du repos hebdomadaire, vous aurez un sur-

ménagement quotidien. » Ce n'est pas sa faute s'il ne donne pas toujours les résultats attendus. Avant d'en faire un bouc émissaire, il serait prudent de consulter le dossier des examinés, de jeter un coup d'œil sur les programmes et les gens qui font les programmes. Cette récapitulation — telle qu'elle se faisait de mon temps — est l'un des principaux avantages du « Bac, » et lorsqu'elle a lieu sous la direction d'un professeur qui sait entraîner à l'égal de M. Légaré, l'attrait de la rhétorique saute aux yeux.

La rentrée eut lieu le 4 septembre. Le lendemain, notre professeur et ses anciens élèves étaient enchantés de se retrouver ensemble, dans le local de la rhétorique, alors situé au coin sud de l'étage de la deuxième salle, et maintenant affecté à la classe de septième. Dès le second jour nous étions à la besogne, avec le même entrain qu'à la fin de la seconde. Le professeur connaissant le tempérament, les capacités, les qualités et les défauts de chacun de ses élèves, était dispensé d'étudier le terrain sur lequel il devait opérer, et exempt de tâtonnements qui entraînent une perte de temps considérable. L'idéal, il me semble, — si la chose n'était pratiquement impossible, — serait de parcourir le *cur-*

riculum des humanités avec le même professeur. Mais les professeurs de long cours, nos collègues— il faut le reconnaître—sont presque tous dans des conditions qui ne permettent guère d'en former, ou de les tenir sous la main.

Quoiqu'il en soit, la Providence nous favorisait incontestablement en nous laissant notre ancien professeur. M. Légaré avait le don de faire manœuvrer à son gré une classe qui comptait bien une douzaine d'esprits frondeurs et plus ou moins malléables. Il avait le bon esprit de ne pas remarquer certaines peccadilles, et de nous témoigner une confiance qui dispose toujours favorablement. C'est pourquoi nous prenions bien garde d'être maussades. Son prédécesseur, M. Méthot,— un vétérana—n'était pas moins bon professeur ; mais les brouilles dans le ménage se seraient éternisées. La température des rhétoriciens de 1866 était, en général, trop variable, pour un professeur aussi riche d'électricité. Il s'en serait suivi des orages et des tempêtes toujours désagréables, et redoutables surtout aux élèves. Aussi, aucun confrère ne s'attrista en apprenant qu'il partait pour Louvain, après avoir démissionné comme professeur de rhétorique.

S'il y a beaucoup d'appelés à commencer le

cours classique, il y en a peu qui persévèrent, même jusqu'à la rhétorique. Cette dépopulation est moins regrettable, toutefois, lorsqu'une salle de classe ne peut convenablement recevoir qu'un nombre restreint d'élèves. Notre professeur put cependant installer le groupe des 26 élèves qui l'entouraient, et comprenant ceux dont les noms suivent : *Beaulieu, Belleau, Blouin, Casault, Cimon, Darveau, Desrochers, Déziel, Fortier, Fraser, Garon, Gauvreau, Gosselin, Grondin, Guay, Huot, Labrecque, Ladrière, Laflamme, Laliberté, Lemieux, Marmette, J.-B. Morissette, A. Robitaille, Sexton, Vaillancourt.*¹

Nous comptions donc, en rhétorique, sept confrères de moins qu'en seconde, savoir : Bélanger, F. Bernier, Descombes, Elzéar Morissette, Paquet, de Saint-Georges et Taché.

Bélanger ne tarda pas à obtenir son admission à l'étude de la médecine, et il est depuis longtemps l'un des médecins internes de l'Asile St-Mi-

1. Les finissants de 1866 étaient : Ernest Audet, George Côté, Elzéar Couture, prêtres ; Elzéar Déry, Recorder de Québec ; Chs. Gingras, médecin ; Guillaume Giroux, F.-X. Gosselin, Théophile Houde, prêtres ; Philippe Landry, sénateur ; Nazaire Levasseur, employé civil ; Wilbrod Mayrand, médecin ; Adrien Papineau, prêtre ; Louis Sansfaçon, prêtre ; Octave Simard, prêtre.

chel, près Québec. J'ignore complètement la direction prise par Bernier. Descombes, petit fils d'un marin français, nommé Pierre Descombes,¹ retenu prisonnier sur une frégate anglaise qu'il déserta lorsqu'elle allait quitter Québec, nous quitta pour entrer à l'École Normale Laval. Il a succombé à la phthisie, en 1869, après avoir dirigé, pendant un couple d'années, une école indépendante à St-Roch de Québec. Son corps repose dans le petit cimetière de St-Jean, île d'Orléans, sa paroisse natale. Morissette entra dans le commerce de nouveautés, et débuta très bien. Il était dans la voie qui mène au succès, lorsqu'à un moment donné, le manque d'énergie compromit irrémédiablement son avenir. Il n'a cessé jusqu'à sa mort, arrivée en 1907, de mener l'existence d'un naufragé du monde. Paquet, dont la santé laissait à désirer, était allé faire sa rhétorique au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière. Il revint l'année suivante continuer son cours avec ses anciens confrères. Georges de Saint-Georges, que le régime de l'internat fatiguait beaucoup, nous avait quittés un peu avant la fin de la seconde. Il étudia le notariat,

1. Il était fils de Pierre et de Marie Roux, de Bordeaux, et se maria à S. Jean, I. O., en 1813, avec Madeleine Demeule.

se fit admettre à cette profession qu'il ne pratiqua guère ; et lorsqu'il décéda en 1890, emporté par une attaque de fièvre typhoïde, il était sous-régistrateur du comté de Portneuf. Il tomba malade pendant que j'étais en promenade, et à mon retour, la maladie avait déjà fait des progrès si alarmants que je dus lui administrer les derniers sacrements. Il était mon organiste, et j'étais son curé ; mais nos rapports étaient ceux de deux confrères de classe qui n'aimaient rien tant que causer ensemble. Bien élevé, érudit, passablement au courant de la littérature contemporaine, ce condisciple, que j'estimais beaucoup, était toujours le bienvenu à mon presbytère, pendant mon séjour au Cap-Santé. Jules Taché nous quitta—comme Georges de Saint-Georges—au cours de la seconde, et prit le train rapide. Grâce à ses relations de famille, il était immédiatement nommé à une position dans le Département des Terres de la Couronne ; il se mariait pendant que ses confrères se préparaient au baccalauréat de rhétorique, et faisait baptiser son premier enfant alors qu'ils n'étaient encore que de simples collégiens. Il présentait peut-être qu'il ne dépasserait guère la cinquantaine, c'est pourquoi il ne voulut pas s'at-

tarder. Jules Taché, fonctionnaire modèle, chrétien sans peur ni reproche, était aussi peintre amateur, pratiquant l'aquarelle et la peinture à l'huile.

Les changements dans le personnel enseignant pour l'année scolaire 1865-1866, furent plus nombreux que l'année précédente. M. Ferdinand La-liberté, le meilleur *magister* que la septième ait peut-être jamais eu, quitta le Séminaire et alla passer l'année en Europe avant d'entrer dans le ministère paroissial. Il eut pour successeur, M. Adolphe Godbout. M. Chandonnet était parti dans la dernière quinzaine des vacances pour le Collège romain. Le cours de philosophie—pour la première fois probablement—fut remis à l'année suivante. L'ancien titulaire ne devait pas remonter dans sa chaire. Il revint, en 1867, mais pour recueillir la succession du Principal de l'École Normale Laval, nommé évêque de Rimouski.¹

M. Méthot sollicita et obtint un congé d'un an, qu'il passa à l'Université de Louvain. Il fut remplacé par M. C. Légaré dans ses multiples charges de professeur de rhétorique, de préfet

1. M. Chandonnet, créé pour briller partout au premier rang, est décédé subitement à Montréal en 1882.

des études, de directeur de la Société Laval et de l'Académie St-Denys. Enfin, M. Louis Gauthier, encore étudiant en théologie, était chargé du cours d'Histoire du Canada en rhétorique.

Les premiers régents de chaque salle furent : M. Victor Légaré pour la salle des grands, et M. Napoléon Laliberté pour celle des petits. Ce dernier, toutefois, n'occupa ce poste que temporairement, et fut remplacé à la fin de septembre par M. Joseph Sirois, mort curé de St-Alphonse, diocèse de Chicoutimi, en 1897. Les autres régents étaient : MM. Ls. Côté, devenu Jésuite, Louis Gauthier, ancien curé de St-Lazare, Adolphe Godbout, Alfred Bergeron, ancien curé de St-Gervais, J. Rainville, curé de St-Jean, île d'Orléans, J. Quinan, du diocèse d'Arichat, maintenant décédé.¹

L'enseignement de l'Histoire du Canada, par un professeur spécial, était une heureuse innovation que le Séminaire n'avait pu réaliser plus tôt.

1. Pendant l'année scolaire 1865-1866, les prêtres agrégés étaient : MM. Taschereau, Gingras, Méthot, Laverdière, Audet, Adolphe Legaré, Hamel, C. Legaré, Buteau, Roussel et Maingui.

Les prêtres auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Brunet, Dumontier, Gonthier, B. Paquet, L.-H. Paquet, V. Legaré, Pelletier, Doherty, Bégin et Napoléon Laliberté.

Nous fûmes les premiers à en bénéficier. Le choix du titulaire était excellent. M. Gauthier, quoique jeune encore, était déjà familier avec l'histoire de son pays, cultivait amoureusement cette étude, et sut nous la faire goûter. Malheureusement, le manuel en usage à cette époque était très imparfait, et ne contenait pas une seule de ces cartes qui facilitent tant l'intelligence du texte. Cependant notre professeur fit si bien, que ses élèves possédaient passablement—au bout de l'année—l'abrégé de l'Histoire du Canada. Je me rappelle que le héros préféré de M. Gauthier, son idole pour ainsi dire, était le fondateur de Québec. Aussi, ses incessantes distractions—qui formeraient la matière d'un gros volume—ramenaient fréquemment sur ses lèvres le nom de Champlain, alors même que nous étions en pleine période de la domination anglaise. M. Gauthier est l'auteur d'un manuel d'Histoire du Canada, fort apprécié. Cet ancien professeur est mort curé de St-Lazare, Bellechasse, en 1880.

Le calendrier scolaire pour l'année 1865-1866 fut beaucoup plus simplifié que celui de l'année précédente.

M. Laliberté, le dernier nom inscrit sur la lis-

te des prêtres auxiliaires, fut ordonné le 24 septembre. Le lendemain, il célébra sa première messe, qui fut servie par son frère Édouard, élève de rhétorique. Les cantiques de circonstance furent chantés par Laflamme que Fraser accompagnait à l'harmonium. A partir de son ordination, M. Laliberté cessa de cumuler les fonctions de régent et de professeur de cinquième.

La retraite annuelle eut encore lieu en octobre, et fut même un peu plus tardive qu'à l'ordinaire, puisqu'elle ne commença que le 11 du mois. Elle fut prêchée par le R. P. Schneider, S.J., qui prononçait certains mots en faisant longuement siffler la dernière syllabe.

De la retraite à la Sainte-Catherine, calme plat. Mais la célébration traditionnelle de cette fête fut l'occasion d'un conflit passablement aigu, entre les élèves de philosophie *junior* et un groupe de rhétoriciens. Un mot, plus piquant que politique, mit le feu aux poudres, et fut cause que ce groupe s'obstina à festoyer seul et à ses dépens. Heureusement, les esprits redescendirent vite à leur température normale, et bientôt il ne resta plus de traces de cette mésintelligence.

La fin du premier semestre fut endeuillée par la mort de deux écoliers. Les élèves de philoso-

phie *junior* perdirent, en novembre, leur confrère Louis Corriveau, qui fut inhumé à St-Michel, sa paroisse natale. Un mois plus tard, Jean-Marie Anette, élève externe de quatrième, mourut à son tour. La terrible moissonneuse donnait une nouvelle preuve de son impartialité, en fauchant chez les pensionnaires et chez les externes. Il est naturel de regretter ceux qui nous quittent, mais on aurait tort de les plaindre parce qu'ils partent à peine entrés dans la vie. Ce sont, au contraire, des privilégiés, puisqu'ils achètent le ciel à bon marché.

Une couple de mois plus tard, le 6 mars 1866, la mort—toujours en quête de victimes—alla frapper à la porte de la chambrette du plus vieux prêtre du Séminaire, M. Louis Gingras, âgé de 80 ans. Je l'ai connu lorsqu'il n'était plus qu'un vieillard voûté, blanc comme neige, à demi-aveugle, et ne quittant guère son ermitage que pour se rendre à la chapelle. Mais si nous en croyons les paroissiens de St-Laurent, île d'Orléans, il était l'un de ces prêtres dont on peut résumer la carrière dans cette formule abrégée : « il allait de Dieu aux âmes et des âmes à Dieu, sans s'arrêter à soi-même. » M. Gingras avait conservé un si bon souvenir de son passage au mi-

lieu d'eux que, peu de temps avant sa mort, il leur fit cadeau d'un superbe calice d'argent. Cette affection, il la reportait même sur leurs enfants. J'ai encore dans ma bibliothèque un exemplaire de la première édition de la « Semaine Sainte », qu'il me donna en 1864. Tous les écoliers natifs de St-Laurent bénéficièrent de la même faveur. Ce bon vieillard était le troisième prêtre du Séminaire, qui descendait dans le tombeau depuis le commencement de nos études.

Le Séminaire n'a jamais manqué de bons serviteurs, bien qu'ils se fassent de plus en plus rares. Mais il n'en a peut-être jamais eu comme son portier, ou plutôt comme son messenger actuel. Georges est entré en fonctions dans le courant de mars 1866, et il est encore à son poste, souriant, commissionnant du matin au soir, avec une impeccable ponctualité, accueillant les importuns aussi bien que ceux qui ne le sont jamais, semblant même attendre chacun, juste au moment où il se présente, et, par-dessus le marché, enchanté de les obliger. Malgré un long service de quarante-deux ans, il va et vient encore comme un moucheron, avec l'empressement d'un néophyte. Ses rares instants de loisirs, il

les emploie à enfiler des grains sur laiton. Ceux qui ne l'ont jamais revu depuis ses débuts, le reconnaîtraient aisément, car son physique—invieillissable en quelque sorte—n'a guère changé. Il commence à peine à grisonner. On peut donc espérer avoir le plaisir—longtemps encore—de voir à son poste cette perle précieuse des serviteurs. Il fêtera dans quelques années le cinquantenaire de son entrée au service du Séminaire. Les nombreuses générations d'écoliers dont il a été le messenger, j'aime à le croire, se rappelleront en cette circonstance celui qui les a servis avec tant de complaisance.

La visite du choléra—attendue l'année précédente—était officiellement annoncée pour la fin de juin 1866. C'est pourquoi le Conseil du Séminaire décida, le 26 mars, que l'examen du baccalauréat aurait lieu les 4, 5 et 6 juin. « Cet examen, dit le Journal du Séminaire, a été avancé d'un mois cette année, par la crainte que le choléra ne force les élèves à déguerpir avant le temps. »

Une autre conséquence de cette visite redoutée et redoutable fut la suppression du concert du 30 avril. On lit, à cette date, dans le Journal du Séminaire : « C'est aujourd'hui l'anniversaire de

la naissance de Mgr de Laval. On n'a fait cette année aucune chose extraordinaire, de peur de distraire les écoliers de leurs études, vu qu'ils se préparent à l'examen plus tôt. »

Pendant les mois d'avril et de mai la communauté ne cessa de solliciter Dieu de vouloir bien empêcher le fléau de traverser l'Atlantique. Messes, neuvaines, lampes devant l'autel de la Congrégation, promesses, en un mot, toutes les armes de l'arsenal spirituel furent mises à contribution, et nous assiégeâmes le Ciel avec tant de foi et de persévérance que le pestiféré renonça à faire son tour d'Amérique.

Les examens du baccalauréat eurent donc lieu au commencement de juin. Mais, en vertu de la loi des compensations : point de choléra, point de vacances plus matinales. Les finissants et les rhétoriciens durent, comme les autres confrères, attendre la date officielle de la sortie. Ces semaines d'inaction, on les passa à lire, à jongler, sommeiller et tuer le temps. Notre seule distraction à part cela, était d'observer une équipe d'ouvriers échafaudant pour la construction d'un étage additionnel au vieux Séminaire. Enfin, l'année scolaire allait prendre fin. Le 7 juillet, on chanta—pour la première fois—un service solen-

nel pour tous les élèves défunts. Depuis, ce service est régulièrement chanté tous les ans. La distribution des prix, présidée par M. Tasche-reau, eut lieu le surlendemain et se termina, selon le rite ordinaire, par le discours d'adieu qui fut prononcé par Adrien Papineau. Puis, le 10 juillet, la communauté tout entière était licenciée et autorisée à prendre un repos bien mérité.

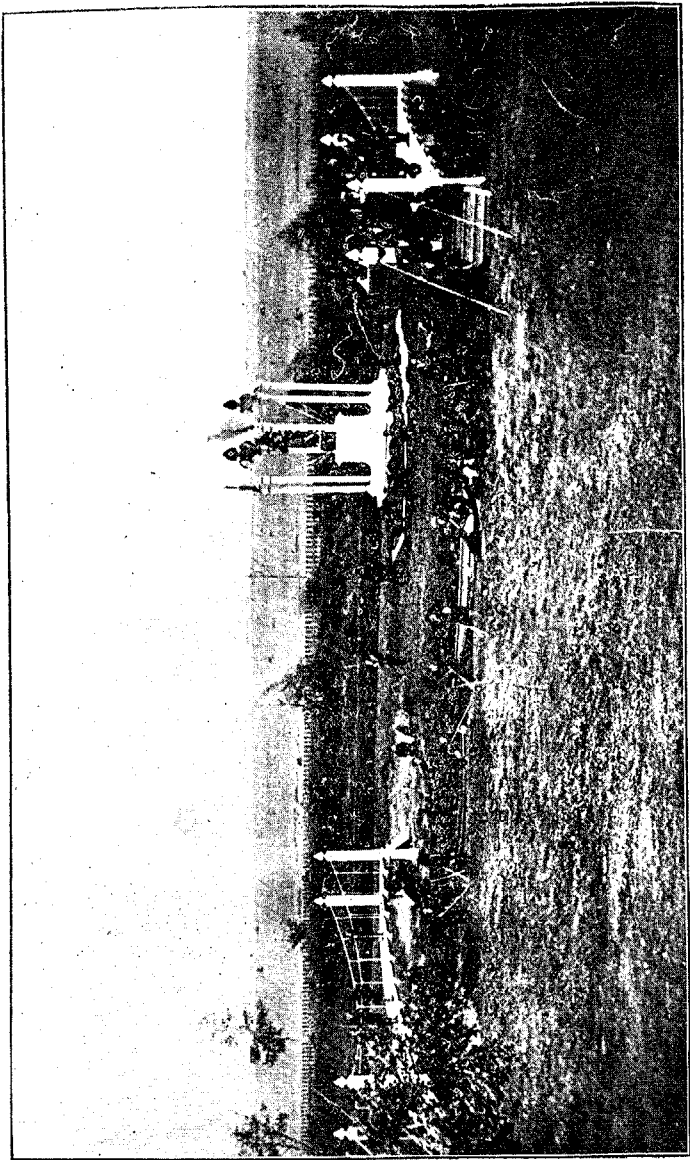


PHILOSOPHIE JUNIOR

1866-1867

La rentrée de 1866.—Liste des 24 élèves de philosophie junior.—Les finissants de 1867.—Condisciples sortis après la rhétorique.—Changements dans le personnel du Séminaire.—Les régents de chaque salle.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—M. Hamel, professeur de mathématiques.—M. L.-H. Paquet, professeur de philosophie.—M. Papineau, assistant de M. Paquet. Les élèves du Grand Séminaire quittent l'Archevêché où ils demeuraient depuis l'incendie.—Visite des évêques Blanchet et Demers.—Retraite du Grand Séminaire prêchée par le R. P. Baudry, S. J.—Retraite du Petit Séminaire prêchée par le R. P. Lagier, O. M. I.—Le congé du Supérieur.—M. Laverdière.—M. Billion, sulpicien, prêche la retraite de vocation.—Séance publique de la Société Laval.—Mésaventure d'un lecteur inexpérimenté.—Octave Delachevrotière.—Concert du 30 avril remis au 1er mai.—Mgr Lynch, de Toronto.—Excursion au Petit-Cap.—Une élection politique à Maizerets.—Célébration de la fête nationale à Maizerets.—Un banquet politique à Maizerets, le 1er juillet 1867.—Distribution des prix. Palmarès lu par Gingras et Narcisse Proulx, discours d'adieu par Prosper Vincent.—Le cantique d'adieu. Sortie le 8 juillet.

LA rhétorique est le couronnement des humanités. Une fois terminée, l'enseignement des langues, de l'histoire et de la littérature a définitivement pris fin. La somme des connaissances acquises par les étudiants n'est pas encore consi-



L'ÉTANG DE MAIZERETS

dérable, il est vrai, mais elle témoigne d'un fonds d'instruction solide. Ils possèdent—si leur labeur a été soutenu—une vue d'ensemble, des notions fondamentales qui sont, au moins, l'indice d'un commencement de culture littéraire. Ils ont en main le fil conducteur qui leur permettra—plus tard—de poursuivre et de compléter ce qui n'est qu'ébauché. Comme l'a si bien dit un écrivain de la *Revue Universitaire*, de Paris: « Un homme, c'est un être qui peut apprendre et comprendre même après avoir passé ses examens. » Point d'illusions ! C'est tout le bagage intellectuel que l'on emporte au sortir de la rhétorique, et que peuvent porter des épaules d'adolescents. Le niveau des études, on peut souhaiter le voir monter plus haut et plus vite, mais ce *desideratum* est le seul qu'on puisse raisonnablement formuler. Reprocher à nos collèges de ne pas gaver leurs élèves, de ne pas façonner des cerveaux capables de dissenter *de omni re scibili*, est pure sottise ou quelque chose de pire. On ne va pas au collège pour explorer tous les zones du savoir humain, mais pour bien apprendre, sous la direction de professeurs compétents, les matières d'un programme proportionné aux forces et à la durée du cours des élèves. Aussi, ils com-

mettent une erreur capitale ceux qui, après les humanités, s'empressent de gagner la haute mer aussi peu lestés, et renoncent gaiement au cours des sciences. Ils pourront être des soldats heureux, briller même dans la carrière qu'ils auront embrassée, mais les lacunes de leur formation transparaîtront toujours. Quoiqu'on pense et qu'on dise, il est incontestable que la réunion seule d'un commencement de culture littéraire et scientifique forme un jugement sain et vigoureux. Comme preuve, il suffit de mentionner la philosophie et les mathématiques, qui occupent—à bon droit—la première place dans le cycle des sciences. Comment, sans elles, progresser dans la plupart des autres sciences, qui supposent leur connaissance, et qui sont plus ou moins emmêlées les unes aux autres ? Sans philosophie, impossible de contenter la curiosité naturelle de l'esprit humain ; de trouver les points fixes qui mettent fin à ses incessantes excursions à travers les pourquoi ; d'avoir des notions exactes sur les questions d'ordre, de liberté, d'obéissance, de société, d'autorité, qui influent tant sur les mœurs publiques et privées, impossible enfin de mettre à na les sophismes de l'erreur et en pleine lumière les vérités qui sont comme le préambule de la

foi. Pour dire le vrai, ce n'est pas seulement un an—mais deux—qu'il faudrait consacrer à une science dont l'ignorance rend dangereux tous ceux qui parlent ou qui écrivent. Il en est de même des mathématiques. Les autres sciences les présupposent également, bien qu'elles ne soient pas aussi indispensables que la philosophie. Sauf les cas exceptionnels, il suffit d'être familier avec l'arithmétique pour se tirer d'affaire dans la vie pratique. Mais il n'en est pas moins vrai que l'étude de l'algèbre, de la géométrie et de la trigonométrie est pour l'intelligence ce que sont les exercices gymnastiques pour le système musculaire : elle l'assouplit, l'aiguise et la fortifie. La première année du cycle des sciences, en particulier, ne devrait jamais être sacrifiée que pour des raisons majeures.

L'importance du cours des sciences est assez bien comprise. Les étudiants de nos collèges admettent généralement qu'ils ont encore beaucoup à apprendre au sortir des humanités ; que leur formation est incomplète et ne saurait leur permettre de voler bien haut. Une preuve, c'est que les désertions—au moment de commencer le second cycle des études classiques—sont des exceptions que, d'ailleurs, des circonstances par-

ticulières justifient assez souvent.

La plupart des rhétoriciens de 1865-1866 imitèrent leurs devanciers, et nous retrouvons presque tous les mêmes noms sur la liste officielle des élèves de philosophie *junior*, comme on peut le constater en la relisant: *Beaulieu, Belleau, Blouin, Carrier, Casault, Cimon, Darveau, Desrochers, Désiel, Fortier, Fraser, Gosselin, Guay, Huot, Labrecque, Ladrière, Laflamme, Laliberté, Lemieux, Marmette, Paquet, Sexton, Tanguay, Vaillancourt.*¹

Notre petite famille n'avait donc guère diminué en nombre, puisque nous étions encore vingt-quatre au lendemain de la rentrée qui eut lieu le 3 septembre. Cinq confrères étaient définitivement sortis des rangs; mais grâce à l'arrivée de trois nouveaux compagnons de route, le cadre de la classe restait à peu près le même.

Les condisciples qui nous avaient faussé compagnie étaient: Georges Garon, Edmond Gauvreau, J.É. Grondin, J.-B. Morissette et Arthur Robitaille.

1. Les finissants de 1867 étaient: François Cinq-Mars, Alfred Decelle, Octave Delachevrotière, Honoré Filteau, Théophile Fortier, Edouard Lauriault, Joseph Marquis, Léon Morisset, George Roy, Prosper Vincent.

Garon pratique la médecine dans la belle paroisse des Trois-Pistoles. Il est resté ce qu'il était au collège, aussi estimé de son curé qu'il l'était de ses anciens professeurs, et content de son sort.

Gauvreau n'a jamais quitté le quartier de Québec où il est né. Non content d'être médecin, il a voulu compter parmi les bienfaiteurs de l'humanité en fournissant aux membres de la Faculté des pointes d'un vaccin qui, paraît-il, vaut de l'or en barres.

Grondin, un québécois lui aussi, est venu dresser sa tente à Charlesbourg, tenant probablement à ne pas perdre de vue sa ville natale. Il ne suffit pas pour faire sourire la fortune d'être habile médecin, attentif à ses devoirs professionnels, desservant d'une nombreuse clientèle, car *l'aurea mediocritas* est encore son partage. Poussé par ses amis politiques, plus que par une irrésistible vocation, il a tâté—mais une fois pour toutes—le poulx électoral du comté de Québec. Renseigné sur les choses de la politique, parlant les deux langues officielles de notre pays, s'exprimant aisément et correctement, intègre par-dessus le marché, ce dossier, étant donné nos mœurs électorales, assurait sa défaite.

Robitaille—comme son confrère Gauvreau—a toujours résidé à Québec. Depuis qu'il a cessé d'être l'un des médecins de la prison, il n'a plus que l'ennui—assez désennuyant—de vivre dans cette aisance dorée, qui procure la sécurité sans le tracas d'une grosse fortune.

Morissette était sorti du Petit Séminaire avant de terminer sa rhétorique et d'aiguiller la vie qu'il allait commencer. Il cherchait encore sa voie, lorsqu'il fut question, en 1868, du recrutement d'un détachement de zouaves pontificaux canadiens. Ce projet lui révéla sa vocation. « Je serai soldat, dit-il, et j'aurai la bonne fortune de faire mes premières armes au service de la Papauté. » Il sollicita immédiatement et obtint l'honneur de faire partie du premier contingent, qui séjourna à Rome de 1868 à 1870. Nous savons qu'il brilla dans ce bataillon d'élite, composé de la fine fleur de la jeunesse canadienne française. Prêt à faire bon marché de sa peau autant qu'à la vendre bien chère, le cas échéant; réunissant dans une bonne mesure les qualités du soldat français, ce confrère pouvait fournir une belle carrière et arriver à une position honorable s'il avait été moins étourdi. Il lui manqua aussi le temps de réaliser ses rêves, car il est parti

jeune et brusquement. A son retour de Rome, il prit du service dans la milice canadienne cantonnée à Winnipeg. Puis, un bon matin de l'année 1874, si je me rappelle bien, les journaux nous apprirent que ses camarades l'avaient trouvé mort sur le lit où la veille il s'était endormi plein de santé.

Les condisciples de la dixième heure étaient : Téléphore Carrier, Nazaire Paquet et Ferdinand Tanguay.

Carrier, qui avait commencé ses études classiques à l'âge où on les termine ordinairement, eut l'honneur d'être le doyen des doyens. Paquet avait été notre condisciple jusqu'à la rhétorique. Quant à Tanguay, il nous arrivait du Collège des Jésuites de Montréal.

Les élections de juillet 1866 avaient bouleversé le personnel du Séminaire, de haut en bas. Elles furent, je pourrais dire, une révolution pacifique. MM. Buteau, Gonthier et Alexis Pelletier avaient définitivement quitté le Séminaire pendant les vacances. On avait choisi un nouveau supérieur, M. Méthot; un nouveau directeur du Grand Séminaire, M. Taschereau; un nouveau directeur des écoliers, M. C. Légaré; un assistant-directeur, M. Victor Légaré; un nou-

veau professeur de mathématiques, M. Hamel; un assistant-professeur de mathématiques, M. Ls. Sansfaçon; un nouveau professeur de philosophie, M. L.-H. Paquet; un assistant-professeur de philosophie, M. A. Papineau, et quatre nouveaux professeurs d'humanités: MM. Langis, pour la troisième; Napoléon Laliberté pour la quatrième; Georges Côté pour la cinquième; et F.-X. Gosselin pour la sixième. Les deux professeurs d'anglais étaient MM. Doherty et Ernest Audet; les deux premiers régents étaient: M. Léon Lambert pour la salle des grands, et M. Joseph Sirois pour la salle des petits. Les autres régents étaient: MM. Ls. Gauthier, A. Godbout, A. Bergeron, J. Rainville, Elzéar Couture, du diocèse de Rimouski, Ls. Sansfaçon.¹

Le départ de M. Pelletier avait laissé sans titulaire la chaire de mathématiques. M. Hamel fut appelé à recueillir temporairement cette succession, bien qu'il fut déjà chargé du cours de physique. Il possédait à fond cette branche

1. Pendant l'année 1866-1867, les prêtres agrégés étaient: MM. Taschereau, Méthot, Laverdière, Audet, A. Legaré, Hamel, C. Legaré, Roussel, Maingui, Beaudet, B. Paquet, L.-H. Paquet et V. Legaré.

Les prêtres auxiliaires étaient: MM. Baillargé, Brunet, Dumontier, Doherty, Bégin, N. Laliberté.

qu'il avait étudiée en même temps que la physique ; mais il lui manqua le temps de remanier le cours qu'il avait suivi à Paris, de l'adapter à un autre milieu, d'en réduire les proportions, de le mettre plus à la portée d'étudiants dont plusieurs ne savaient presque rien, même en arithmétique. L'heure du cours quotidien se passait à copier—à toute vapeur—ce que l'on nous dictait. Sous le titre de « Théorie des limites, » incompris du grand nombre, il me souvient d'avoir griffonné quatre cents lignes d'une écriture fine et serrée. Le temps libre qui suivait chaque cours, suffisait à peine à reviser et corriger les pages manuscrites. Le moulin à problèmes, il nous forçait rarement de le faire tourner, se contentant de nous livrer les formules sans lesquelles il ne pouvait être mis en mouvement. Ces opérations, qui ne sont que l'application des principes, et avec lesquelles il importe tant de se familiariser, elles étaient laissées à l'initiative d'un chacun. De plus, l'arithmétique eut la part du lion, près de six mois sur dix. Il en restait à peine quatre pour l'algèbre, la géométrie et la trigonométrie. Cette dernière, nous ne pûmes la voir qu'à vol d'oiseau. La résultante, facile à prévoir, fut peu consolante pour le professeur,

peu glorieuse pour les élèves.

Si la marche suivie par le maître prêtait à la critique, ses disciples, il faut l'avouer, étaient loin d'être sans péché. Sans doute, le cours était trop exclusivement théorique, péchait à plusieurs points de vue,—je le pense aujourd'hui encore,—mais il n'était pas le seul coupable. Il avait un complice à plusieurs têtes : le manque de goût, d'aptitudes et d'application d'un certain nombre d'élèves. Bien peu mordaient aux mathématiques, il serait puéril de le nier, et nous avons suivi ce cours plutôt en amateurs.

Cependant nos relations avec M. Hamel furent généralement bonnes. Mais lorsque nos faits et gestes finissaient par lasser sa patience, il était terrible comme le lion du désert. Nous en fîmes l'expérience sur la fin du premier terme. Son assistant, un impassible sans égal, le remplaça une dizaine de jours. Pendant le cours, notre attitude était irréprochable ; mais après, c'était l'affranchissement de toute discipline, une désinvolture universitaire. La mesure déborda le jour où nous entrâmes à la salle d'étude en « polissonnant, » alors que la communauté travaillait en silence. M. Hamel était encore sous les soins du médecin. Néanmoins, nous recevions

sa visite le lendemain matin, au moment où la cours venait de commencer. La scène qui suivit est restée inoubliable, et le temps que dura l'orage, personne ne fut tenté de dire à son voisin : « *Bonum est nos hic esse.* » Notre professeur nous classa en trois chœurs qui n'avaient rien d'angélique. Par le fait même, tous les confrères eurent leur part du gâteau, même ceux qui observaient la lettre et l'esprit du code disciplinaire. Nous crûmes un instant, que l'assistant allait être englobé avec le menu fretin. Heureusement, il n'y eut ni mort ni blessés, et lorsque le tonnerre eut cessé de gronder, le cours fut continué comme si nous venions de recevoir une bordée de compliments. Quelques jours après, M. Hamel nous revenait complètement transfiguré.

Nous aimions quand même ce tempérament, tour à tour violent comme un ouragan et tendre comme une maman; brisant les obstacles lorsqu'il pouvait aisément les contourner; « assénant sa manière de voir au lieu de l'insinuer » ; convaincu que rien n'est impossible; mais en même temps, franc, généreux, heureux de pouvoir consacrer son talent et sa vie, à son cher Séminaire.

M. L.-H. Paquet pensait bien professer la théologie à son retour de Rome en 1866, puis-

qu'il était allé étudier cette science. Mais le cours de philosophie étant encore sans titulaire, il en fut chargé temporairement.

Ce professeur aurait pu dire en toute vérité : Le Seigneur m'a tout donné, excepté la santé. Mais bien qu'il soit aujourd'hui sur le seuil de la vieillesse, le lot qui a été son partage ne lui permet pas d'ajouter : le Seigneur m'a tout ôté. Au contraire, le complément qui lui manquait, lui a été donné en son temps, presque en entier. Du reste, ces années d'inaction intermittente n'empoisonnèrent guère son existence, car il sut se ménager une foule de compensations sous forme de voyages de santé, d'excursions de chasse et de pêche. Depuis qu'il est en pleine santé, il est tout entier au bonheur d'être la pierre angulaire du monastère des Franciscaines Missionnaires de Marie.

Du commencement à la fin du premier terme, M. Paquet fut à son poste. Mais à partir de ce moment il nous laissa souvent orphelins, et finit même par n'apparaître au cours que très rarement. Il soupçonnait probablement qu'il en serait ainsi, car il nous avait apporté de Rome l'excellent manuel Tongiorgi. Cet auteur, qui n'a que le défaut d'être trop laconique, facilitait la

tâche du professeur et des élèves. Du premier il n'exigeait que de brefs commentaires, peu de développements; aux derniers il fournissait une petite somme substantielle et assez complète des matières qu'un manuel de philosophie, même élémentaire, ne peut passer sous silence. Lorsque M. Paquet était forcé de se faire remplacer, son assistant traduisait le texte, se dispensait de tout commentaire, et chaque élève philosophait en son particulier, du mieux qu'il pouvait.

M. Papineau n'était guère apte au professorat. Il concevait facilement, il est vrai, mais sa parole était embarrassée. Après avoir été, quelques années, chargé du cours de philosophie il eut des velléités d'entrer dans la Compagnie de Jésus; mais la tentation ne le retint pas longtemps au noviciat. Il revint bientôt du Sault-au-Récollet, répondant aux pourquoi des curieux: « que s'il avait toutes les qualités requises pour faire un bon Jésuite, il lui manquait cependant les défauts.» Pendant qu'il était en train de faire des expériences, il crut devoir s'essayer dans le ministère paroissial. On le nomma donc à l'Islet, l'un des vicariats les plus enviés. Il tint bon dans ce poste, de 1875 à 1877, manœuvrant de son mieux, toujours sous pression, mais n'avançant

guère, si nous en jugeons par le quatrain que lui dédia un jour son curé, M. Délage :

Papineau fait envie
A quiconque s'endort.
C'est bon comme la vie,
Mais lent comme la mort.

Il semblait réellement avoir deux bras et deux jambes gauches. M. Papineau renonça au ministère paroissial en septembre 1877 ; retourna au Séminaire comme successeur de M. Maingui, aux Archives, et occupa cette position jusqu'à la fin de 1879. En juillet 1880, la maladie le força de se retirer à l'Hôpital Général de Québec où il est décédé et a été inhumé en septembre 1880. ¹

L'année scolaire 1866-1867, sauf les variantes accidentelles, fut presque la réédition de la précédente. Les permutations d'emplois n'affectèrent en rien le régime interne de la communauté. Le programme du nouveau premier ministre du Séminaire, M. Méthot, était nécessairement identique à celui de ses prédécesseurs. La distribution des portefeuilles avait été remaniée, mais la composition du ministère était restée la même. D'ailleurs, au-dessus du supérieur et des directeurs d'une maison d'éducation, il y a toujours la

1. L'Abeille, 14 octobre 1880, XIVe année, No. 2.

constitution, le règlement et les traditions. Ces dernières ne sont pas immuables, sans doute, les directeurs ont le pouvoir de les modifier, mais il est tout naturel qu'ils ne l'exercent qu'avec beaucoup de circonspection. Les années scolaires se distinguent donc—plus ou moins—les unes des autres, surtout par les menus faits de la vie quotidienne.

On se rappelle qu'au lendemain de l'incendie de 1865 les élèves du Grand Séminaire avaient émigré à l'Archevêché. Ils y séjournèrent plus longtemps qu'ils ne l'avaient prévu, puisqu'ils ne réintégrèrent le domicile clérical que le 28 septembre 1866.

Ce jour-là, le Séminaire était doublement en fête, car il recevait la visite de trois évêques canadiens des États-Unis : Mgr. Frs.-Norbert Blanchet, archevêque d'Oregon City; son frère, Mgr Aug.-Magloire Blanchet, évêque de Nesqually, et Mgr Demers, évêque de Vancouver. Avant de se rendre au concile de Baltimore, ces chefs de chrétientés, alors plus éloignées de Québec que ne l'est actuellement la Chine, avaient voulu revoir le pays natal, les parents et les amis qu'ils y comptaient encore. Pendant le dîner auquel les convia le Séminaire, la fanfare des écoliers leur don-

na une sérénade sous les fenêtres du réfectoire.¹

Le lendemain soir, les ecclésiastiques commençaient leur retraite annuelle, qui fut prêchée par le R. P. Baudry, S.J. Quelques jours plus tard, le 3 octobre, les écoliers entraient également en retraite. Nous eûmes pour prédicateur le R. P. Lagier, O.M.I., décédé subitement, je ne sais plus en quelle année, au cours d'une mission paroissiale qu'il prêchait à l'île Verte.

L'élection du nouveau supérieur nous valut, durant son terme d'office, une fête supplémentaire. Il y avait dix-huit ans que durait cet état de choses, pour la bonne raison que la fête patronale des trois supérieurs précédents coïncidait avec les vacances. Les écoliers avaient donc perdu dix-huit grands congés sous les règnes successifs de MM. Ls Gingras, Ls-J. Casault et Elzéar-Alexandre Taschereau. Ce ne fut point, sans doute, pour ressusciter cette fête que le Conseil appela M. Méthot à ce poste, mais tout de même sa nomination eut ce résultat désirable. On sait, en effet, que ses prénoms étaient : Michel-Edouard. Il était bien doté sous ce rapport, car ces deux

1. Mgr Guertin, évêque de Manchester, ne fait donc que renouer la chaîne interrompue des évêques canadiens aux Etats-Unis.

patrons sont de haute lignée. Le temps venu de choisir, il opta pour le second. Le premier, devenu le dernier, aurait peut-être été justifiable de jalouser le rival qui l'avait supplanté, ou, du moins, de se plaindre un peu de son bénéficiaire qui ne voulait pas du tout être « Michelin. » Quoiqu'il en soit, la fête du second patron tombait en octobre, et c'était pour nous le point important. Le 12, veille de la Saint-Édouard, la communauté alla présenter ses hommages et ses souhaits à son supérieur; le soir, il y eut séance intime, à l'Université Laval; puis, le lendemain, à la suite de la messe dite par M. Méthot, nous passâmes la journée en grand congé.

Le 22 octobre, M. Laverdière fut, pour ainsi dire, ravi jusqu'au troisième ciel. Ses patientes recherches l'avaient convaincu, depuis quelque temps, que le site de la maison du premier cultivateur canadien devait être à l'entrée du jardin du Séminaire. Après avoir une dernière fois révisé ses calculs topographiques, il fit commencer les fouilles à l'endroit présumé. Il l'avait localisé avec une si grande précision, qu'au bout de quelques heures, le pic des manœuvriers mettait à nu les fondations de la modeste résidence de Louis Hébert. Ceux qui ont bien connu M. La-

verdière ne s'étonneront point de nous entendre dire que cette découverte le ravit jusqu'au troisième ciel.

Il ne fut pas aussi heureux dans les recherches qu'il poursuivit, de concert avec M. Raymond Casgrain, pour localiser le tombeau de Champlain. Ce problème historique souleva une retentissante discussion entre les deux abbés et Stanislas Drapeau, qui revendiquaient, de part et d'autre, l'honneur de cette découverte. Il est bien certain, pourtant, que ce tombeau ne pouvait être, en même temps, en deux endroits différents. Si cet infatigable chercheur eut vécu plus longtemps, il est probable qu'il aurait réussi à dissiper les ombres qui planent encore sur le site précis où dort le fondateur de Québec. Au reste, le catalogue de ses œuvres historiques et musicales est assez long pour immortaliser son nom.

Ce savant, dont le talent était universel, se hâtait lentement ; ne se lassait point de remettre son ouvrage sur le métier, n'était jamais définitivement content de ce qu'il faisait. Un exemple entre cent. Lorsque les ateliers Desbarats furent incendiés, son édition des « Oeuvres de Champlain » était sous presse. Tout était donc à recommencer. Après avoir lu la dépêche qui lui

annonçait cette fâcheuse nouvelle, M. Laverdière déplora le malheur qui frappait son éditeur, et songea ensuite aux fautes de typographie et de ponctuation qu'il allait avoir l'occasion de corriger. On ne le surprenait jamais inoccupé, mais il était inapte aux emplois qui exigent de la ponctualité, dont le temps est mathématiquement déterminé. Un mot, un rien, tout fournissait à ce cerveau richement meublé matière à digression, et lui faisait perdre de vue la tâche réglementaire. M. Laverdière est décédé subitement en mars 1873, âgé seulement de quarante-sept ans.

L'année 1866 se termina par la retraite de vocation, qui commença le 27 décembre. M. Billion, Sulpicien, avait accepté la responsabilité de confirmer les vocations déjà dessinées, de décider celles qui hésitaient ou oscillaient, de dissiper les nuages qui dérobaient à d'autres la claire vue de l'état auquel Dieu les appelait. Ses instructions nous intéressèrent, et permirent à chacun d'orienter définitivement la vie qu'il allait commencer. Avant son départ pour Montréal, M. Billion voulut bien donner à la communauté une conférence familière sur le trop fameux Renan, dont il avait été le condisciple au Séminaire de St-Sulpice, de Paris.

Le dernier semestre de l'année scolaire 1866-1867 fut un peu plus vivant et varié que son aîné. Il semble que les saisons ont une influence sur la vie de pensionnat, comme la nature. La première fête eut lieu, le 21 février, dans la salle des promotions. Elle fut donnée par la Société Laval, que ses crises périodiques ne paralysaient que momentanément. Le public goûta le plaisir d'assister à une assemblée plénière du Sénat romain, convoquée à l'occasion du meurtre de Pedonius. Ces sénateurs d'un jour, tous élèves de philosophie *junior*, comptaient un collègue chrétien, qui accapara les honneurs de la soirée. Le *Journal* du Séminaire apprécie l'ancien sénateur Belleau, en deux mots qui nous dispensent de rien ajouter : « Beau et bon discours. »

Si Saint-Jérôme eut entendu, un soir de février ou mars, la lecture réglementaire faite pendant que les écoliers s'apprêtaient à coiffer le bonnet de nuit, il n'aurait pas été flatté. Le chapitre commençait ainsi : « Saint-Jérôme aimait les jeûnes et les veilles » Rien de mieux et de plus naturel pour dompter les passions et parvenir à la sainteté. Or, le lecteur inexpérimenté qui était de service ce soir-là, ignorant l'importance et le rôle de l'accent circonflexe, et plaçant des *i* à l'aveu-

glette, lut la phrase comme suit : « Saint Jérôme aimait les jeunes et les vieilles. » Cet incident, on le conçoit aisément, nous amusa beaucoup, bien que ce fut le temps du grand silence. Le surveillant du dortoir, énervé par cette falsification du texte, et redoutant quelque chose de pire, interrompit brusquement le pauvre lecteur, qui ne comprenait rien au fou rire qu'il avait provoqué. Évidemment ce Moïse n'était pas du même métal que le chef du peuple de Dieu.

Les finissants de 1867 perdirent, sur la fin de l'hiver, un condisciple dont le souvenir mérite d'être rappelé. Pour être plus exact, je dois ajouter qu'ils ne le perdirent point tout entier. Il quitta le Petit Séminaire, mais il continua son cours avec eux en qualité d'universitaire.

S'il avait vécu dans un pays où le caricaturiste est un professionnel, Octave Delachevrotière aurait fait fortune, en même temps qu'il aurait amusé et fait endiabler ses contemporains. Cet original était certainement doué d'un talent remarquable pour ces compositions fantaisistes. Son crayon était sûr, ses légendes toujours *ad rem*. Il ne lui manqua que de savoir dessiner pour devenir un artiste consommé.

Il débuta timidement, choisissant d'abord ses

sujets dans le milieu où il vivait. Les types ne font pas défaut dans un collège qui compte une couple de cents élèves, Il n'avait, pour ainsi dire, que l'embarras du choix. Les caractères qui l'agaçaient, à tort ou à raison, furent naturellement les premiers à goûter le plaisir d'être crayonnés. Il avait pris à parti l'un de ses condisciples, qui n'avait pas le don de lui plaire. Chaque semaine et même plus souvent, Horace apparaissait dans une attitude plus ou moins comique. Le martyr aurait mieux fait de se mêler aux rieurs, car son bourreau se serait lassé plus tôt; mais son tempérament nerveux le trahissait invariablement. Aussi, pendant un assez long temps, presque jamais de repos.

Le succès finit par griser notre caricaturiste, et l'enhardir au point de s'attaquer, non plus à de simples écoliers, mais à des personnages en vue. Un ancien confrère, qui n'était pas encore sénateur, lui soufflait ces nouveaux canevas, qui finirent par inquiéter le directeur du Séminaire. Pour ne citer qu'un exemple, il me souvient d'une caricature représentant un train quittant Ottawa pour Québec. A la portière se tenait un ministre facile à identifier, conversant avec les amis qui l'avaient accompagné à la

gare, avec—au-dessus de lui— la légende: « Je m'en vais au sacre.» Il se rendait, en effet, à la consécration d'un évêque¹

Delachevrotière vit encore et exploite en amateur, m'a-t-on dit, la ferme qui lui a été léguée.

Le concert annuel en l'honneur de Mgr de Laval eut lieu comme à l'ordinaire, mais il fut remis au premier de mai, afin que le premier évêque de Rimouski, Mgr Langevin, qui devait être consacré ce jour-là, put y assister. Au dîner officiel qui suivit la cérémonie, l'archevêque de Toronto, Mgr Lynch, en réponse à la santé proposée en son honneur, risqua quelques mots de français, et félicita les canadiens d'être « tous des gens bons. » Il fut si vite applaudi, qu'il n'eut pas le temps de compléter sa phrase et de dire si ces jambons étaient boucanés. La soirée musicale et littéraire fut superbe. Les discours furent prononcés par Lucien Turcotte, ancien professeur de Laval, Isidore Belleau et Apollinaire Gingras. On ne pouvait mieux choisir. Le premier avait hérité du talent oratoire de son père, et les deux derniers promettaient d'égaliser un jour le tribun qui avait parlé avant eux.

1. L'Honorable C.-A.-P. Landry possède probablement plusieurs de ces croquis.

M. Légaré ne se contenta pas d'être un directeur honoraire. Il se donna tout entier au jeune peuple dont il était devenu le curé; car, en réalité, un Petit Séminaire est une paroisse en miniature. Les différences ne sont qu'accidentelles. Un directeur d'écoliers, en effet, a charge d'âmes comme tout curé. Il est tenu d'enseigner, d'exhorter, d'orienter, d'avertir, de reprendre et de corriger si besoin en est. On peut même dire qu'il est doublement père, puisqu'il est le substitut des parents et des curés de ces enfants. Cette double paternité, notre nouveau directeur l'exerça dans toute la plénitude du terme. Bien plus, il comprit aussi qu'il faut à des jeunes gens casernés dix mois durant, « à un âge où la sève de la nature bouillonne dans leurs veines, » des distractions, des amusements, des fêtes qui embaument la vie du pensionnat, et que l'on peut aisément concilier avec le règlement.

Ce don d'intelligence nous valut tous les ans des distractions imprévues et en particulier, l'excursion du 5 juin, au Petit-Cap. Grâce à une température idéale et à une organisation qui avait tout prévu, le programme de la journée put être exécuté à la lettre. Le départ de Québec eut lieu à quatre heures du matin, sur le vapeur « St-Georges » ;

la messe de communauté fut dite à l'heure ordinaire dans la chapelle du Petit-Cap; puis, immédiatement après le déjeuner, promenade aux chutes, ascension du Cap Tourmente, courses et jeux aux alentours. Ceux qui optèrent pour l'ascension du Cap, qui n'était pas encapuchonné, ce matin-là, une fois au sommet, oublièrent vite la fatigue de la montée en présence de l'incomparable panorama que la pureté de l'atmosphère agrandissait et rendait plus net que jamais. Lorsque les groupes voyageurs furent de retour—assez tard dans l'après-midi—le dîner eut lieu et fut suivi de la Bénédiction du Saint-Sacrement, précédée d'une instruction de vingt minutes par M. Taschereau. A six heures on battait le rappel, et l'ermitage du Petit-Cap redevenait désert et silencieux. Au lieu de mettre le cap droit sur Québec, le « St-Georges, » sachant qu'il portait des écoliers, prit naturellement le chemin le plus long, et alla passer à l'extrémité sud-est de l'île d'Orléans. Cet itinéraire nous allait à merveille, car la rive sud de l'île est infiniment plus gracieuse que la rive nord, sans compter les souvenirs que cette petite patric rappelait à une dizaine de confrères. Il était dix heures quand nous rentrâmes au Séminaire, n'ayant plus fait

et soif que de sommeil.

On ignore généralement que la première élection pour le Parlement de Québec, créé par l'Acte de la Confédération, eut lieu en juin 1867, à Maizerets,¹ chef-lieu du comté de la Canardière, près Québec. Ce nouveau collège électoral ne comptait en fait d'électeurs que les deux cents pensionnaires du Petit Séminaire. Comme il suffisait de savoir lire et écrire pour avoir droit de vote, les élèves des deux salles étaient tous qualifiés. Grâce à une clause spéciale de la loi, cette élection eut lieu en juin, et nomination et votation se succédèrent le même jour, parce que les vacances allaient bientôt commencer. Les deux candidats choisis,—mais non imposés,—étaient deux confrères de classe : Laliberté, conservateur, et Belleau, libéral pour vingt-quatre heures, par héroïsme, vu que personne ne voulait arborer ce drapeau. Basile Desrochers, confrère de classe des candidats, remplissait la charge d'officier-rapporteur. Après la mise en nomination, les candidats et quelques-uns de leurs amis adressèrent la parole. Les discours furent si pathétiques qu'on enrégistra autant de votes

1. La villa Maizerets a été ainsi baptisée le 7 mars 1850.

que d'électeurs. Lorsque les harangues furent terminées, la balance semblait pencher en faveur du candidat libéral. Les cabaleurs du candidat conservateur, apeurés, s'empressèrent de distribuer aux électeurs de la deuxième salle quelques barils de pommes, qui produisirent un effet magique. Les adversaires, trop confiants, ne firent pas suffisamment la police, et Laliberté fut élu par une forte majorité. Ce fait démontre bien que les élections « n'ont jamais été faites avec des prières, » comme le disait ingénûment un politicien expérimenté. Il ne restait donc plus qu'à proclamer l'élu du peuple écolier. Au moment où l'officier-rapporteur allait accomplir cette dernière procédure, et ouvrir la bouche pour prononcer la formule officielle, il fut enveloppé sans s'en apercevoir, et Apollinaire Gingras, élève de rhétorique, saisissant fièvreusement la proclamation, la déchira et se la glissa sans scrupules dans le gosier. Depuis, paraît-il, il a beaucoup à se plaindre des caprices de son estomac, qui lui garde probablement rancune de la corvée digestive à laquelle il a été condamné ce jour-là. Le candidat élu grâce à la corruption ne put être proclamé, et son mécompte consola quelque peu le candidat malheureux. Les électeurs du comté de

la Canardière furent défranchisés et le sont encore. Il y a longtemps qu'il n'y aurait plus ni électeurs, ni élus, si les transgressions de la loi électorale étaient aussi sévèrement vengées.

La célébration de la fête nationale eut été impossible au lendemain de cette bataille électorale. Mais la température des esprits baissa aussi vite qu'elle était montée, et lorsque le 24 juin arriva, les élèves rivalisèrent d'émulation pour faire aussi bien que les années précédentes. Dans l'après-midi il y eut, comme à l'ordinaire, banquet à Maizerets, et discours par Édouard Labrecque, James Sexton et Frs. Rinfret. Pour être applaudi, il suffisait de citer, au moment psychologique, certains noms historiques, et de leur décerner le titre enviable de sauveurs de la patrie. Aussi, on n'y manquait jamais. Les trois orateurs du 24 juin 1867 sont depuis longtemps disparus de la scène : Labrecque est décédé en 1870 ; Sexton et Rinfret en 1885. Ce dernier commençait à être remarqué au barreau de Montréal, lorsque la maladie s'acharna sur lui et brisa sa carrière. Il était déjà trop tard quand il alla demander au Cap-Santé, sa paroisse natale, un repos que sa nature frêle et délicate réclamait depuis quelques années.

Le banquet de la fête nationale fut suivi, à quelques jours d'intervalle, d'un second banquet, politique au sens large du mot. Cependant personne n'en prit ombrage. Il eut lieu le premier de juillet. Ce jour-là, « l'Union du Haut et du Bas Canada » avait pris fin, et le régime de la Confédération était officiellement inauguré. Les hommes d'Etat, reçus par l'Université Laval en 1864, avaient réussi à mener à bonne fin la tâche colossale de doter leur pays d'une nouvelle constitution. Le banquet de Maizerets avait été organisé pour commémorer cet événement, et rendre hommage à ceux que l'on appelle maintenant les « Pères de la Confédération canadienne. » Les discours furent prononcés par Belleau, Ed. Labrecque et M. Taschereau. Belleau, parent du premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui, de plus, a été l'un des artisans du nouvel édifice politique, parla le premier. Après avoir fait le procès du régime de « l'Union, » et fait remarquer qu'il menaçait d'aboutir à la guerre civile, il fit l'éloge des hommes qui avaient prévenu cette crise finale. Labrecque, qui rêvait déjà de représenter Montmorency au Parlement de Québec, fit ressortir les avantages de cette confédération de provinces, dont chacune gardait

son autonomie et la jouissance de ses droits et privilèges. Le discours de M. Taschereau couronna le banquet. Contemporain de la plupart des Pères de la Confédération, il fut facile à l'ancien recteur de Laval d'intéresser son auditoire. Il termina en nous recommandant d'aimer notre commune patrie, et de nous préparer à la bien servir.

La date du banquet que nous venons de mentionner indique que la dernière saison de l'année scolaire touchait à sa fin. Une semaine plus tard, le 8 juillet, avait lieu la distribution des prix. Le « palmarès » fut lu par Apollinaire Gingras et Narcisse Proulx, élèves de rhétorique. Ce dernier était certainement l'écolier le plus original et le plus spirituel de ce temps. Il m'a souvent exprimé le regret de s'être égaré dans le service civil, dont il a dû rester le prisonnier jusqu'à la fin de sa carrière. Ce contemporain de collègue, que j'ai beaucoup fréquenté après sa sortie, et dont je suis heureux de rappeler le souvenir, est décédé subitement en avril 1902, au moment de partir pour le Département des Terres de la Couronne dont il était le registraire.

Le discours de fin d'année fut prononcé par Prosper Vincent, entré au Petit Séminaire en

1855. Le lendemain, jour de la sortie, il chanta le cantique d'adieu dont les deux strophes se lisent comme suit :

I

Jeunes amis, que la tendresse
Unissait des nœuds les plus doux,
Nous avons appris la sagesse ;
Il en est temps, séparons-nous.
On va cesser de nous instruire,
Il le faut donc, séparons-nous,
Séparons-nous, séparons-nous ;
Mais sans lasser de nous redire :
Méprisons tous, méprisons tous,
Un monde trompeur et jaloux.

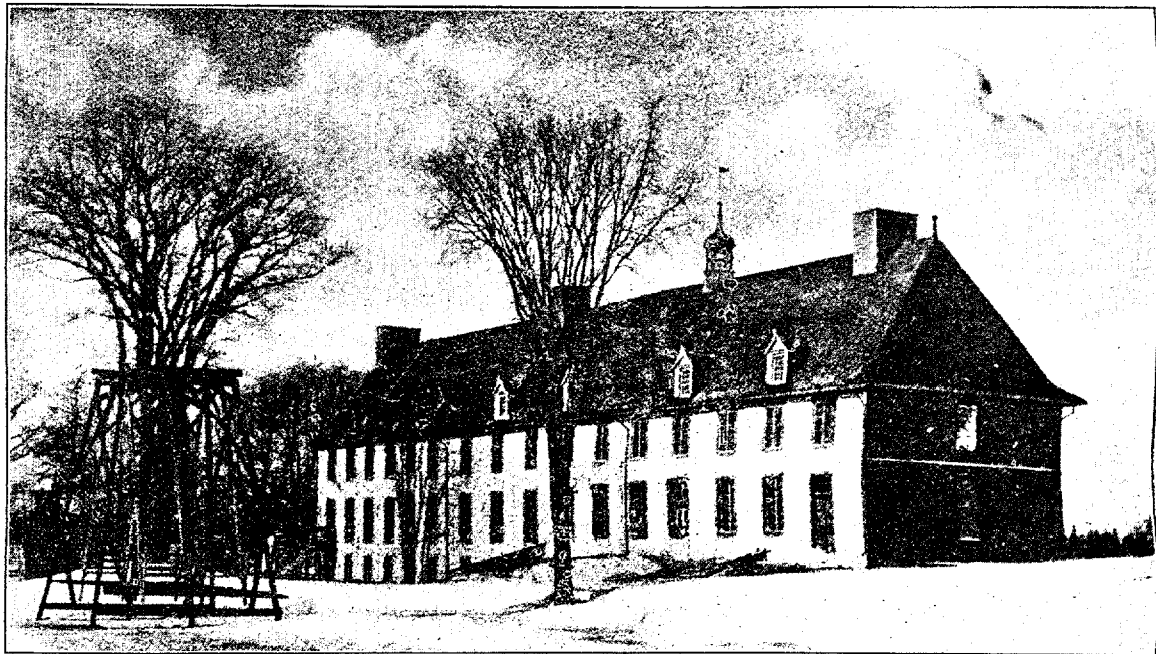
II

Pour les bienfaits inestimables
Dont Dieu a daigné nous combler,
Une ardeur, un amour durables,
C'est là le prix qu'il faut donner.
Que notre cœur s'offre sans cesse,
Et répétons à tout instant :
Je suis content, je suis content,
Jésus m'accorde sa tendresse ;
Je suis content, je suis content,
Je veux vivre en le bénissant.

Quoiqu'il en soit de la valeur intrinsèque de ce bon vieux cantique, il avait le don de nous impressionner très fortement. Nous aimions l'entendre, et on nous aurait peiné en le supprimant, ou en le laissant supplanter par un autre plus moderne. Ému jusqu'aux larmes, attristé d'être pour la dernière fois le chantre attitré de la communauté, Vincent ne chanta jamais avec plus d'âme, ni mieux non plus. Coïncidence qui mérite d'être notée ! Ce cantique d'adieu avait été chanté, dans une circonstance analogue, par Vincent Vincent, l'un des finissants de 1804, grand oncle de Prosper, et connu dans la tribu huronne sous le nom de Saseno.¹

Au sortir de la messe chacun reprit la liberté qu'il avait abdiquée le 3 septembre 1866, et s'empressa d'aller remplir, au sein de la famille, la place vacante depuis dix mois.

1. Les finissants de 1804 étaient : Antoine Parent, Antoine Gagnon, René-Flavien Lajus, Ls. Raley, Barthélémy Fortin, tous prêtres ; Jacques Leblond, avocat ; Ls.-Joseph Papineau, le tribun populaire ; Vincent Vincent ; Michael Borue, médecin ; Jacques Labrie, médecin.



VILLA MAIZERETS



PHILOSOPHIE SENIOR

1867-1868

La rentrée de 1867.—Liste des 23 élèves de philosophie senior.—Liste des bambins de la septième de 1867-1868.—Notes sur les deux confrères sortis après les mathématiques.—Changements dans le personnel enseignant.—Les régents de chaque salle.—Prêtres agrégés et auxiliaires.—M. Baillargé.—M. Hamel, professeur de physique, d'astronomie, de minéralogie et de géologie.—Le Dr H. Larue, professeur de chimie.—M. Brunet, professeur de botanique.—Les lauréats du concours de poésie.—Retraite des cadets prêchée par M. Brunet.—Retraite des aînés prêchée par M. Collin.—Restauration du vieux cadrau solaire.—Neuvaine de l'Immaculée-Conception, prêchée par M. Collin.—Centenaire de l'érection de la Congrégation du Petit Séminaire.—Retraite de vocation prêchée par M. Hamel.—Séances ordinaires de la Société Laval.—Anniversaire de la naissance de Mgr de Laval.—Une séance extraordinaire de la Société Laval.—Banquet de la Saint-Jean-Baptiste à Maizerets.—Dévoilement du portrait de Pie IX à l'Université.—Distribution des prix.—Palmarès lu par B. Demers, discours d'adieu par Isidore Belleau.—Collation des diplômes et causerie par le Dr Larue.—Soleil 10 juillet.

LE cours de philosophie *senior* comprend les matières suivantes : physique, chimie, astronomie, minéralogie, géologie et botanique. On peut dire, sans déprécier ces sciences, qu'elles ne sont pas aussi indispensables que la philosophie et les

mathématiques ; que plusieurs d'entre elles théorisent plutôt qu'elles ne démontrent, et comptent plus d'hypothèses que de points fixes. Telle, par exemple, la géologie, qui est, pour ainsi dire, un composé à base d'hypothèses ; encore impuissante à expliquer autrement les secousses sismiques, anciennes cependant comme la vie. Sans être aussi touffue en hypothèses, la physique, elle aussi, serait muette sur une foule de points, si elle était privée de cette suprême ressource. Ainsi, telle théorie, autrefois en vogue, sur la composition du noyau solaire et de sa photosphère, est aujourd'hui supplantée par une autre qui aura peut-être le même sort. Les mots ne manquent pas à cette science pour baptiser les phénomènes qui se produisent dans son immense empire, pour classer les découvertes dont elle s'enrichit tous les jours. Leur ensemble constitue la langue particulière de cette science. Ces termes techniques sont généralement bien appropriés, et remplissent parfaitement le rôle pour lequel ils ont été créés ; mais ils sont purement conventionnels. Je ne citerai qu'un exemple. Le terme *électricité* fait depuis longtemps partie du vocabulaire scientifique ; on l'emploie couramment pour désigner cette puissance en frais de révolutionner

le monde; personne cependant ne sait la nature de cet agent. On pourrait mentionner une foule de cas analogues, prouvant que ces sciences auraient tort de manquer d'humilité, de prétendre remplacer un jour la morale et la religion. Elles auront beau progresser et clamer à tous les vents qu'elles sont omniscientes, l'écho leur répondra invariablement par cette parole des sages: « Nous ne savons pas, nous ignorons et nous ignorerons toujours et le monde et nous-mêmes. » Mais nier leur importance et leur utilité serait pure démente. Sans être aussi indispensables que les deux premières, elles en sont le complément naturel. Si ce complément fait défaut; si l'on ne possède au moins les notions fondamentales de ces matières, on n'a en réalité qu'un demi-commencement de culture scientifique. Hésiter à faire le dernier pas lorsqu'on est presque rendu au terme de son pèlerinage, est mal comprendre ses intérêts. Ceux à qui la persévérance finale fait défaut se flattent ordinairement de combler plus tard cette lacune. Ils s'illusionnent presque toujours. Les circonstances ou les nécessités de la vie ne le leur permettront pas. D'ailleurs, ils sont rares les cerveaux assez souples, assez puissants, pour se meubler seuls

d'un groupe de sciences qui parlent, chacune, un idiome dont ils ignorent l'alphabet.

Je puis dire à la louange des finissants de 1868, qu'ils tenaient à terminer leur cours. La preuve, c'est que, le 2 septembre 1867, jour de la rentrée, le bataillon de philosophie *junior* se retrouvait presque intact. Sauf trois variantes, la liste des élèves de philosophie *senior*, pour 1867-1868, est identique à celle de l'année précédente. Rappelons, une dernière fois, les noms des braves restés au poste jusqu'à la dernière heure: Beaulieu, Notre-Dame de Lévis; Belleau, Deschambault; Blouin, St-Jean, île d'Orléans; Carrier, Notre-Dame de Lévis; Casault, St-Thomas; Cimon,¹ Malbaie; Darveau, St-Ambroise; Desrochers, Saint-Nicolas; Déziel, Ste-Mélanie, comté de Joliette; Fortier, St-Anselme; Fraser, Notre-Dame de Lévis; Gosselin, St-Laurent, île d'Orléans; Guay, Saint-Romuald; Guénard, Notre-Dame de Lévis; Huot, L'Ange-Gardien; Labrecque, St-Laurent, île d'Orléans; Ladrière, Notre-Dame de Lévis; Laflamme, St-Anselme; Laliberté, Lotbinière; Lemieux, St-Anselme; Pa-

1. Il termina son cours avec nous, mais comme élève de la Faculté des arts. L'internat n'était pas son idéal.

quet, St-Nicolas; Sexton, St-Nicolas; Tanguay, St-Valier.¹

Deux confrères seulement, Marmette et Vailancourt, avaient succombé à la tentation de nous quitter au moment où nous allions aborder au rivage. Nous en fûmes d'autant plus surpris que le capot d'écolier semblait leur être léger, et qu'ils

I. Les septièmes qui commençaient leur pèlerinage classique la même année que nous le finissions étaient : F.-X. Audy, Québec ; Jos. Bergeron, St-Antoine de Tilly ; Edmond Blouin, Edmond Bussière, Jos. Bouchard, Achille Caron, Arthur Caron, Emile Caron, Louis Carpentier, Philippe Carrier, Jos. Casgrain, Jean Caouette, Alfred Cloutier, Omer Côté, Philéas Delisle, Ferdinand Dompierre, Souverain Dompierre, Jules Dorion, Bruneau Drolet, Eugène Drolet, Philippe Dupuis, Thomas Fahey, Québec ; Moïse Fiset, St-Augustin ; Frs. Ganthier, Narcisse Gauvreau, Québec ; Samuel Gendron, Beauport ; Jean Gosselin, St Laurent, île d'Orléans ; Jos. Guignard, Samuel Gravel, Aug. Hamel, René Labbé, Philippe Laprise, Québec ; Alphonse Larue, Somerset ; Victor Leclerc, Victor Lefebvre, Québec ; Louis Lizotte, St-Roch des Aulnaies ; Charles Marcotte, Jos.-Wil. Marcoux, Chs.-Eus. Martel, Québec ; Thomas Marceau, St-Henri de Lauzon ; Ls. Martineau, Olivier Moisan, Ed. Morin, Québec ; Cyrille Noël, St-Michel ; Alphonse Normand, Québec ; David Pampalon, N.-D. de Lévis ; C.-Eug. Pouliot, Rivière-du-Loup ; Jos. Robitaille, Pierre Rochon, Jos. Roy, Québec ; Jos. Roy, St-Charles ; Jules Rouillard, Québec ; Francis Sarault, St-Cyprien, Montréal ; J.-Bte. Savard, Alphonse Soucy, Jos.-Arthur Saint-Pierre, Edmond et Joseph Sylvain, Alph. Trudel, Québec ; William Verge, Carleton ; Ls. Vézina, Québec.

persévéraient depuis la septième inclusivement, sans avoir jamais laissé percer la moindre lassitude. Ils ont fait route avec nous si longtemps que, pratiquement, ils ont toujours compté parmi les finissants de 1868. C'est pourquoi leurs noms figurent sur la liste des invités à chacun de nos conventums.

Marmette est depuis 1873, le pharmacien à la mode de la haute ville de Lévis. L'itinéraire qu'il s'était tracé en 1867, il l'a suivi sans dévier d'une ligne. « Je vais étudier la pharmacie, disait-il; une fois admis à la pratique, j'irai m'installer sur le sommet des falaises de Lévis; puis, je me rappellerai la parole de la Sainte Écriture: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul. » Tous ces projets sont réalisés depuis longtemps. Clerc-pharmacien en 1867; pharmacien en 1873; Marmette traversa à Lévis aussitôt qu'il eut son diplôme en poche; monta la Côte du Passage, s'installa là où il est encore, et, le 20 juillet 1875, il épousait Mlle Marie-Victoria Pepin. Bien qu'il soit âgé de 64 ans, il desservira Lévis longtemps encore, si les apparences ne sont pas trompeuses.¹

Vaillancourt, plus jeune que Marmette, n'avait

1. Il est né à S. Roch, Québec, le 14 octobre 1844.

pas les mêmes bonnes raisons de gagner du temps.¹ Admis à l'étude de la médecine en 1867, licencié et reçu médecin en 1871, il pratiqua d'abord à St-Gervais, comté de Bellechasse. Le 1er octobre 1872, il épousait Mlle Marie-Louise Gautron-Larochelle, et, en 1873, il allait se fixer à St-Anselme, comté de Dorchester. Vaillancourt a représenté ce comté aux Communes du Canada, de 1891 à 1896. Il brigua de nouveau les suffrages de ses électeurs, aux élections générales de 1896, mais il fut battu. Il était pourtant digne d'un meilleur sort, puisqu'il avait suivi la direction de l'épiscopat de la Province de Québec au sujet de la loi *rémediatrice*. Ce camarade vient d'être nommé registrateur du comté de Dorchester.

Numériquement parlant, le départ de Marmette et Vaillancourt ne changeait pas grand chose, car il nous était arrivé un confrère—qui n'était pas un étranger pour nous—puisque'il aurait dû figurer parmi les finissants de 1867. Après s'être attardé un an, Réal Guénard s'était ressaisi, et revenait terminer son cours classique.

Professeurs, régents et autres furent presque tous maintenus dans les mêmes positions pen-

1. Né à S. Roch, Québec, le 20 mars 1848.

dant l'année 1867-1868. Les rares changements qui eurent lieu furent nécessités par les vacances qu'il fallait bien remplir. Le cours de philosophie étant de nouveau sans titulaire, M. Taschereau dut s'en charger ; M. Sansfaçon remplaça M. Hamel, comme professeur de mathématiques, M. Girard, ancien curé de Notre-Dame du Portage, passa de la huitième à la septième ; M. Dionne, maintenant bibliothécaire du Parlement de Québec, fut chargé de la huitième ; M. Placide Beaudet, de la neuvième ; M. Louis Beaudet fut nommé préfet des études ; M. Victor Légaré, tout en restant assistant-directeur des écoliers, recueillit la succession de M. Baillargé ; M. Bergeron, ancien curé de St-Gervais, devint premier régent de la deuxième salle, et M. Adolphe Godbout, premier régent de la première salle. Les régents auxiliaires étaient : MM. James Quinan, du diocèse d'Arichat, Théophile Houde, Philéas Lessard, Prosper Vincent, Joseph Marquis, Léon Morissette.¹

1. Pendant l'année scolaire 1867-1868, les prêtres agrégés étaient : MM. Taschereau, Méthot, Laverdière, Audet, A.-J.-J. Légaré, C. Légaré, Hamel, Roussel, Manguin, Beaudet, B. Paquet, L.-A. Paquet, Victor Légaré.

Les prêtres auxiliaires étaient : MM. Baillargé, Brunet, Hoffman, Doherty, Bégin, Laliberté, Girard.

La retraite de M. Baillargé, ou du Père Baillargé, comme on l'appelait affectueusement, fit sensation dans le monde écolier. Nous avons toujours pensé qu'il mourrait au poste qu'il occupait depuis 1848. Il était familier avec les moindres détails de son département, qu'il dirigeait sans préoccupations fatigantes. Son calendrier culinaire, invariablement le même tous les ans, était tellement simplifié qu'il le savait par coeur. Sans le consulter, il pouvait détailler le menu des trois repas de n'importe quel jour, ou de n'importe quelle fête. Chaque jour de la semaine, en effet, chaque fête suivant son rite, et cela depuis un temps immémorial, avait son plat traditionnel. Celui du lundi, du mardi, du mercredi, etc., revenait, avec une régularité astronomique, tous les lundis, mardis et mercredis de l'année. Ainsi on nous servait du lièvre le mardi gras, de l'anguille le Vendredi-saint, des pâtés à la viande le 20 novembre, fête patronale de M. Buteau. Après son départ, en 1866, on ne revit plus, à pareille date, ce mets populaire. Le hachis qui, pourtant, aurait eu raison de boudier les écoliers, nous attendait tous les soirs. On sert maintenant le café, avec beurre, tous les matins. Cette innovation est peut-être un avantage plus apparent que réel. Le

calendrier de M. Baillargé ne mentionnait, il est vrai, que trois jours de café par semaine, au pain sec par-dessus le marché. Ce matin-là, le beurre restait emprisonné dans les tinettes. Mais quelle liqueur délicieuse et nutritive en même temps ! C'est probablement un semblable café qui a dicté à Delille ces deux vers :

«C'est toi, divin café, dont l'aimable liqueur,
«Sans altérer la tête, épanouit le coeur.»

En tout cas, je n'en ai jamais dégusté un meilleur. Si je redevais collégien, je réclamerais le café d'autrefois, même s'il fallait le boire avec pain sec.

Le processionnal que M. Baillargé avait reçu de ses prédécesseurs, il faut l'admettre, avait besoin d'être révisé et corrigé. Il était un peu démodé, bien que, somme toute, la pension fut excellente. Cependant, à l'époque dont je parle, elle ne coûtait que quatre-vingts piastres. En réalité, chaque pensionnaire bénéficiait d'une demi-pension, et ne déboursait pas un sou pour son cours classique. Moins d'uniformité, préparation des aliments plus soignée, vaisselle d'étain reléguée au musée, telles étaient, en résumé, les principales réformes que réclamait la République des estomacs.

Ces améliorations, M. Baillargé pouvait les ef-

fectuer sans augmenter le personnel et les dépenses de son département. Malheureusement pour ses enfants, ce père nourricier croyait sincèrement que le régime alimentaire en vigueur était idéal. Sur ce point, son intransigeance était presque irréductible et ne cédait qu'à la force. *Nihil est innovandum*, répliquait-il invariablement : la santé des élèves est excellente ; c'est un fait d'expérience qu'ils sont indisposés seulement lorsqu'il leur arrive de dîner en ville. Puis, il citait les noms d'une foule d'anciens écoliers morts à un âge avancé. S'il avait pu prophétiser, il n'aurait pas manqué d'ajouter : J'ai fait mes études dans des conditions peut-être moins avantageuses que maintenant, cependant Dieu ne me rappellera qu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans accomplis. Bien plus, M. Baillargé était dans l'administration de son département d'un conservatisme tel, qu'il ne tolérait pas la moindre critique, et qu'il défendait le *modus vivendi* dont il avait la haute direction, aussi énergiquement que si le dépôt de la foi eût été en question. Lui, pourtant si paternel et si bon, nous le vîmes un jour, pendant que les jeunes s'amusaient dans leur cour, aborder un élève coupable d'avoir, à table, baigné la motte de beurre qui lui était destinée, et lui administrer

un royal soufflet. Il démontra maintes fois qu'il n'était pas un titulaire nominal.

Tout en maugréant parfois, nous aimions beaucoup notre vieil économe, car il était en même temps le médecin de la communauté. La chambrette qu'il occupait était, d'un bout de l'année à l'autre, convertie en dispensaire, ou plutôt, en hôpital. Les malades qui allaient frapper à sa porte étaient reçus à toute heure du jour, cordialement accueillis, traités avec la tendresse d'une mère. Il les hébergeait, les soignait, et ne les guérissait pas moins que les membres de la Faculté. Lorsqu'il se présentait un cas où son diagnostic ne lui permettait point de voir suffisamment clair, il mandait son ancien élève de septième, le Dr Hubert Larue. Suivant le verdict rendu, il continuait le traitement commencé, ou bien le patient était transféré à l'infirmerie. Si les médicaments n'étaient pas toujours efficaces, ils n'étaient jamais préjudiciables. Comme les vacances du jour de l'an n'étaient pas encore nées, sa clientèle augmentait considérablement à cette époque de l'année. Cependant rares étaient ceux qui réussissaient à mystifier le Père Baillargé, et à lui extorquer l'*exeat* temporaire qu'ils convoitaient. Il connaissait si bien le tempéra-

ment de chaque pensionnaire, sa vocation plus ou moins prononcée pour la vie de collègue, qu'il était presque impossible de le duper. Sur ce point il n'était pas inférieur aux médecins diplômés. On peut dire que de 1848 à 1880, M. Baillargé a été pour les écoliers du Petit Séminaire de Québec le bon Samaritain. Dieu seul sait la grosseur du paquet de souffrances corporelles qu'il a soulagées, la dépense de camphre, d'huile de castor, de pilules, de tisanes, etc., qu'il a faite *gratis pro Deo*. Aussi, tous l'aimaient comme un père, très sincèrement, quoique ce bienfaiteur de tant de générations d'écoliers attende, depuis vingt-huit ans déjà, le monument qu'il a bien mérité, et sur lequel on pourrait graver l'inscription suivante, ou une autre analogue :

A la mémoire de

l'abbé F.-X. BAILLARGÉ

Né à Québec, le 11 mars 1798; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1812; élève finissant, en 1820; ordonné le 9 novembre 1823, et nommé au vicariat de St-Eustache; à l'Ancienne Lorette, en 1824; à Chambly et au Château-Richer, en 1826; prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec, de 1827 à 1880; professeur de septième, de 1827 à

1848; économe de 1848 à 1867; professeur de chant au Grand Séminaire pendant plusieurs années; médecin et garde-malade des écoliers, de 1848 à 1880; fondateur d'une bibliothèque classique et gratuite à l'usage des élèves pauvres, en 1832¹; organisateur de la procession annuelle du Saint Sacrement avec chœurs d'anges; décédé le 5 octobre 1880, et inhumé dans la chapelle du Séminaire.

Au reste, peu importe la teneur de l'inscription, pourvu que le monument soit érigé. Il le sera un jour, j'en suis sûr, et la tâche sera rendue facile à celui qui prendra l'initiative de la souscription nécessaire à l'exécution du projet.

Qu'il en fût enchanté ou non, M. Hamel était forcé d'être encore notre professeur, puisqu'il était le titulaire des cours de physique, d'astronomie, de minéralogie et de géologie. Quoiqu'il en soit, il eut moins à se plaindre de nous; le travail fut meilleur, la conduite généralement bonne, et par suite les querelles de ménage rares et sans importance. La brise souffla bien de temps à autre, mais ne dégénéra jamais en tempête. Dès

1. Cette bibliothèque, alimentée par les aumônes du clergé, permet aux élèves peu fortunés de faire leur cours sans acheter un seul livre.

les premiers jours il parut évident à tout le monde que les choses n'iraient pas mal. Nous étions nécessairement un peu plus philosophes; le répertoire scientifique était plus varié et plus intéressant que celui de l'année précédente, et le professeur plus familier avec les matières qu'il était chargé d'enseigner. Ces cours, il les donnait depuis une dizaine d'années, de sorte que l'expérience lui avait appris le diapason qui convenait à la moyenne des élèves, les points sur lesquels il fallait insister, le degré de vitesse avec lequel il fallait procéder d'un terme à l'autre pour arriver en temps. Si, par crainte de ne pas être suffisamment compris, il n'eut pas redit la même chose en d'autres termes—une seconde et même une troisième fois; s'il eut supprimé des détails qui n'avaient d'autre résultat que d'embroussiller ses démonstrations; si les expériences, préparées trop à la hâte, avaient raté moins fréquemment, on pourrait dire que M. Hamel était un professeur incomparable. Il s'exprimait, en effet, avec une rare facilité. Il pouvait disserter plusieurs heures de suite, dans un langage impeccable sous tous les rapports. Je n'ai jamais entendu un canadien-français, ni même un français de passage parmi nous, mieux parler sa

langue. Si nous nous étions plus souciés d'imiter ce modèle de bon langage, et de tenir compte de ses conseils, nous aurions—bien avant la fin de nos études classiques—parlé très correctement.

Les professeurs parfaits sont rares, mais s'il y en a, le docteur Hubert Larue, ancien titulaire du cours de chimie, doit être classé parmi ces privilégiés. Lorsque nous étions ses élèves, il nous apparaissait comme tel, et les années écoulées depuis n'ont pas modifié cette impression. Précis, clair et méthodique au superlatif, il donnait son cours sans notes sous les yeux. Cependant il n'hésitait jamais, le mot technique lui arrivait toujours à temps, sa phrase était invariablement irréprochable. Celui qui avait la main assez légère pour saisir au vol le texte intégral, aurait pu le porter à l'imprimeur sans le reviser. Son cours était une causerie familière, mais soignée, vive, alerte, et agrémentée par-ci par-là, d'une plaisanterie toujours spirituelle, ou d'une boutade qui n'était jamais banale. Savait-il par cœur le mot à mot de son cours ? Nous l'ignorons. Mais nous constatons qu'il répétait la même chose dans les mêmes termes lorsqu'il se rééditait. Plus chanceux que M. Hamel, les expé-

riences dont nous étions si friands, faisaient rarement long feu. S'il nous annonçait un précipité blanc, jaune, rouge ou brun-marron, la prophétie se réalisait à la lettre. Nous suivions tous son cours avec plaisir, intérêt, et même avec une religieuse attention. Les écoliers, on le sait, après Dieu, ne craignent rien tant que le ridicule ; c'est pourquoi nous filions doux, sachant d'avance que les rieurs ne seraient pas de notre côté. Aussi, la classe tout entière—les indépendants et les fanfarons comme les autres—laissaient à la porte de l'amphithéâtre ce qui aurait pu agaçonner le professeur, ou simplement attirer son attention. C'est de beaucoup la meilleure politique à suivre en tout temps, mais surtout dans les circonstances analogues à celles que je viens de mentionner. On s'épargne ainsi une foule de désagréments, et l'on échappe à des interrogatoires que l'on n'est pas toujours préparé à subir avec honneur.¹

Ce qui démontre trop bien que les mobiles de notre conduite n'étaient guère surnaturels, c'est que notre attitude était tout autre au cours de botanique. Le naturel revenait au galop, du moment que nous étions en présence de M. Ovide

2. Le docteur Hubert Larue est décédé en 1882.

Brunet. Le premier jour, presque tous les élèves se placèrent sous le nez du professeur, qui émergeait à peine de la table semi-circulaire de la salle. Le lendemain, ce gradin de l'amphithéâtre était désert, et tous étaient alignés sur un autre plus élevé. Cette ascension quotidienne ne prit fin que le jour où la classe entière se trouva installée sur le plus haut gradin. Vu de cette hauteur, M. Brunet, qui n'était pas de la race des géants, paraissait avoir la stature d'un préparant à la première communion. On savait bien ce qu'il devait penser de ces impertinences, cependant il n'y fit jamais attention. Il aurait pu plaisanter à nos dépens, mais il préférait faire semblant de ne rien remarquer. Bien que son cours fut réellement intéressant, nous y étions plus souvent présents de corps que d'esprit. Le fait est que la plupart, pour une raison ou pour une autre, n'attachaient aucune importance à cette science. Nous aurions dû mieux penser, puisqu'un professionnel suivait le même cours aussi assidûment qu'un simple collégien. Notre professeur dessinait très bien. Aussi, s'il lui arrivait—pour donner une leçon de choses—de nous dessiner une fleur, un fruit, un végétal quelconque, alors tous les yeux étaient braqués sur le tableau noir, et nous étions tout

entiers à l'admiration du talent de l'artiste. Aimable et spirituel, M. Brunet était surtout recherché par les confrères qui aimaient à rire. On lui prête une foule de bons mots. Sa meilleure boutade est peut-être celle qu'il eut un jour au pied du portrait d'un ancien recteur. « C'est horriblement ressemblant, » s'écria M. Brunet, au milieu d'un groupe de confrères. Le recteur ne put s'éloigner à temps pour ne pas entendre le verdict. Cependant, il n'arrivait presque jamais à cet ancien professeur d'être cruel comme il le fut cette fois. Généralement ses malices étaient inoffensives, et faisaient rire sans blesser.

Bien qu'il ne se soit jamais surmené, M. Brunet dût, pour cause de maladie, renoncer à son cours en 1870, et il est mort en 1876, âgé seulement de cinquante ans. Ses restes mortels reposent sous la chapelle du Séminaire de Québec, dont il a été l'un des prêtres auxiliaires, de 1858 jusqu'à la date de son décès.

Les vacances des universitaires de cette époque n'étaient guère plus longues que celles des écoliers. Les cours recommençaient dans la deuxième semaine de septembre. En 1867, la messe rouge—qui est encore le premier acte de l'année académique—fut dite le 11 septembre,

et suivie de la collation des diplômes. Mais cette fois, la séance fut plus solennelle, et l'auditoire plus nombreux que jamais. Il comprenait même un fort contingent de la paroisse de Lotbinière, venu pour assister à la proclamation de l'un des lauréats du concours de poésie institué par l'Université Laval. «La découverte du Canada,» tel était le thème donné aux nourrissons canadiens du Parnasse. Après la lecture du rapport du jury, rédigé par le secrétaire, M. Ls. Beaudet, trois médailles, frappées aux armes de l'Université Laval, avec l'inscription: «Prix de Poésie,» et la date, furent décernées à trois des douze concurrents: la médaille d'or, à Pamphile Lemay; la médaille d'argent, à L.-J.-C. Fiset; la médaille de bronze, à A.-B. Routhier, et Eustache Prud'homme, étudiant en droit, fut gratifié d'une mention honorable. Les trois médaillés lurent ensuite quelques pages de leurs poèmes. Celui de M. Lemay comptait, paraît-il, trois mille vers. Par une bonne fortune plus rare qu'on ne pense, il avait échappé au péril de nuire par la quantité à la qualité de sa marchandise, puisqu'il était arrivé bon premier.

Le 2 octobre, le Petit Séminaire rentrait en retraite. Pour la première fois, il y eut simultanément

ment double retraite : celle des cadets et celle des aînés. La première comprenait la septième et la huitième ; la seconde tous les élèves des autres classes. Cette réforme, suggérée par M. Brunet, s'imposait depuis longtemps. Les inconvénients d'un mélange de cerveaux trop aux deux extrémités de l'échelle se faisaient sentir de plus en plus. Les tout jeunes ne pouvant goûter un prédicateur qu'ils ne comprenaient point, l'honoraient d'une inattention qui se démentait rarement. Conséquences : le profit spirituel qu'ils tiraient de ces exercices spirituels était presque nul, l'impression qui leur en restait était plutôt désagréable, et la tâche du prédicateur embarrassante. M. Brunet—le directeur du Petit Séminaire lui devait cette marque de confiance—fut chargé de la retraite des cadets, et M. Collin, sulpicien, dirigea celle des aînés. Ce dernier, prédicateur distingué, éloquent même, nous donna une mission incomparable et surpassa ses devanciers.

La double retraite, inaugurée en 1867, est une innovation définitivement entrée dans le droit coutumier du Séminaire.

Le huit octobre, les chiffres, le disque et le style du cadran solaire que l'on remarque encore dans la cour des petits, presque effacés « sous la main

du Dieu même dont ils devaient perpétuer le culte » furent restaurés. L'inscription : « *Dies nostri quasi umbra. Cond. 1773* » fut rafraîchie, et on lui ajouta le mot et le millésime : « Rep. 1867. » Ce cadran solaire, maintenant plus que centenaire, méritait bien cette toilette neuve. En effet, « il reflète et écrit en silence, comme s'il faisait une chose insignifiante, le parcours de nos mondes dans l'espace planétaire. Tout se donne rendez-vous et prend conscience de sa durée autour de ce miroir du temps, où le soleil vient marquer d'un rayon complaisant le trajet que la terre, et tout ce qu'elle porte, accomplit chaque jour sur la route des étoiles. » C'est en lettres d'or que devraient être gravés ces quatre mots : *Dies nostri quasi umbra*, afin de crever—autant que faire se peut—les yeux de tant de collégiens qui, impatients de réaliser leurs rêves, murmurent contre la prétendue lenteur du temps. Cette incessante prédication modifierait une mentalité qui les empêche de goûter—comme ils devraient—la vie du pensionnat, et leur ferait mieux apprécier l'incalculable valeur du temps.

Le prédicateur de la retraite des écoliers avait promis, en quittant Québec, de revenir prêcher aux universitaires la neuvaine annuelle en l'hon-

neur de l'Immaculée-Conception. Les écoliers de la première salle, désireux de l'entendre à nouveau, demandèrent et obtinrent la faveur d'assister à ces conférences qui commencèrent le 30 novembre, et finirent le 8 décembre, fête patronale de l'Université Laval. Plus à l'aise, en présence d'un auditoire dont le niveau intellectuel était plus élevé, M. Collin fut éloquent et admiré plus encore qu'il ne l'avait été lors de la retraite du Petit Séminaire.

Les centenaires défilent trop lentement pour les laisser passer inaperçus. En 1863, celui de la fondation du Petit Séminaire, qui revenait pour la seconde fois, fut dignement fêté. Le 6 décembre 1867, la Congrégation du Petit Séminaire, de moitié plus jeune que celui-ci, allait avoir cent ans accomplis. Il ne convenait donc pas moins de célébrer le centenaire d'une institution fondée pour chanter les louanges et assurer aux écoliers la protection indispensable de la meilleure des mères. Il ne pouvait être aussi solennel que le premier ; mais en revanche, il eut un cachet plus familial et plus exclusivement religieux. Il fut surtout une fête du cœur, à laquelle tous les anciens congréganistes furent spécialement conviés.

Cette mémorable journée débuta par la récitation de l'office de la Sainte Vierge, suivie d'une messe basse dite par le directeur du Petit Séminaire, et à laquelle il y eut communion générale. Commencée dans le sanctuaire bien-aimé des congréganistes, le fête du centenaire se termina dans l'ancienne chapelle, remplie d'anciens enfants de Marie, prêtres et laïques. La statue, aux pieds de laquelle ils se réunissaient chaque dimanche, quitta, pendant quelques heures, le modeste sanctuaire où elle résidait en permanence, et, debout sur un riche brancard porté par quatre élèves, vint, au chant des litanies, occuper la place d'honneur qui lui avait été réservée. L'assistance étant alors au complet, Mgr Horan, qui avait laissé son cœur à Québec en partant pour Kingston, officia pontificalement, et M. Antoine Racine, l'orateur attitré de nos grandes fêtes religieuses ou nationales, prononça une remarquable allocution. L'adresse des anciens congréganistes fut lue—à l'issue de la messe—par M. Auclair, curé de Notre-Dame de Québec, un Loretain comme M. Racine, et le directeur de la congrégation, M. Cyrille Légaré répondit comme un véritable académicien. Dans l'après-midi, il y eut en présence d'une assistance aussi considérable que le matin,

vêpres solennelles, suivies de la bénédiction du Saint Sacrement, rénovation de la consécration à la Sainte Vierge, puis *Te Deum*. La fête du centenaire était terminée, mais le souvenir de cette délicieuse journée est resté gravé dans le cœur de tous ceux qui eurent le bonheur d'y prendre part. Depuis 1867, l'anniversaire de cette fondation est commémoré par un salut solennel qui a lieu à la chapelle de la Congrégation, et, par un privilège spécial, il est permis d'y chanter un cantique français.

Avant de se séparer, les congréganistes qui avaient pu se rendre à l'appel, organisèrent une souscription destinée à présenter comme souvenir du centenaire—un ostensor en vermeil, un ciboire et deux candélabres. Ce cadeau fut transmis au directeur de la Congrégation, le 10 mai suivant, et le 14 du même mois, le Conseil vota des remerciements aux donateurs.¹

On peut dire que les trois derniers mois de 1867 se passèrent dans une atmosphère spirituelle sans cesse renouvelée. Après le centenaire, nous eûmes la retraite annuelle de vocation, qui fut prêchée par M. Hamel, et à laquelle les rhé-

1. Voir à l'Appendice, liste des préfets de la Congrégation, de 1859-1860 à 1867-1868.

toriciens furent admis pour la première fois. Il ne fut pas nécessaire de recommander aux finissants de 1868 de la faire sérieusement, car les délais accordés pour une option définitive allaient bientôt expirer.

Il ne se passa rien d'extraordinaire pendant l'hiver de 1868, qui, sous le rapport de la durée et de la température, ne fut pas moins canadien que ses prédécesseurs. A part les amusements propres à cette saison, les seules distractions qui méritent d'être notées, nous les dûmes à la Société Laval. Malgré la crise de l'année précédente, qui lui avait fait perdre un groupe d'excellents membres, elle commença à siéger à l'époque ordinaire, et fit preuve de vitalité.

La première discussion roula sur l'influence respective de Mahomet, Christophe Colomb, Guttenberg et Voltaire. Les avocats de Mahomet étaient John O'Farrell et Michel Morissette; ceux de Guttenberg étaient Apollinaire Gingras et On. Fortier; Christophe Colomb avait Benjamin Demers pour représentant, et Voltaire était moussé par Arthur Vallée et Olivier Rinfret. Le verdict rendu, le 10 novembre 1867, fut en faveur de Voltaire, et le vote réparti comme suit: Voltaire, 13 voix; Mahomet, 4; Colomb, 3;

Guttenberg, 1.

Le soir même de cette votation, commençait une discussion sur la question de savoir « ce que l'on entend par la patrie. » Prirent part au débat, qui dura seulement deux séances : James Sexton, Apollinaire Gingras, Achille Larue, Benjamin Demers, Olivier Rinfret, John O'Farrell, Michel Morissette, Philippe Pednaud, E. Rinfret, Jules Paquet, On. Naud. Il n'y eut pas de vote, et la question—qui était plutôt matière d'une dissertation que d'une discussion—est encore en délibéré.

L'activité des membres était infatigable. Cette discussion à peine terminée, on traita la thèse suivante : « Napoléon a-t-il fait à la France plus de bien que de mal ? »

Pour Napoléon : Olivier Rinfret, Edmond Marcoux, Achille Larue ; contre Napoléon : D. Goselin, Apollinaire Gingras, Onésime Fortier.

La discussion dura sept séances, et, le 27 février, Napoléon, ressuscité, remportait une nouvelle victoire. La majorité déclara qu'il avait fait à la France plus de bien que de mal.

Outre ces trois joûtes, mentionnons encore plusieurs discours sur des sujets particuliers : sur

« le pouvoir temporel des Papes, » par Beaulieu ; sur « Cortez, Pizarre et Champlain, » par Phydime Giguère ; sur « l'Expédition du Mexique et l'assassinat de Maximilien, » par Gingras ; sur « Milton, » par O'Farrell ; sur « l'énergie active et passive du peuple canadien depuis la Cession, » par Michel Morissette ; plus une causerie sur les ballons, par Laflamme.

Le parlement de la Société Laval n'était pas encore prorogé, que la soirée musicale et littéraire du 30 avril avait lieu.

Les discours furent prononcés par Ed. Labrecque, élève finissant, et par Ls. Archambault, élève de médecine. Bien composés et bien débités, mais trop longs, tel fut le jugement unanime de l'auditoire—jugement que l'on retrouve ratifié dans le « Journal du Séminaire. »

Non contente d'avoir régulièrement siégé de l'automne au printemps, la Société Laval se donna encore le mal de préparer une séance extraordinaire, qui fut donnée dans la salle des promotions, le 18 juin. Le sujet était une réunion du Conseil des ministres du Sultan de Constantinople pour décider si les Sœurs de la Charité, arrivées de France, devaient être autorisées à fonder

un hôpital à Stamboul. Le président du Conseil, Honoré Labrecque, avait pour collègues : Apollinaire Gingras, Benjamin Demers, Théodore Paquet, Félix Gendron, Achille Larue. Tout alla très bien, et la séance fut fort goûtée. La majorité du Conseil vota en faveur de l'autorisation.

Quelques jours après le Petit Séminaire fêta la St-Jean-Baptiste. Le banquet annuel eut lieu à Maizerets, et les discours furent prononcés par Edouard Laliberté, élève finissant, Théodore Paquet, élève de rhétorique, et Georges McGauran, élève de seconde.

En cette fin d'année, les fêtes se pressaient, comme si elles eussent craint de ne pas avoir leur tour. Le 29 juin, il y avait séance publique à l'Université, à l'occasion du dévoilement du portrait de Pie IX. Le recteur, debout, à quelques pas du tableau, lut un discours bien tourné. On sait que M. Méthot ne se risquait jamais à parler en public sans avoir son manuscrit à la main. Bien qu'il ne fut pas né orateur, il aurait pu cependant se passer de cet ange gardien. Mais une timidité presque invincible le paralysait, non seulement en présence des foules, mais d'un simple groupe. Il était visible à tous

qu'il n'était pas à l'aise, même en lisant. Ainsi, cette fois, lorsqu'il lui aurait fallu—à certains moments—se tourner vers Pie IX en peinture et lui parler comme s'il eût été en présence du grand Pontife, il lui tournait le dos. Cependant, la bienveillance de l'auditoire lui valut d'être parfaitement écouté jusqu'à la fin.

Il fut, en cela, plus chanceux que l'abbé Verrault, ancien principal de l'École Normale Jacques-Cartier, invité à parler dans une séance publique, qui avait également lieu à l'Université. Il avait préparé un excellent discours—trop long cependant—qu'il commença à lire, son tour venu. Malheureusement pour lui et pour l'auditoire, il n'était entendu que de ceux qui étaient sur les premiers sièges. Les universitaires qui garnissaient le bas de la salle, ennuyés de voir, en vain, remuer des lèvres et tourner des pages, se mirent à applaudir et à crier : « Encore, encore, » chaque fois que l'orateur prenait une gorgée d'eau. M. Verrault ne fut pas lent à comprendre qu'il devait laisser reposer son verre d'eau, et précipiter la fin de sa lecture. C'est ce qu'il s'empressa de faire, et tout le monde lui en sut gré.

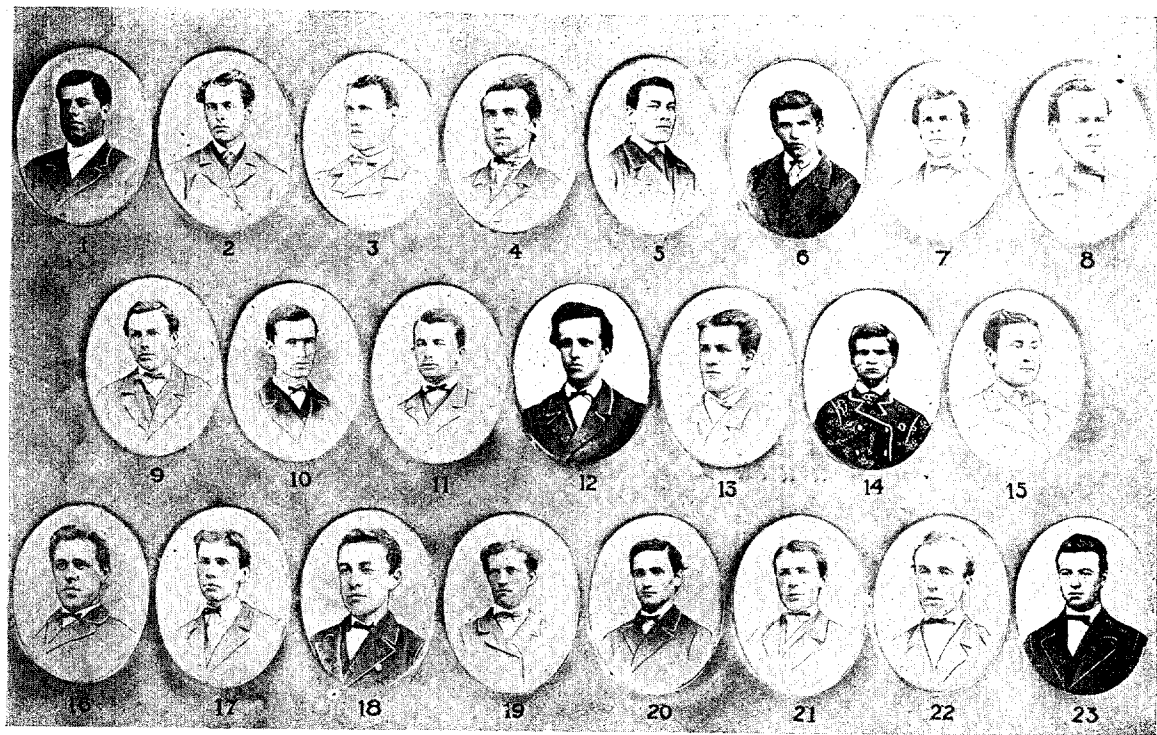
L'année scolaire tirait à sa fin. Il ne restait

plus qu'une dizaine de jours avant la sortie, qui eut lieu le 10 juillet, à la suite de la distribution des prix. Le *palmarès* fut lu par Benjamin Demers qui, avant d'entrer en matière, eut l'honneur —sinon le plaisir—de complimenter le premier lieutenant-gouverneur de la province de Québec, assis à la droite du recteur. Isidore Belleau, un arrière-cousin de Sir Narcisse, prononça ensuite un superbe discours d'adieu ; puis, après la séance de la collation des diplômes, au cours de laquelle le Dr Hubert Larue lut une causerie sur les vacances, le personnel enseignant et les élèves se rendirent à la cathédrale pour assister au chant du *Te Deum*.

Les finissants de 1868 allaient enfin entrer dans un monde que les cerveaux de vingt ans croient être une nouvelle terre promise, et quitter définitivement le collège chrétien qu'ils auraient pu remercier dans les termes suivants :

« Maison de ma jeunesse, hélas ! trop méconnue,
« Que je calomniais quelquefois sans raison,
« Sur ton seuil aujourd'hui, l'heure est enfin ve-
nue
« De te saluer bas, ô ma chère maison !
« C'est toi qui m'a appris à chérir, à connaître

« Ce qui fait l'homme bon et meilleur le chrétien ;
« C'est toi qui m'a appris le péril, et peut-être
« Pour jamais par amour m'as ancré dans le bien.



1 Ph. Beaulieu, 2 I.-N. Belleau, 3 B. Blouin, 4 T. Carrier, 5 Ed. Casault, 6 E. Cimon, 7 C. Darveau, 8 B. Desrochers,
9 A. Déziel, 10 Ph. Fortier, 11 G. Fraser, 12 D. Goselin, 13 M. Guay, 14 F. Tanguay, 15 Em. Huot,
16 E. Labrecque, 17 J. Ladrière, 18 C. Laffamme, 19 E. Laliberté, 20 D. Lemieux, 21 N. Paquet, 22 J. Sexton, 23 R. Guénard



DEUXIÈME PARTIE

Les lendemains des finissants de 1868

Les finissants de 1868, à leur sortie du Petit Séminaire de Québec, se trouvaient répartis par la Providence en deux groupes à peu près égaux en nombre. Douze prenaient la soutane, et onze restaient dans le monde. Pour les premiers, on le conçoit, la séparation fut moins pénible. Leur vie écolière était finie, il est vrai, mais celle du séminariste, plus agréable et plus enviable, allait commencer. En réalité, ils changeaient de régime, mais non pas de domicile. Plus fortunés que leurs confrères, ils pouvaient, quatre ans encore, prolonger leur séjour au Séminaire et leur ancienne vie de famille. Puis, ce temps de la formation sacerdotale expiré, ils feraient à leur tour le dernier pas, laissant à la maison un seul condisciple qui n'en devait jamais sortir. Cette fois, la famille entière serait définitivement éparpillée; tous ses membres pourraient enfin, comme le reste des mortels, s'asseoir au banquet de la vie, savourer ses mets exquis, goûter, en un mot, le bonheur presque parfait, si souvent entrevu dans leurs rêves juvéniles, et au-

quel ils avaient fini par croire plus ou moins. Hélas ! Le paradis terrestre, quarante ans d'expérience a convaincu les plus illusionnés qu'il n'existe plus, depuis que le premier homme a osé transgresser la défense de son Créateur.

Cette terre promise dans laquelle ils croyaient entrer, ils n'ont pas tardé à constater qu'elle n'est qu'un désert, parsemé de rares oasis. La somme des joies pures et sans mélange qu'ils ont goûtées pendant ce long pèlerinage, n'égale peut-être pas celle d'une seule année de collège. L'avenir rêvé, les finissants de 1868 sont trop francs et trop honnêtes pour prétendre l'avoir réalisé. Le bonheur sans alliage, auquel ils ont peut-être cru un jour, ne cesse de se dérober au moment où ils pensent l'avoir conquis. Cependant, plusieurs d'entre eux ont été ce qu'on appelle des soldats heureux ; la plupart ont raison de se féliciter de la portion de leur héritage—ceux surtout qui ont été appelés au sacerdoce,—et tous ne sauraient trop remercier la Providence de ses bontés à leur égard. Il suffit, pour en avoir la preuve, de parcourir les pages suivantes, intitulées : « Les lendemains des finissants de 1868. »

LOUIS-PHILIPPE BEAULIEU

Né à Lévis, le 27 décembre 1846 ; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1859 ; élève finissant, en 1868 ; entré au Grand Séminaire de Québec, en septembre 1868 ; ordonné à Lévis, le 26 mai 1872 ; prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec, 1872-1874 ; vicaire à Ste-Claire, comté de Dorchester, du 17 juillet à septembre 1874 ; prêtre auxiliaire du Collège de Lévis, en septembre 1874 ; membre du Conseil du Collège, en 1876 ; profes-

seur d'anglais, de français, de sciences au Cours commercial, et directeur des ecclésiastiques, en 1876, 1877, 1878; directeur des élèves en 1879, 1880, 1881; directeur des ecclésiastiques et premier assistant-supérieur de 1883 à 1898; professeur d'anglais au cours classique et de sciences au cours commercial, en 1898-1899; décédé le 15 septembre 1905.

Non content de s'être donné tout entier au Collège de Lévis, M. Beaulieu compte parmi ses principaux bienfaiteurs. Sans être millionnaire, il possédait une petite fortune que les œuvres de charité et d'éducation achevaient de fondre lorsqu'il est parti. Ce confrère était modeste autant que bien doué. Il l'était même trop, car il péchait par manque de confiance en soi. Sa carrure nous prédisposait à le croire—malgré ses dénégations—robuste comme un chêne canadien. Il avait raison, et nous avons tort. L'âge auquel il nous a quittés en est une preuve.

NOEL-ISIDORE BELLEAU

Né à Deschambault, le 7 mars 1849; entré au Petit Séminaire de Québec, en octobre 1859; bachelier ès lettres en 1866; reçu avocat en septembre 1871; rédacteur de *L'Écho de Lévis*, de avril 1871 à juillet 1876; pratique le droit à Québec depuis 1871; fondateur de la société légale « Belleau, Belleau & Belleau »; nommé avocat du Crédit Foncier, à Québec, en 1887; conseil de la reine la même année; représentant du comté de Lévis aux Communes du Canada, de 1883 à 1885; conseiller de ville à Lévis, en 1890, et maire de cette ville, de 1891 à 1894; marié à Lévis, le 6 juillet 1875, à Mlle Marie-Louise Raymond,

filie de Romuald Raymond, avocat, et de Mary-Frances Panet; membre du syndicat financier de l'Université Laval; membre de l'Ordre romain des avocats de Saint-Pierre; réside à Lévis depuis 1871.

BENJAMIN BLOUIN

Né à St-Jean, île d'Orléans, le 13 septembre 1846; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1860; élève finissant, en 1868; admis à l'étude de la médecine, en 1868; licencié en médecine et reçu médecin, en 1872; exerce sa profession à St-Jean, île d'Orléans, de 1872 à 1882; sous-coroner pour l'île d'Orléans, en 1875; épouse Mlle M.-Louise-Henriette-Wilhelmine Dionne, le 8 avril 1876; exerce sa profession à Montmagny, depuis le 24 mars 1882; sous-coroner du district de Montmagny, en 1888.

TELESPHORE CARRIER

Né à Lévis, en 1837; entré au Séminaire de Nicolet en 1863; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1866; élève finissant en 1868; entré au Grand Séminaire de Québec, en 1868; quitte la soutane en 1871; actuellement négociant à Bay-City, Michigan.

FLAVIEN-EDOUARD CASAULT

Né à St-Thomas, comté de Montmagny, le 22 décembre 1842; entré au Petit Séminaire de Québec, le 8 novembre 1859; élève finissant, en 1868; entré au Grand Séminaire de Québec, le 6 septembre 1868; professeur et régent au collège

de Lévis, en 1869; diacre, le 4 juin 1871; ordonné à Montmagny, le 28 janvier 1872; vicaire à Ste-Marie, Beauce, le 30 janvier 1872; vicaire à Ste-Croix, le 20 septembre 1874; curé-missionnaire à Tadoussac, le 28 septembre 1875; vicaire à l'Islet, le 5 octobre 1877; curé à St-Onésime, comté de Kamouraska, le 30 septembre 1878; curé à Notre-Dame des Anges, comté de Portneuf, le 9 décembre 1880; curé de St-Alban, Portneuf, le 26 septembre 1881; visite l'Europe et la Terre Sainte, en 1887-1888; curé de St-Casimir, en 1898; démissionnaire, en octobre 1900; retiré au Pensionnat St-Louis de Gonzague depuis cette époque; auteur d'un opuscule intitulé: « Notes historiques sur St-Thomas, comté de Montmagny, » en 1906.

ERNEST CIMON

Né à la Malbaie, comté de Charlevoix, le 30 mars 1848; entré au Collège Ste-Anne-de-la-Pocatière, en septembre 1857; sorti en juillet 1859; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1859; sorti en 1867; élève de la Faculté des arts, en 1867; admis à l'étude du droit, en octobre 1867; élève finissant de la Faculté des arts, en 1868; élève inscrit de la Faculté de droit, en 1868; licencié en droit, en 1871; reçu avocat, le 12 juillet 1871; fixe sa résidence à Chicoutimi, en juillet 1871; élu aux Communes du Canada, en 1874; réélu en 1878; marié en premières noces à Mlle Marie-Delphine Doucet, le 27 janvier 1880, par son confrère de classe, le curé actuel de Charlesbourg; marié en secondes noces à Mlle Stella Langevin, le 27 octobre 1891; maire de Chicoutimi de 1881 à 1882; président de la Société St-

Jean-Baptiste de Chicoutimi, en 1881; conseil de la reine pour le Canada, en 1882; juge de la Cour supérieure pour la Province de Québec, avec résidence à Percé, le 22 juillet 1882; résidence transférée à Joliette, le 23 juin 1883; résidence transférée à la Rivière-du-Loup, Témiscouata, le 12 avril 1886; officier-reviseur pour le comté de Joliette, en 1885; démissionnaire, en 1886; docteur en droit, en 1889; juge-assistant de la Cour du Banc de la reine,—par commission sous le grand sceau du Canada,—pour les termes de cette Cour à Montréal, en novembre 1891, et janvier, mars et mai 1892.

CHARLES DARVEAU

Né à St-Ambroise, comté de Québec, le 9 février 1847; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1860; élève finissant, en 1868; admis à l'étude du droit, en 1868; reçu avocat, en 1871 et pratique à Lévis, en société avec son confrère de classe, I.-N. Belleau, jusqu'en 1879; sous-rédacteur du « Journal de Québec », en 1872; épouse en premières noces Mlle M.-Louise-Clara Delisle, le 21 juin 1875, et en secondes noces Mme Reine-Elizabeth-Laura Larue, le 22 mai 1882; reviseur pour le comté de Montmagny, en 1885; procureur du Conseil de Lévis depuis 1884; candidat conservateur aux élections fédérales de 1887, dans le comté de Lévis; conseil de la reine, en 1887; président des Forestiers catholiques de la C.M.B.A., de la St-Vincent-de-Paul de Lévis, en 1887; pratique actuellement en société avec son fils Valère.

BASILE DESROCHERS

Né à Saint Nicolas, comté de Lévis, le 24 février 1846, entré au Petit Séminaire de Québec, en septembre 1859 ; élève finissant, en 1868 ; admis à l'étude de la médecine en septembre 1868 ; licencié en médecine, en 1872 ; reçu médecin, en mai 1872 ; marié à Mlle Elizabeth Armstrong, le 29 janvier 1873 ; exerce sa profession, à Victoriaville, de 1872 à 1873 ; à St-Johnsbury, Vermont, de 1873 à 1876 ; à Ste-Marie, Beauce, de 1876 à 1880 ; à Beauceville, depuis 1880.

LOUIS-ANSELME DEZIEL

Né à Ste-Mélanie, comté de Joliette, le 1er juillet 1845 ; entré au Collège de Joliette, en janvier 1859 ; au Collège de Lévis, en novembre 1860 ; au Petit Séminaire de Québec, en septembre 1861 ; élève finissant, en 1868 ; entré au Grand Séminaire de Québec, en septembre 1868 ; ordonné à Maskinongé, le 1er octobre 1871 ; vicaire à St-Joseph de Lévis, en 1871 ; à Notre-Dame, Lévis, en 1872 ; directeur du collège de Lévis, en 1879 ; vicaire à Lévis, en 1880 ; à St-Roch, Québec, en 1882 ; à St-Jean-Baptiste, Québec, en 1885 ; curé de St-Michel de Bellechasse, en décembre 1885 ; curé de Beauport, en 1893.

AMBROISE-PHILEAS FORTIER

Né à St-Anselme, comté de Dorchester, en 1841 ; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1861 ; élève finissant, en 1868 ; entré au Grand Séminaire de Rimouski, en 1869 ; ordonné en

1873; exerce le ministère à l'Assomption McNi-
der; à Nataskouan, en 1874; à la Rivière-au-
Renard, en 1875; au Bic, en 1876; à Carleton, en
1877; à St-Godefroy, en 1878; à Cascapédiac, en
1882; à Métapédiac, en 1888; à St-Joseph de Le-
page, en 1890; pensionnaire de la Caisse diocé-
saine depuis 1897.

GEORGE-RAPHAEL FRASER

Né à Lévis, le 26 avril 1846; entré au Petit Sé-
minaire de Québec, en 1859; élève finissant, en
1868; entré au Grand Séminaire, en 1868; or-
donné à Lévis, le 26 mai 1872; prêtre auxiliaire
du Séminaire de Québec, en 1872; vicaire à Lé-
vis, en 1882; curé de St-Honoré, Beauce, en 1886;
desservant de Ste-Anne-de-la-Pocatière, en 1893;
curé de cette paroisse, en 1894.

DAVID GOSSELIN

Né à St-Laurent, île d'Orléans, le 22 novembre
1846; entré au Petit Séminaire de Québec, le
4 février 1861; entré au Grand Séminaire de
Québec, en 1868; bachelier en théologie, en 1872;
ordonné à Lévis, le 26 mai 1872; vicaire à St-
Thomas, Montmagny, en 1872; à Ste-Anne de-
Beaupré, en 1874; aux Eboulements, en 1875;
desservant des Eboulements, du 18 août au 30
septembre 1876; vicaire à St-Roch, Québec, en
1876; desservant de Notre-Dame de la Garde,
près Québec, du 28 juillet au 1er octobre 1882;
desservant de la Congrégation de St-Roch, Qué-
bec, en 1882; curé de St-Honoré, Beauce, en 1885;
pensionnaire de la Caisse St-Joseph, en 1886;
curé du Cap-Santé, en 1887; curé de Char-

lesbourg, en 1899; propriétaire et rédacteur de la *Semaine religieuse de Québec*, du 30 décembre 1888 au 31 août 1901; auteur des ouvrages suivants: Manuel du pèlerin à la Bonne Ste-Anne-de-Beaupré, in-18; pp. 144, 1879; Abrégé complet de l'Histoire Sainte, à l'usage des écoles, in-12, 1887; Tablettes chronologiques et alphabétique des principaux événements de l'Histoire du Canada, in-18, 1887; Histoire populaire de l'Église du Canada, in-18, pp. 188, 1887; Catéchisme populaire de l'Encyclique sur la condition des Ouvriers, in-8, pp. 31, 1891; Code Catholique ou Commentaire du Catéchisme de la Province de Québec, in-18, pp. 232; réédité plusieurs fois depuis 1896; Histoire du Cap-Santé, jusqu'à 1830, par l'abbé F. Gatien, continuée depuis 1830 jusqu'à 1887, in-8, pp. 288, 1899; Généalogie de la famille Gosselin, in-18, pp. 90, 1902; Pages d'histoire ancienne et contemporaine de ma paroisse natale, in-12, pp. 107, 1904; Dictionnaire généalogique des familles de Charlesbourg, depuis la fondation de la paroisse jusqu'à nos jours, in-12, orné de gravures, pp. 600, 1906; Les Étapes d'une classe au Petit Séminaire de Québec, 1859-1868, in-12, pp. 300, 1908.

PIERRE-MALCOLM GUAY

Né à St-Romuald, comté de Lévis, le 26 mars 1848; entré au Petit Séminaire de Québec, en septembre 1859; élève finissant, en 1868; admis à l'étude de la médecine, en mai 1868; docteur en médecine, en mars 1872; exerça sa profession à St-Romuald; marié à Mlle Louise-Antoinette Roy, le 12 mai 1874; maire de sa paroisse, en 1885, 1886 et 1887; membre du collège des médecins et

chirurgiens de la Province de Québec, de 1883 à 1899; élu membre des Communes du Canada, en 1885; réélu en 1887, en 1891 et en 1896; décédé à St-Romuald, le 19 juin 1899.

Au Séminaire, Malcolm Guay était le lieutenant de Laliberté, ce « facétieux chef d'orchestre » d'un groupe des finissants de 1868. Dans le milieu social où il a vécu et exercé la médecine, son humeur joviale—autant que ses pilules—guérissait les malades, et lui a créé une popularité qui lui a ouvert les portes du Parlement fédéral. Pendant les quatorze ans qu'il a siégé au Communes d'Ottawa, amis et adversaires politiques—indistinctement—recherchaient cet implacable rieur. Malheureusement pour cet ancien député de Lévis, le parti auquel il était inféodé est monté au pouvoir trop tard pour récompenser ce serviteur politique.

REAL GUENARD

Né à Saint Joseph de Lévis, en 1846; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1858; élève finissant de 1868; embrassa la carrière de l'enseignement; entre au Grand Séminaire du diocèse de Sioux-Falls, et est ordonné en 1894, à Sioux-Falls, Dakota Sud; vicaire à Jefferson, pendant trois mois; curé de Sioux-City, de 1894 à 1896; de Frankfort, de 1896 à 1897; de Turton, comté de Spink, depuis 1897. Nous n'avons jamais revu ce finissant de 1868.

JACQUES-EMMANUEL HUOT

Né à l'Ange Gardien, comté de Montmorency, le 25 décembre 1849; entré au Petit Séminaire

de Québec, en 1859; élève finissant, en 1868; suit les cours de l'École militaire de Québec, en 1869, sous-ingénieur des travaux de localisation du Chemin de fer du Nord, de 1870 à 1874; comptable de la Cie Hall, au Lac Mégantic, en 1871; clerc de la Banque nationale de Québec, à la succursale d'Ottawa, en 1872; transféré à Québec en 1873; épouse en premières noces, Mlle M.-Anne-Caroline Belleau, en juin 1876, et en secondes noces, Mlle Malvina Moreau, en juin 1886; gérant de l'une des succursales de la Banque nationale, à St-Roch, Québec, en 1883; comptable de la Banque nationale de Québec, de 1885 à 1903; décédé à St-Roch de Québec, en mars 1903, et inhumé dans le cimetière Saint-Charles.

Entré au Petit Séminaire de Québec, très jeune—trop jeune peut-être—Emmanuel Huot était le cadet des finissants de 1868. Il a, sans vieillir, fait son cours et fourni sa carrière. Lorsqu'il est parti définitivement, il était encore presque aussi jeune de caractère. Après avoir agréablement traversé la vie, il l'a gaiement quittée, content de mourir cinquantenaire au moins; reconnaissant de la somme de bonheur qui avait été son partage; légitimement orgueilleux d'avoir donné son fils unique à l'Église du Canada.¹

EDOUARD LABRECQUE

« Né à St-Laurent, île d'Orléans, en 1846; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1860; élève finissant, en 1868; admis à l'étude du droit, en 1868; décédé à Québec le 4 décembre 1870, et inhumé au cimetière Belmont.

« Édouard Labrecque était fils d'un pilote de

1. L'abbé Antonio Huot.

St-Laurent, île d'Orléans.

« M. l'abbé Bonneau, ancien curé de cette paroisse, le remarqua de bonne heure. Il l'attira à son presbytère et, constatant ses heureuses dispositions, sollicita son entrée au Séminaire.

« Ce saint prêtre, qui portait un vif intérêt à la jeunesse, ne le perdit plus de vue pendant tout le cours de ses études. Il le voyait fréquemment, l'encourageait de ses conseils et ne dissimulait pas la satisfaction que lui donnait sa bonne conduite et ses succès.

« Son protégé le payait d'égards respectueux, et d'une affection reconnaissante qui ne s'est jamais démentie.

« Au Séminaire, il se plaça de suite aux premiers rangs, et à mesure que ses talents se développèrent sa supériorité s'imposa et fut admise sans conteste. Caractère trempé pour la lutte, nature pleine de feu, dont l'ardeur était tempérée par une volonté ferme et réfléchie, il visait le but et y marchait d'un pas sûr.

« Rien n'était plus assuré que ses succès. Il n'avait pas de ces intermittences de zèle et de relâchement auxquelles peu échappent dans la vie d'étudiant. Il ne manqua jamais, ni sur une leçon, ni sur un devoir. Pourtant, avec une nature ardente, passionnée comme la sienne, il ne dut pas échapper aux influences qui détendent les ressorts de la volonté et paralysent l'énergie. Il eut, plus que tout autre peut-être, ses heures d'énervement. Il eut des chagrins, des agitations intérieures, des tempêtes de cœur. Qui n'en a pas à l'âge de l'adolescence ! Mais son calme extérieur n'en fut pas troublé, et jamais il ne perdit de vue le but vers lequel il avait, dès le début, orienté sa vie. Ce tempérament tout de feu,

épris de liberté, frémissait souvent sous le joug de la discipline. Il avait des piétinements et des accès de fièvre, mais comme le coursier de sang, il était toujours docile et souple sous le frein qui le comprimait.

« Réglé dans son travail, il ne l'était pas moins dans sa conduite. Son orgueil aurait été profondément blessé d'être une seule fois trouvé en défaut, tant il paraissait convaincu qu'une faiblesse aurait été indigne de lui. Je ne crois pas qu'un seul de ses confrères puisse se rappeler qu'il ait été une fois l'objet d'une réprimande. C'était dans sa nature d'être toujours au poste du devoir..

« Lorsqu'il arriva au terme de ses études, le choix de sa carrière était fait. Il n'éprouva aucune des inquiétudes qui tiennent si souvent la volonté indécise, à cette époque décisive de la vie d'un jeune homme. Ses goûts, ses aptitudes, ses ambitions le portaient vers la profession d'avocat. Il se sentait armé pour la lutte et les dangers, fort et maître de lui-même. Il y entra sans une minute d'hésitation.

« Là, se présenta pour lui le premier problème à résoudre. Toutes les ressources de sa famille avaient été mises à contribution pour lui permettre de terminer son cours classique. Il était laissé à lui-même, absolument. Mais il ne se découragea pas pour si peu. Il alla frapper de porte en porte, offrant ses services comme professeur privé, jusqu'à ce qu'il eut trouvé suffisamment de leçons à donner pour payer ses cours et sa pension à l'Université. Puis il alla bravement trouver le directeur du pensionnat, et engagea son crédit pour le premier terme à payer. Il fut toujours fidèle à ses échéances.

« Dans ses engagements, les heures destinées aux cours et à l'étude du patron restaient intactes, car il empruntait à ses récréations. Dans l'étude du droit, il avait trouvé son élément. Son esprit bien équilibré, trouvait vite la solution d'un point de droit, et son jugement en faisait l'application avec sûreté. D'ailleurs, son amour du travail faisait fi des difficultés et des obstacles. Là, comme au Séminaire, il ne connut ni les faiblesses ni le relâchement. Le regard toujours en avant, il gouverna sa vie comme un pilote intrépide, son vaisseau, sans jamais dévier de sa course. Ceux qui l'ont connu pourtant, et surtout à cette époque, savent ce qu'il y avait au fond de cette nature d'aspirations à régler et d'emporcements à contenir. Il resta toujours maître des unes et des autres.

« Qui n'a admiré cette foi vive, ardente et pratique qui bravait le respect humain et méprisait le préjugé comme des faiblesses indignes d'un homme ! A vingt-trois ans, ce fier garçon, pour qui le monde semblait trop étroit, s'agenouillait et priait avec la piété d'un enfant. Il assistait à la messe et disait son chapelet tous les jours, et allait tous les mois à confesse. Et gare à celui qui eut voulu le railler sur ses pratiques religieuses !

« En revoyant aujourd'hui ces choses par la pensée, après quarante ans, à la lumière de l'expérience acquise des choses de la vie, on sent comme un regain d'admiration pour ce beau et grand caractère.

« Son ambition était excessive, demesurée. Elle eut effrayé ceux qui s'intéressaient à son avenir, s'ils ne l'eussent connu capable de la contenir. Il ne rêvait que professorat, luttes au Palais, do-

mination des foules, succès à la tribune politique, au parlement. Il se sentait fait pour un rôle et s'y préparait. Et, dans son impatience d'arriver à tout ce qu'il voyait dans ses rêves, ses pieds brûlaient le chemin. Rien n'arrivait assez vite au gré de ses désirs. Il aurait voulu tout embrasser d'une seule étreinte, de suite. . . . comme s'il eût eu le pressentiment que tout allait lui échapper.

« C'était à l'automne de 1870, à la fin de novembre. Quelques mois encore, et il mettait le pied sur ce théâtre, objectif de ses ambitions. Avocat, titulaire d'une chaire de droit que lui offrait Laval, il prenait sa place au banquet de la vie. . . . et le roman de sa première jeunesse, ce roman tout ouvert à ceux qui le connaissaient, allait avoir son dénouement.

« Il fut saisi soudain par une fièvre qui interrompit ses études. Pendant quelques jours, la maladie suivit son cours avec une apparence de bénignité qui paraissait rassurante, quand tout à coup une complication grave se déclara aux poumons, aux bronches, et au cerveau tout à la fois. Les médecins consultés ne laissaient aucun espoir, et son directeur spirituel, feu le cardinal Taschereau, alors supérieur, accourut lui porter les derniers secours de la religion. Ce fut un moment solennel. Une fièvre brûlante le dévorait. Sa figure était congestionnée. Son œil égaré, mais encore plein de feu, semblait interroger. Il eut un moment de calme où il sembla recueillir ses pensées, se confessa et reçut l'Extrême-Onction. Puis la fièvre reprenant tout-à-coup, il bondit hors de son lit, et se dressant de toute sa hauteur : « Il est temps de partir, dit-il, allons ! »

« Le temps était arrivé, en effet. Ce déploiement de vigueur physique n'était que factice. Il était dompté, vaincu, la proie de cette grande victorieuse, la mort !

« C'était le 14 décembre 1870.

« Ce fut un coup de foudre à l'Université !

« Labrecque mort ! Était-ce possible !

« Un voile de deuil enveloppa tout le personnel du pensionnat. Il fut pleuré au Séminaire par ses anciens directeurs, à l'Université par les professeurs et les élèves, pleuré surtout par ses confrères de classe, qui avaient pour lui une sincère admiration et un profond attachement.

« Ses funérailles, dont ses confrères du pensionnat voulurent eux-mêmes payer les frais eurent lieu à la cathédrale, aujourd'hui la basilique, le 16. Elles furent imposantes.

« Sa mort brisa pour le monde, deux existences, la sienne et celle de l'héroïque jeune fille, la fleur de la société québécoise, qui alla ensevelir dans un couvent, à l'extrémité de la Province, sa douleur et ses souvenirs.

« Ce fut le dénouement inattendu de ce que nous avons appelé le roman de sa vie.

« Ce cher Edouard Labrecque a le premier manqué à l'appel. Qui l'eût cru ? Mais son souvenir est resté aussi vivace qu'aux premiers jours. Et plus d'un, nous le savons, a vu, durant ces trente-sept ans, passer devant ses yeux son image comme une invitation aux bons exemples qu'il nous a laissés.

I.-N.-B.

JOS.-EDOUARD LADRIÈRE

Né à Lévis, le 21 mai 1849; entré au Collège de Lévis, en 1860; au Petit Séminaire de Qué-

bec, en 1862; élève finissant en 1868; admis à l'étude de la médecine, en 1868; licencié en médecine, en 1872; reçu médecin, en 1872; exerce sa profession à Lévis; épouse Mlle Marie-Louise Bertrand, le 18 octobre 1880; élu membre du Collège des médecins et chirurgiens de la Province de Québec, en 1907.

JOSEPH-CLOVIS LAFLAMME

Né à St-Anselme, le 17 septembre 1849; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1862; élève finissant de 1868; entré au Grand Séminaire de Québec en 1868; bachelier en théologie, en 1871; licencié en 1872; ordonné le 6 octobre 1872; prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec, en 1872; docteur en théologie, en 1873; professeur à la Faculté des arts de Laval, en 1875; agrégé au Séminaire, en 1877; directeur du Petit Séminaire, en juin 1881; membre de la société géologique de France, en 1882; membre fondateur de la Société royale du Canada, en 1882; directeur du Séminaire et membre du Conseil universitaire, en 1882; membre adjoint de la Commission géologique du Canada, en 1883; maître ès arts, en 1884; secrétaire de l'Université Laval, en 1885; membre de la Société française de physique, en 1889; président-général de la Société royale, en 1891; délégué du gouvernement de Québec au cinquième congrès international de géologie à Washington, en 1891; doyen de la Faculté des arts, en 1891; recteur de l'Université Laval et supérieur du Séminaire de Québec, en 1893; protonotaire apostolique, en 1893; chevalier de la Légion d'Honneur, en 1898.

EDOUARD-HYPPOLITE LALIBERTE

Né à Lotbinière, le 13 octobre 1845; élève de l'école Bédard de cette paroisse; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1862; élève finissant de 1868; admis à l'étude du notariat, en 1868; fait ses études professionnelles à Lotbinière et à Ste-Croix; suit les cours de l'École militaire de Québec, en 1869; reçu notaire, en 1873; épouse en premières noces, Mlle M.-Joséphine-Julia Durand, le 14 janvier 1873; et en secondes noces, Mme Florentine Côté, veuve Joseph Laliberté; sous-régistrateur du comté de Lotbinière, de novembre 1870 à novembre 1874; exerce sa profession à Lotbinière, de 1873 à 1875; à Warwick, comté d'Arthabaska, de 1875 à 1898; membre de la Chambre des notaires, de 1885 à 1888; élu par acclamation au Parlement de Québec, pour le comté de Lotbinière, le 30 juin 1886; réélu en octobre 1886; en juin 1890; en mars 1892; en mai 1897; ne brigue pas les suffrages en 1900; sergent d'armes à l'Assemblée législative de Québec depuis 1902.

DARIE LEMIEUX

Né à St-Anselme, comté de Dorchester, le 24 février 1842; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1860; élève finissant, en 1868; entré au Grand Séminaire, en 1868; ordonné en octobre 1871; économe du Séminaire, en 1871; vicaire à St-Roch, Québec, en juin 1872; à la Malbaie, à la fin de 1872; économe du Séminaire pour la seconde fois, en 1874; curé des Saints-Anges, Beauce, en novembre 1875; pensionnaire de la Caisse St-Joseph, en 1883; curé de Ste-Justine,

comté de Dorchester, en janvier 1884; curé de St-Lazare, Bellechasse, en 1890; démissionnaire en 1896; pensionnaire de la Caisse, en 1896; assistant-chapelain en 1897; pensionnaire de la Caisse en 1900; directeur des Frères de N.-D. des Champs, St-Damien, en 1906.

CLEMENT-NAZAIRE PAQUET

Né à St-Nicolas, le 7 juin 1845; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1859; élève finissant, en 1868; entré au Grand Séminaire, en 1868; professeur de cinquième, de 1868 à 1872; ordonné à Lévis, le 26 mai 1872; vicaire à St-Thomas, Montmagny, en 1872, à St-David, près Lévis, en 1878; curé à St-Apollinaire, depuis mars 1879.

JAMES-PATRICK SEXTON

Né à St-Nicolas le 8 janvier 1846; entré au Petit Séminaire de Québec, en 1860; élève finissant en 1868; ordonné à Lévis, le 26 mai 1872; vicaire à St-Roch, Québec, et aumônier de l'Hôpital de la Marine, en 1872; décédé à l'Hôpital Général, Québec, le 21 août 1885; inhumé, suivant son désir, dans le cimetière des pauvres de l'Hôpital Général.

« James-Patrick Sexton appartenait à une famille dont le chef était un négociant irlandais de Saint Nicolas, comté de Lévis. Il passa dans cette paroisse les années de son enfance, jusqu'à son entrée au Séminaire, en 1860. Bien qu'élevé dans une paroisse toute française,—il n'y avait à Saint-Nicolas probablement pas d'autres familles irlandaises que la sienne et celle du sénateur John Costigan,—n'ayant fréquenté que des écoles

françaises, il avait conservé dans toute leur pureté, l'accent, la tournure d'esprit, les sentiments de sa race. Il en avait aussi le physique. Personne, en l'abordant, ne pouvait s'y tromper. Après huit années passées au Séminaire, il était resté un irlandais typique.

Lui et John O'Farrell étaient bien deux types caractéristiques. Plus irlandais que pas un, cependant ils ne se mêlaient jamais à leurs compatriotes. Les groupes irlandais des provinces maritimes, qui faisaient bande à part, et constituaient une petite « Irlande, » leur furent toujours étrangers. Ils préféraient prendre et tenir pied en plein pays ennemi, pour y surveiller de plus près les intérêts de la race. Peut-être aussi, pour montrer qu'un vrai irlandais ne se mitige pas. C'était comme deux sentinelles toujours vigilantes, postées là, tout exprès pour surveiller les mouvements de l'ennemi. Au moindre propos malveillant la riposte mordante partait, le poing levé s'abattait, et. . . . vive l'Irlande ! Puis vite, John mordait le poing coupable ; James retirait doucement le trait de la plaie vive, et tout était fini. Car autant le sang bouillait vif, autant le cœur était sensible et généreux.

Sur le terrain national, Sexton fut toujours ce qu'on appelle un fanatique. Reportant sur chaque irlandais le respect qu'il avait pour sa race, il ne souffrait pas qu'on parlât mal d'un compatriote en sa présence. Une allusion, un mot empreint de la plus légère pointe d'ironie, le faisait prendre feu. Et alors, il n'épargnait personne, fût-il l'ami le plus éprouvé. A preuve la scène qu'il fit un jour à l'ami Rouillard, alors rédacteur du *Nouvelliste*, qui avait laissé imprimer dans son journal, qu'un irlandais avait été

rencontré ivre sur le pont Dorchester. Pourquoi un irlandais plutôt qu'un canadien ?

« Il était alors vicaire à Saint Roch de Québec, avec les confrères Déziel et Gosselin, deux pondérés, qui riaient de bon cœur de cette exagération qui se manifestait jusque dans sa piété, presque dans son zèle. Ainsi, parmi les saints du calendrier, il avait fait un choix. Stanislas de Kostka était son privilégié. Il n'aimait pas Augustin et Madeleine, et tous ces pécheurs convertis qui avaient goûté les joies du vice avant de connaître les austérités de la pénitence.

« Ordonné prêtre le 26 mai 1872, il fut nommé vicaire à Saint Roch, et exerça le saint ministère dans cette paroisse jusqu'à sa mort. Il était en même temps aumônier de l'Hôpital de la Marine.

« Il se dévoua à son ministère avec un zèle dont le souvenir est resté vivace dans la population de Saint Roch. Sa charité se manifestait de toute manière. D'abord, envers les pauvres dont il était le confident et l'ami, puis envers les malades qu'il visitait assidûment.

« Il n'y avait pas un coin de Saint Roch qu'il ne connût. C'est à lui qu'on allait quand il y avait quelque misère physique ou morale à soulager. Et si l'on ne venait pas à lui, il y allait. Il avait le talent de tout savoir et se dévouait au soulagement des infortunes et des misères qui se trouvaient sur son chemin. Sa chambre était constamment assiégée, et il accueillait tout le monde avec la même bonté. Cette connaissance intime des besoins et des misères lui permettait de porter l'assistance où elle était requise. Il servait d'intermédiaire aux paroissiens charitables qui voulaient faire l'aumône à bon escient. Ça lui était un prétexte pour pénétrer partout où sa présence

pouvait être utile, et porter en même temps, les secours spirituels. Sa bonhomie le faisait bien accueillir partout.

« La somme du bien qu'il a fait pendant son séjour à Saint Roch est considérable.

« Son zèle pour les âmes lui faisait rechercher surtout le commerce des jeunes gens. Il s'occupait de leur trouver des positions, s'intéressait à leur établissement et souvent même les aidait de ses ressources. Le salaire qu'il recevait comme aumônier de l'Hôpital de la Marine, était consacré aux oeuvres qu'il affectionnait, entre autres, à l'achat de livres de classe qu'il prêtait aux élèves pauvres.

« Il introduisit et popularisa le mois des âmes. C'était surtout pour les âmes souffrantes du purgatoire que sa charité se manifestait dans toute son ardeur.

« Il aimait la prédication, mais ne visait pas à l'éloquence. « Ses sermons, dit un biographe, ne brillaient pas par les grands mouvements oratoires, mais étaient toujours intéressants et touchaient aux sujets les plus pratiques. Ce n'est pas de lui qu'on pourra dire qu'il craignait de stigmatiser les abus par crainte de l'opinion. Quand son devoir l'exigeait, il les dénonçait avec une franchise et une virulence qui étonnaient, et auraient pu lui faire des ennemis si son zèle infatigable ne les eut désarmés. S'il n'avait pas cette éloquence qui pousse à l'admiration, il avait l'art de rendre ses prédications effectives. Il savait émailler ses discours d'une foule d'anecdotes bien choisies, qui gravaient dans l'esprit du peuple des enseignements qu'il voulait donner.

« Dans l'intimité, devant un auditoire restreint, sa parole faisait plus facilement écho aux senti-

ments de son grand cœur. Elle avait de l'onction.

« Les confrères n'ont pas oublié la touchante allocution qu'il prononça après la messe d'action de grâces, lors du conventum de 1878. Son *Quid retribuam* alla au cœur de tout le monde.

« Aussi c'était un sujet sur lequel il sentait vivement. Il avait pris une part active à l'organisation du *conventum*. Il en avait, pour ainsi dire, été l'âme. Ses confrères, appréciant son dévouement, l'avaient chargé d'organiser la réunion de 1888, qu'il ne devait pas voir.

« Il est mort à l'Hôpital Général, de Québec, le 21 août 1885. Son corps repose dans le cimetière des pauvres qu'il a choisi comme sa dernière demeure.

I.-N.-B.

FERDINAND TANGUAY

« Ce condisciple est né à St-Valier, comté de Bellechasse, le 26 octobre 1848.

« Orphelin dès son bas âge, il lui a manqué la vie et l'éducation de famille. Un frère qu'il avait à Québec, lui-même sans famille, se chargea de son éducation. Il débuta dans les écoles anglaises de la ville, et entra au Séminaire en 1858. Après trois ans, il laissa le Séminaire de Québec pour aller continuer son cours à Sainte-Anne d'abord, puis chez les Jésuites, à Montréal, et finalement revint à Québec en septembre 1866, pour y faire sa philosophie et y terminer son cours.

« Tanguay était un caractère original, dont la dominante n'était pas facile à saisir. Il se ressentait de l'abandon dans lequel l'avait laissé

de bonne heure la mort de ses père et mère. Il avait manqué à cette âme le contact d'un dévouement, d'une affection. Repliée sur elle-même, quelque chose comme une défiance instinctive, l'empêcha toujours de se livrer tout entière.

« Ces plantes qui croissent ainsi sans soleil, n'arrivent jamais au terme de leur expansion naturelle.

« Toutefois, sous cet extérieur froid, distant même, il cachait un cœur sensible. Son amitié pour ses confrères fut toujours fidèle, elle fut même exclusive. En dehors de leur cercle, il ne connaissait personne.

« Sa classe était sa famille ; il y vivait et y trouvait de quoi remplir toute sa vie d'étudiant. Orgueilleux de ses succès, heureux des attentions dont il se voyait entouré, il aurait voulu voir tout cela durer toujours.

« Aussi, pendant que tous souriaient à l'avenir, lui, jouissait du présent.

« Était-ce incertitude sur le choix d'une carrière, ou appréhension de l'avenir ? Se livrait-il, au fond de cette nature indéchiffrable quelque gigantesque combat dont l'issue resta jusqu'à la fin incertaine ? Toujours est-il que personne ne connut jamais ni ses projets, ni ses rêves, ni ses ambitions.

« Le jour du départ le surprit comme un homme qui n'avait pas encore songé à partir.

« Quel ne fut pas l'étonnement quand, quelques semaines après, il fut annoncé que Tanguay se faisait prêtre !

« Rien n'avait fait prévoir ce dénouement.

« D'inclinations vers l'état ecclésiastique, personne ne lui en avait jamais soupçonné. C'est même le côté religieux, qui fut toujours chez lui

le plus impénétrable. Au collège, il se soumettait aux pratiques réglementaires, mais n'allait jamais au-delà, à tel point que son apparente indifférence effrayait les maîtres, qui y voyaient une tendance au scepticisme. Et pourtant, on nous assurait pendant ce temps-là que, chez lui, pendant les vacances, il se faisait une règle de la pratique scrupuleuse de ces dévotions qui ne sont pas obligatoires. Tous les soirs il disait le chapelet, récitait la prière en famille, et faisait quelque lecture pieuse.

« Puis revenu au Séminaire il se claquemurait, se barricadait, opposant une résistance muette, mais toujours opiniâtre, à toute tentative faite pour l'entraîner aux exercices qui n'étaient pas strictement de rigueur.

« Qu'y avait-il au fond de ces apparences contradictoires ? Pourquoi n'allait-il jamais au chemin de la croix ? Pourquoi s'obstinait-il à rester seul dans un coin de la salle, quand tous ses confrères se rendaient à la visite au Saint Sacrement ? Il est difficile de hasarder une explication. A ceux qui le lui demandaient, il ne répondait jamais autrement que par un demi-sourire, toujours bienveillant, qui semblait vouloir dire : « Ne vous inquiétez pas de moi. »

« Réponse peu satisfaisante pour ses confrères, qui s'inquiétaient de cette attitude étrange. Il avait l'air de le comprendre et ne dissimulait pas son appréciation des attentions affectueuses dont il se voyait l'objet. Mais il restait toujours insondable.

« Personne cependant n'a jamais douté de la sincérité de sa vocation. Il était trop loyal pour ne pas y entrer avec conviction et sincérité. Ce fut un choix où le penchant naturel des inclina-

nations n'eut aucune part, un choix tout de raison. Il avait, d'ailleurs, le caractère et la volonté pour une décision de cette nature.

« Ces vocations ne sont pas les plus communes, mais ce ne sont pas non plus les moins sûres.

« Un autre trait du caractère de Tanguay. Il était correct en tout, dans sa conduite, dans son langage, dans sa mise. Il se pliait à la discipline comme un soldat prussien, sans enthousiasme, mais avec une exactitude stricte. S'il s'était attiré quelque réprimande, il la subissait avec dignité, sans aigreur et sans critique. Ses maîtres, d'ailleurs, comme ses condisciples n'eurent jamais à lui reprocher un mot acerbe ou une parole désobligeante. La pénétration d'esprit et la finesse d'observation dont il était doué ne furent jamais au service de la malignité. Son éducation était faite avant de sortir du collège. Il pouvait, sans autre apprentissage, entrer dans la société la mieux choisie, et s'y serait fait remarquer par la distinction de ses manières.

« Sa politesse était exquise. Rappelons ce trait qui la peint bien.

« Un jour, devant toute la salle réunie, le directeur commence une solennelle réprimande. Il avait à peine prononcé quelques mots, quand un grand garçon se lève à l'extrémité de la salle, et, sans rien dire, s'incline respectueusement. Tanguay, qui avait compris, n'avait pas attendu qu'on le nommât pour prendre l'attitude qui convient à un élève en défaut.

« Avec cela, bon compagnon, obligeant, dévoué et loyal à ses amis; mais toujours cachant derrière ce demi-sourire, une arrière-pensée qui l'empêchait de se livrer tout entier.

« Tanguay fut ordonné prêtre à Green-Bay,

États-Unis, le 27 septembre 1871. Il exerça le ministère successivement à Green-Bay, à Grand-Rapids, puis à Appleton, Wisconsin, où il mourut le 25 novembre 1887.

« Il fut toujours dévoué à son ministère, et donna durant sa courte carrière l'exemple d'une vie sacerdotale sans reproche.

« Il manqua au *conventum* de 1878. Mais il s'en excusa dans une lettre charmante, qui tout en témoignant du souvenir affectueux qu'il avait gardé pour ses confrères, révélait l'état paisible d'une âme qui a trouvé sa voie.

« Le sacerdoce avec ses obligations et ses devoirs, ses nécessités de renoncement et d'abandon, avait visiblement détendu les ressorts de cette nature et lui avait ouvert des horizons que l'isolement de ses jeunes années l'avait empêché jusque-là d'apercevoir.

« Sa carrière, si prématurément interrompue, aurait peut-être fini par donner la clef du mystère qui avait enveloppé ses débuts.

« Dans tous les cas, l'originalité même du caractère de Tanguay donne un intérêt tout particulier aux souvenirs que son nom évoque.

« Et ces souvenirs sont de ceux qui ne laissent pas indifférent.

I.-N.-B.



TROISIÈME PARTIE

—

LES CONVENTUMS DE 1878, 1888, 1893

—

CONVENTUM DE 1878

Les finissants de 1868 ont l'honneur d'avoir inauguré ces réunions de confrères, qui sont devenues générales et si populaires parmi les anciens élèves du Petit Séminaire de Québec et des autres collèges de la province. Avant de se séparer, ils décidèrent que leur premier conventum aurait lieu en 1878. Il fut aussi convenu que les deux élèves de philosophie *junior*, Marmette et Vaillancourt, sortis un an avant eux, seraient toujours au nombre des invités.

Le temps arrivé d'organiser le conventum de 1878, une réunion préliminaire eût lieu à Lévis, dans l'automne de 1877; un comité fut immédiatement formé; puis, Belleau et Sexton furent choisis, le premier pour président, et le second pour secrétaire. Plus tard, le comité décréta que la réunion aurait lieu à Lévis, le 4 septembre 1878, et le secrétaire fut chargé d'en informer tous les confrères et de les convier au rendez-vous.

Dix-huit tinrent parole: l'abbé Beaulieu, du

collège de Lévis; M. Belleau, avocat; l'abbé Casault, vicaire à l'Islet; M. Darveau, avocat, Lévis; M. Desrochers, médecin à Sainte-Marie, Beauce; l'abbé Déziel, vicaire à Lévis; l'abbé Fraser, du Séminaire de Québec; l'abbé Gosselin, vicaire à Saint-Roch, Québec; M. Guay, médecin à Saint-Romuald; M. Huot, comptable à la Banque nationale de Québec; l'abbé Laflamme, du Séminaire de Québec; M. Ladrière, médecin à Lévis; M. Laliberté, notaire à Warwick; l'abbé Lemieux, curé des SS.-Anges; M. Marmette, pharmacien, Lévis; l'abbé Paquet, vicaire à St-Thomas; l'abbé Sexton, vicaire à St-Roch, Québec; M. Vaillancourt, médecin, Saint-Anselme.

Six, empêchés par des circonstances incontrôlables de prendre part à cette réunion, s'excusèrent dans des lettres affectueuses: M. Blouin, médecin, St-Jean, île d'Orléans; M. Carrier, négociant, Bay-City; M. Cimon, avocat, Chicoutimi; l'abbé Fortier, vicaire à Carleton; M. Guénard et l'abbé Tanguay, curé d'Appleton, Wisconsin.

Le vingt-cinquième, hélas ! ne répondit pas. Il était entré dans un monde d'où l'on ne revient point, et sans aucune communication avec notre planète. Il suffira, pour rafraîchir les souvenirs de ce conventum, d'en reproduire le programme: veillée des armes chez Darveau, le 4 septembre; messe au collège de Lévis, le lendemain matin, par M. D. Lemieux; allocution par M. Sexton; promenade à St-Romuald; banquet chez notre président, M. Belleau.

A la fin du diner, le secrétaire donna lecture des lettres de ceux qui n'avaient pu assister; les santés de circonstance furent bues avec enthousiasme.

siasme; puis, l'on se sépara après avoir décidé que la prochaine réunion aurait lieu en 1888.

CONVENTUM DE 1888

La deuxième réunion plénière des finissants de 1868 eut lieu au presbytère de St-Michel, le 12 juillet 1888, et ne le céda en rien à la première.

Les confrères présents étaient: MM. Déziel, curé de St-Michel; Laflamme, du Séminaire de Québec; Paquet, curé de St-Apollinaire; Casault, curé de St-Alban; Gosselin, curé du Cap-Santé; Beaulieu, du collège de Lévis; Cimon, juge de la Cour supérieure; le Dr Guay, de St-Romuald; Laliberté, N.-P., de Warwick; Belleau, C.-R.; Darveau, C.-R.; le Dr Desrochers, de St-François, Beauce; le Dr Ladrière, de Lévis; le Dr Vaillancourt, de St-Anselme; S. Marmette, pharmacien, de Lévis; Em. Huot, de la Banque nationale de Québec.

Les absents étaient: MM. Fraser, curé de St-Honoré, Beauce; Lemieux, curé de Ste-Justine, Dorchester; Fortier, curé de Saint-Laurent, Matapédiac; le Dr Blouin, de Montmagny; Carrier, négociant de Bay-City, Michigan.

Les défunts étaient: MM. Labrecque, décédé en 1870; Sexton, ancien vicaire de St-Roch, Québec, et Tanguay, décédés tous deux depuis le premier conventum.

La messe d'action de grâces, dite dans la chapelle du couvent, par le curé de St-Michel, fut servie par MM. Cimon et Guay; M. Vaillancourt accompagné à l'harmonium par M. Beaulieu, chanta quelques-uns des vieux cantiques du collège, et M. Laflamme prononça une courte allocution.

Sur la fin du banquet, lorsque les santés furent bues, M. Belleau, secondé par M. Cimon, proposa :

« Que les élèves finissants de 1868, réunis en *conventum* à St-Michel, se rappellent avec bonheur les années qu'ils ont passées au Séminaire de Québec, et sont orgueilleux d'être comptés au nombre des anciens élèves ;

« Qu'ils désirent, à l'occasion de leur deuxième réunion décennale, transmettre aux directeurs de cette maison l'expression de leur profond attachement pour le Séminaire ;

« Qu'ils expriment l'espoir de voir, un jour qui n'est pas très éloigné, un grand *conventum* réunir les anciens élèves du Séminaire de Québec, dispersés sur tous les points de l'Amérique, afin de resserrer les liens qui unissent les membres de cette grande famille et de raviver le souvenir qui les attache à l'*Alma Mater*. »

Le président fut chargé de transmettre ces propositions au supérieur du Séminaire, avec une copie de la photographie des finissants de 1868, présents à ce *conventum*.

A six heures la plupart des confrères se retrouvèrent au point de départ, chez M. Belleau, Lévis, où après avoir veillé ensemble, ils se séparèrent en se donnant rendez-vous pour les noces d'argent, en 1893.

CONVENTUM DE 1893

Ce troisième *conventum* des finissants de 1868 a été tenu, le 17 juillet 1893, à deux endroits à proximité l'un de l'autre ; Québec et Lévis. Les premières vêpres furent chantées à la résidence du confrère Darveau, dans la soirée du 11. Les

matines furent dites le lendemain, à la Congrégation du Petit Séminaire: messe célébrée par l'abbé Gosselin; allocution prononcée par l'abbé Casault, et *Te Deum* présidé par l'abbé Laflamme. A midi les dix-sept confrères suivants étaient assis à la table de leur président: l'abbé Beaulieu, du collège de Lévis; Belleau, maire de Lévis; Blouin, médecin de St-Jean, île d'Orléans; l'abbé Casault, curé de St-Alban; Cimon, juge de la Cour supérieure pour le district de Kamouraska; C. Darveau, C.-R.; R. Desrochers, médecin, St-François, Beauce; l'abbé Déziel, curé de St-Michel; l'abbé Gosselin, curé du Cap-Santé; Huot, caissier de la Banque nationale de Québec; Guay, député de Lévis; Ladrière, médecin, Lévis; l'abbé Laflamme, supérieur du Séminaire de Québec; Laliberté, député de Lotbinière; Marmette, pharmacien, Lévis; l'abbé Paquet, curé de St-Apollinaire; Vaillancourt, député de Dorchester.

Les confrères absents étaient: Carrier, de Bay City; les abbés Fortier, Fraser, curé de St-Honoré; R. Guénard, et Lemieux, curé de Saint-Lazare.

Les trois confrères décédés pendant ce quart de siècle étaient: Labrecque, et les abbés Sexton et Tanguay.

A l'issue de la messe conventuelle, nous nous rendîmes chez notre confrère, le supérieur du Séminaire, que le maire de Lévis, au nom de ses confrères de classe, salua dans les termes suivants:

Monsieur le supérieur,

« Je voudrais pouvoir vous exprimer, au nom de mes confrères, le bonheur que nous éprou-

vons à nous retrouver, après vingt-cinq ans, sous ce toit si cher de notre Séminaire.

« Que de souvenirs se sont éveillés dans nos cœurs depuis les quelques instants que nous en avons franchi le seuil !

« Tout à l'heure, dans cette pieuse chapelle de la Congrégation, au pied de l'autel de Marie, c'était le souvenir des joies douces et pures de l'âme. C'était le souvenir des chants pieux, des exhortations salutaires, des prières ardentes. Et avec le souvenir, avouons-le, le retour des émotions fraîches et candides que le jeune âge connaît et que l'âge mûr ne retrouve que dans l'atmosphère qui les a produites.

« Ici, sous ce toit et dans les salles, c'est le souvenir des joyeux ébats, des plaisirs innocents, des amitiés sereines. C'est le souvenir des ambitions sans froissements, des luttes sans acrimonie, des victoires et des défaites sans humiliation, des chagrins sans amertume. C'est le souvenir des affections désintéressées et des dévouements sans calcul, de toutes les choses dont le parfum, imprégné dans ces murs, nous redonne un moment l'illusion d'un bonheur que nous n'avons trouvé qu'ici, et que nous avons presque oublié.

« C'est étonnant comme il y a dans ce retour après vingt-cinq ans, d'attendrissantes émotions. Nous n'avions pas soupçonné, avant de revoir ces lieux, combien sont vivaces les liens qui nous rattachent.

« Ces salles, ces murs, ces tables, ces colonnes, ont vu passer bien des générations. Mais ne se souviennent-ils pas des finissants de 1868 ? Il nous semble au contraire, en ce moment, qu'il n'y a de vivant dans le passé que le souvenir de leur passage. C'est leur histoire qui est écrite de-

vant nos yeux. Les noms que nous y lisons sont ceux des prêtres dévoués qui, il y a vingt-cinq ans, dirigeaient l'enseignement au Séminaire, et qui, aujourd'hui, morts et vivants, forment sa couronne d'honneur.

« Ce sont encore les noms des confrères, dont le plus grand nombre se retrouvent ici, dont quelques-uns sont tombés là-bas, en gravissant avec nous la montée pénible de la vie ; noms chers après la mort comme ils étaient chers dans la vie, car tous ceux qui sont partis n'ont laissé, grâce à Dieu, que des souvenirs consolants.

« Il y a dans le réveil de tous ces souvenirs un fonds de gaieté qui réjouit le cœur, en même temps qu'une douceur qui provoque les larmes.

« Vous, monsieur le supérieur, vous n'avez jamais laissé ce toit hospitalier du Séminaire. Comme l'enfant privilégié, chargé de faire valoir le patrimoine de la famille, vous êtes resté au foyer pendant que nous allions chercher fortune au loin. Vos confrères prêtres, quoiqu'en dehors de la vie et des traditions de la maison, sont restés en rapports suivis et constants avec elle. Tous ces détails d'intérieur que nous avons oubliés leur sont restés familiers. Mais pour nous laïques, le départ a été la séparation complète et définitive. Le flot qui nous a pris sur le rivage, nous a poussés sur la haute mer, vers des régions plus orageuses, à une distance où se sont presque effacés ces horizons familiers à notre première jeunesse. Et c'est bien la première fois que, après vingt-cinq ans, nous nous retrouvons dans ce vieux Séminaire, auquel nous rattachent tant et de chers souvenirs. Venant de plus loin, nous avons plus souffert de l'éloignement et de l'absence ; rien d'étonnant que nous sentions plus

vivement les émotions du retour.

« Ce moment solennel de la séparation revient aujourd'hui à notre mémoire, comme aux premiers jours, malgré la distance qui nous en éloigne. Mais nous comprenons davantage tout ce qu'il y avait d'affectueux désintéressement dans les conseils qui accompagnèrent les adieux de nos supérieurs et de nos maîtres. Ils s'étaient attachés à nous par les sacrifices que notre éducation leur avait coûtés, et leur sollicitude s'effrayait des dangers que nous allions affronter avec cette insouciance naturelle au jeune âge. Ils nous avaient armés pour les combats de la vie, mais un enseignement nous manquait, le seul que leur dévouement avait été impuissant à nous communiquer, celui de l'expérience. C'était leur arrière-pensée, celle que nous ne pouvions approfondir. Leurs regrets nous les comprenions, leur affection nous la partageons, mais leurs craintes.....Quelle place y a-t-il pour la crainte dans des cœurs de vingt ans, remplis jusqu'aux bords d'illusions et de rêves dorés ? Que voyions-nous, sur ce chemin accidenté de la vie, au-delà de l'avenue fleurie qui en marque l'entrée ? Que soupçonnions-nous des désenchantements qui se cachent derrière le voile mystérieux de l'inconnu ? Ah ! nous n'avons pas été loin dans ce sentier pénible, avant de tout comprendre.

« Rendus à peine au midi de cette journée laborieuse, nous avons senti le besoin de tourner nos regards en arrière, et de nous demander ce qui reste des illusions dont s'était bercée notre jeunesse à ce début de la vie. Chacun de vous peut répondre qu'il n'en reste rien, pas même l'amertume de les avoir perdues. Car après tout,

l'illusion n'est qu'un mirage brillant mais trompeur, qui dure le temps d'un rêve. Le réveil vient vite, et avec lui la déception. Et c'est elle qui brise les énergies du cœur et l'équanimité de l'âme.

« Ça été notre première expérience de la vie, que les fruits du mensonge sont toujours amers.

« Dans ce passé où la réalité a effacé tant de choses, ce qui reste de plus vivace, monsieur le supérieur, c'est le souvenir des jours heureux que nous avons passés dans cette maison; c'est la conviction, acquise et fortifiée par l'expérience de chacun de nous, que les enseignements que nous y avons reçus nous ont été un guide sûr dans le sentier périlleux de la vie. Oui, nous le disons avec une émotion reconnaissante, les bénédictions des saints prêtres que nous avons laissés au seuil du Séminaire, nous ont porté bonheur.. Nous y rattachons plus d'une bonne inspiration, plus d'un événement heureux dans cette alternative de joies et de peines, de succès et de revers qui sont le lot commun de l'existence ici-bas. Elles nous ont valu de traverser sans trop d'encombres, sous la protection visible de la Providence, cette phase de la vie que leur sollicitude redoutait tant pour notre inexpérience. Elles nous ont valu de conserver parmi nous l'esprit d'union et de fraternité, source de si consolantes jouissances, et de garder au fond de nos cœurs pour cette *Alma Mater*, ce souvenir reconnaissant qui est le plus sûr gage de notre fidèle attachement à ses enseignements et à ses traditions.

« Vous voudrez bien M. le supérieur, vous faire, auprès des directeurs de la maison, l'interprète de nos sentiments de vive affection et de profonde reconnaissance.

« Merci de la cordiale hospitalité que vous nous avez offerte au nom du Séminaire; merci de l'accueil bienveillant que vous nous avez fait; merci du bon souvenir que vous nous avez gardé; merci des douces émotions que nous avons retrouvées sous ce toit béni, resté pour nous le toit hospitalier de la famille.

« Ce Séminaire, qui nous était cher à tant de titres, ne l'est-il pas davantage encore aujourd'hui? N'est-ce pas une attention délicate de la Providence, que cette coïncidence de votre élévation au poste de supérieur de cette maison avec l'heureux anniversaire qui nous y ramène après vingt-cinq ans, pour y rencontrer l'accueil paternel de l'un des nôtres ?

« Cet événement nous réjouit, parce qu'il est le couronnement d'une carrière dont les succès sont pour tous vos confrères un sujet de légitime orgueil. Vos talents, votre esprit éclairé, vos vertus, votre dévouement à la cause de la science et de l'éducation religieuse, vous désignaient à ce poste de confiance. Vous continuerez la lignée glorieuse des grands éducateurs de la jeunesse, qui ont illustré ce sanctuaire de la science et en ont fait l'orgueil de notre province.

« Nous prions Dieu qu'il vous conserve longtemps pour acquitter, par vos féconds et laborieux travaux, la dette de reconnaissance que les finissants de 1868 ont contractée envers le Séminaire de Québec.»

En réponse à cette adresse l'abbé Laflamme nous transmet, au nom du Séminaire, le message que voici :

Mes chers confrères et amis,

« Ce n'est pas sans une profonde émotion que j'ai écouté les bonnes paroles que vous venez de m'adresser en ma qualité de supérieur du Séminaire de Québec, vous, les finissants de 1868.

« Vous avez su trouver dans vos cœurs des accents vraiment touchants, pour redire bien haut les souvenirs agréables qui se sont présentés à vos esprits au moment où vous franchissiez, après vingt-cinq ans d'absence, le seuil de cette maison qui fut autrefois la vôtre, et qui l'est encore aujourd'hui, veuillez le croire.

« Vingt-cinq ans : c'est la moitié de la vie. Et, comme l'a si bien dit notre président, pendant ce quart de siècle, vous avez pris chacun votre côté. La Providence vous a dispersés un peu partout, dans toutes les carrières. Vous avez goûté à la vie telle qu'elle est. Vous avez constaté que, si elle a quelquefois des joies, elle a aussi trop souvent de vives amertumes. Qui sait même si vos âmes et vos cœurs n'ont pas été plus ou moins profondément atteints par les déboires qui nous attendent tous, de quelque côté que nous dirigeons nos pas !

« Mais aujourd'hui, vous voilà revenus, vous voilà comme rajeunis. Vous avez, on pourrait dire, endossé la livrée de vos années d'étudiants, et vous êtes venus frapper à cette ancienne porte qui ne demande qu'à s'ouvrir devant ses amis, jeunes ou vieux. Votre ancien Séminaire, vous le retrouvez, dites-vous, tel qu'il était quand vous l'avez laissé. Ce matin, vous avez renouvelé votre consécration à la Sainte Vierge, devant la même Madone qui reçut jadis vos premiers serments ; vous avez prié au pied du même autel et

chanté les mêmes cantiques qu'au temps jadis. Et surtout, laissez-moi vous le dire, vous avez été reçus avec la même cordialité, la même affection d'autrefois.

« N'est-ce pas là une des plus douces jouissances que le Ciel puisse nous accorder, à nous qui avons vieilli ? N'est-ce pas pour nous un bonheur sensible de pouvoir constater, qu'au milieu des changements sans nombre qui ont marqué chacune de nos années, au milieu des déceptions qui ont effeuillé une à une toutes les illusions de notre jeunesse, au milieu des déchirements qui ont plus d'une fois fait saigner nos cœurs, la maison qui nous abrita si longtemps et qui nous forma ce que nous sommes, est restée la même, toujours hospitalière, toujours fidèle à ses anciens, toujours sympathique à ses enfants d'autrefois.

« Oui, mes chers confrères, c'est avec un plaisir tout particulier que le Séminaire vous ouvre aujourd'hui ses portes. Il revoit en vous des anciens élèves, et des anciens élèves tout à fait dignes de lui.

« Les prêtres du Séminaire n'ont jamais ménagé les sacrifices. Le but vers lequel tendent tous leurs efforts, c'est avant tout la gloire de la religion et de la patrie. Mais, tout en attendant du Ciel le meilleur de leur récompense, ils ont bien le droit d'être tout particulièrement satisfaits quand ils voient que, dès ici-bas, leurs élèves font fructifier abondamment les semences de vertu et de science qu'ils ont jetées dans leurs âmes. L'honneur de former de brillants élèves, c'est bien là un peu leur ambition et comme la partie humaine de leurs calculs.

« Aussi, en vous voyant réunis dans cette salle,

en constatant les positions élevées que tous vous avez su atteindre, je ne puis, comme supérieur du Séminaire, me défendre d'un sentiment de vive satisfaction. Autrefois, pour la mère des Gracques, ses fils étaient ses bijoux les plus précieux. Aujourd'hui, le Séminaire de Québec pourrait dire lui aussi, en montrant les finissants de 1868 : « Voilà mes joyaux ! »

« Merci, chers confrères, de vos bonnes paroles ; merci des vœux que vous faites pour notre bon vieux Séminaire. Groupons-nous de plus en plus autour de lui. Que notre affection, au moins, l'encourage à continuer, sans jamais faiblir, la grande et difficile tâche de former des chrétiens et des citoyens. Par une triste nécessité des choses humaines, les prêtres qui le dirigent changent avec les années. Vous ne trouverez peut-être pas maintenant parmi nous les talents brillants de vos professeurs d'autrefois. Mais, permettez-moi de vous en assurer, les cœurs ne changent pas. Vos professeurs pouvaient être plus savants, plus habiles que nous ; mais être plus dévoués, plus attachés à leur œuvre, plus jaloux de l'avancement de leurs élèves, nous nous permettons d'en douter.

« Vous avez bien voulu faire allusion à la position qui m'a été confiée dans cette maison, il y a quelques semaines à peine. Veuillez croire que, s'il y a une chose capable de me faire oublier pour un instant le lourd fardeau dont la Providence a chargé mes épaules, c'est le plaisir que j'éprouve en ce moment de vous recevoir, vous mes confrères et amis, de vous faire moi-même les honneurs de notre *Alma Mater*, et de rehausser par l'importance de la position que j'y occupe, la sincérité des sentiments que je vous ex-

prime en son nom.

« Dans quelques instants vous allez quitter encore une fois nos vieilles salles. Veuillez, je vous en supplie en rapporter comme un regain des souvenirs d'antan. Ou plutôt, laissez y en partant une petite part de vous-mêmes, afin que nous gardions l'espérance de vous y revoir bientôt, vous et toute la grande famille des anciens élèves. Soyez bien persuadés que ces réunions fraternelles nous font autant de plaisir qu'à vous. Si elles vous rajeunissent, en vous faisant revivre les années passées, nous, nous y trouvons le gage d'un avenir plus serein dans l'union intime et profonde des âmes et des cœurs. »

Sur la fin du banquet, le juge Cimon proposa, en termes heureux, la santé de notre président, qui fut accueillie avec enthousiasme, et à laquelle M. Belleau répondit avec une émotion visible :

Mon cher juge,

Mes bien-aimés confrères,

« Le plaisir de revoir sous mon toit, après une si longue absence, les compagnons aimés de ma vie de collègue, aurait suffi à mon bonheur. Vous me comblez, en y ajoutant cette expression spontanée de vos sentiments affectueux, dont M. le juge vient de se faire l'interprète, avec une si grande générosité de cœur.

« Vous parlez avec vérité de mon attachement pour mes confrères de classe. C'est que, voyez-vous, personne plus que moi, n'a été à même de connaître le prix de leur amitié.

« Le meilleur de mes amis, au début de la vie, le confidant le plus intime de mes projets d'avenir et de mes rêves de bonheur, celui que vous appelez mon rival, qui fut plutôt mon étoile, ce

fut ce cher confrère Labrecque, si prématurément et si soudainement enlevé à notre affection.

« Ce saint prêtre dont nous vénérons tous si justement la mémoire, si attaché à notre classe, qui ne parlait de chacun de nous que dans les termes de la plus vive affection, dont le souvenir enfin est inséparable de tous ceux qui se rattachent à notre passage au Séminaire, Mgr Légaré, fut la Providence de ma vie. J'aurais tenu à vous par ce seul lien, si je n'en avais pas eu d'autre.

« Un confrère de classe est devenu par alliance un membre de ma famille, et est resté mon frère après la mort de celle qui fut la compagne de ses débuts dans la vie.

« Mon médecin est un confrère de classe.

« Mon député au fédéral en est un autre.

« Mon associé pendant dix ans, dans la carrière professionnelle, et l'ami le plus assidu de mon foyer, est un confrère de classe.

« Je représente dans mon quartier, au Conseil de ville, quatre de mes confrères de classe.

« Celui qui dirige au Collège de Lévis, l'éducation de mes enfants, est un confrère de classe.

« Les membres du clergé que je fréquente le plus assidûment, et qui me témoignent le plus de confiance, sont trois confrères de classe.

« Et, M. le juge, si je ne craignais de blesser votre modestie, j'ajouterais que l'un des magistrats les plus éclairés, les plus instruits et les plus respectés devant lesquels il m'est donné quelquefois d'exercer mon ministère d'avocat, est un confrère de classe.

« Comme vous le voyez, la Providence a voulu que dans tout le cours de ma carrière, je fusse tenu en rapports constants et étroits avec la plupart d'entre vous.

« Aussi, les portes de ma résidence s'ouvrent-elles d'elles-mêmes devant mes confrères de classe. Le chemin en est familier à plusieurs d'entre vous. Les autres se le rappelleront, je l'espère.

« Madame Belleau connaît trop le plaisir que j'éprouve à vous voir pour ne pas s'y associer.

« Comment aurais-je pu entretenir à votre égard d'autres sentiments ? Et comment aurais-je pu faire autre chose que cultiver entre nous tous ce sentiment de sincère amitié, né d'un commerce intime, à l'âge où les liens du cœur ont le plus de durabilité ? Vous m'aviez choisi pour présider vos congrès. Je me devais à cette tâche toute de confiance. Deux fois vous avez fait de ma maison votre lieu de rendez-vous. Je ne pouvais être insensible à cette préférence, ni méconnaître les obligations qu'elle m'imposait. Tant mieux, si j'ai pu répondre à votre attente, et faire quelque chose pour développer l'esprit de corps qui se manifeste par la régularité et la cordialité de nos réunions.

« Mais, chers confrères, permettez-moi de vous dire que ces réunions qui pouvaient répondre à cette phase de la vie pleine d'agitations et de préoccupations que nous venons de traverser, ne suffisent plus. Je sais que vous le sentez comme moi. A l'âge où nous sommes, dix ans sont une période trop longue dans la vie, et le besoin de nous tenir rapprochés les uns des autres est trop vivement senti ! Il faut multiplier et rapprocher nos *conventums*. D'autant plus que les vides vont commencer à se faire dans nos rangs, et qu'ils seront d'autant plus perceptibles que nous nous rencontrerons moins souvent.

« Combien en restera-t-il dans 25 ans de ceux

qui sont autour de cette table ? Jusqu'ici nous pouvons dire que la Providence nous a épargnés. Trois cependant manquent à l'appel. Et c'est là la note triste dans une réunion à tous autres égards joyeuse. Ce que vous avez dit, mon cher juge, de ceux qui sont partis a été au cœur de tous. L'un d'eux, ce pauvre Labrecque, n'a connu nos conventums que par la part qu'il a prise au collège à leur organisation. Il manquait déjà au premier rendez-vous. Tanguay était avec nous de cœur, bien que les devoirs d'un ministère lointain l'aient toujours empêché de nous joindre. Et Sexton, ce bon irlandais, si affectueux, et si dévoué, notre secrétaire perpétuel, comment oublier ses bons services et son amitié ? Il n'aurait pas manqué ce vingt-cinquième.

« Il n'y a qu'un moyen de compenser ces pertes, c'est par une union plus étroite, en rapprochant ces conventums, qui ont conservé à notre classe, après vingt-cinq ans, son caractère et son esprit.

« Je n'ai pas besoin d'ajouter que ce sera toujours un grand plaisir pour moi de vous recevoir sous mon toit, où grâce à Dieu, il y a assez de bonheur pour en faire une part à chacun de vous.

« Merci de vos bonnes paroles et de vos souhaits. En retour je vous prie d'accepter les vœux que nous formons tous ensemble pour le bonheur de vos familles et le succès de vos entreprises.

La série des discours fut clôturée par l'abbé Casault ; puis, avant de se séparer, les confrères présents au *conventum* choisirent pour président, l'abbé Gosselin, et pour secrétaire l'abbé Laflamme.



QUATRIÈME PARTIE

APPENDICE

CANTATE LAVAL

Connaissez-vous sous le soleil
Un fleuve à nul autre pareil,
Dont les rivages enchantés
Encadrent les flots argentés,
Sous un ciel brillant et serein ?
Fils de Laval et de Champlain,
Le canadien de ses aïeux
Garde le souvenir pieux,
Protégé par la croix
Brillant sur nos montagnes.
Dans nos vertes campagnes,
Il conserve ses droits
Et fier de son destin,
Français et catholique,
Il montre à l'Amérique
Deux noms : Laval, Champlain.
Vive Laval, vive Champlain.
Ouvrant tes portes éternelles,
Gloire, couronne ces héros,
Et que tes pages immortelles
Gardent à jamais leurs brillants travaux.
Soleil, qui vis sur nos parages
Mourir ces deux héros français,
Tu vois aujourd'hui nos rivages
Couverts des fruits de leurs bienfaits.
Sur les bords de la jeune France,
O Laval, ton nom respecté
S'élève comme un phare immense
Rayonnant d'immortalité.

CRÉMAZIE.

Programme de la soirée musicale du 30 avril 1863

PREMIÈRE PARTIE

1. Ouverture du Chalet, opéra de A. Adam
exécutée par l'orchestre.
2. Choeur des Buveurs, tiré de l'opéra Robert-le-Diable,
de Meyerbeer
chanté par les élèves du Petit Séminaire, avec ac-
compagnement de piano.
3. Souvenir de Spa, solo de violoncelle Servais
exécuté par A. Dessane.
4. Air de la paresse, de V. Massé
chanté par un amateur.
5. France ! France ! musique de Rillé
Choeur chanté sans accompagnement par les élè-
ves du Petit Séminaire.
6. Duo de violon et de hautbois. De Bériot
exécuté par Raineri et Baricelli.
7. Discours de circonstance par l'abbé C. Legaré.
8. Cantate en l'honneur de Mgr de Laval Rossini
chantée par les élèves du Petit Séminaire, avec ac-
compagnement d'orchestre.

SECONDE PARTIE

1. Ouverture du Roi d'Yvetot, opéra de A. Adam
2. La Grenouille, fable de Lafontaine F. Godefroid
chanté sans accompagnement par les élèves du Pe-
tit Séminaire.
3. Solo de violon, composé et exécuté par C. Lavigueur
4. Hymne à Pie IX, chant italien, musique de Lor. Jaco-
vacchi, composé pour être chanté à Rome, le jour
de l'Épiphanie, à la fête des Langues; chanté en ita-
lien, par les écoliers, avec accompagnement d'or-
chestre, composé pour le Séminaire, par Raineri.
5. Quatuor de Don Pasquale, solo de piano . E. Prudent
exécuté par A. Dessane.

6. Andante de la deuxième symphonie de . Beethoven
exécuté par le Septett Club.
7. Discours par MM. Cyrille Legaré et L.-J.-O. Chau-
veau-
8. Marche impériale, composée par A. Dessane pour
Chœur et Orchestre.

Hourra ! Hourra ! Hourra !

Vivat ! vivat ! vivat !

Rule Britannia.

God save the Queen

LE SEMINAIRE EST MA PATRIE I

I

Puisqu'il est vrai que la patrie
Est l'endroit où l'on est heureux,
Qui, plus que toi, maison chérie,
Mérite nos cœurs et nos vœux !
Du bonheur notre âme nourrie,
Au fond du cœur dira toujours :

REFRAIN

Le Séminaire est ma patrie,
Et le berceau de mes plus heureux jours. { bis

II

La religion de nos pères
Nous ouvre ici tous ses trésors,
Nous prépare des jours prospères,
Par les soins de sages mentors,
Et sous les ailes de Marie,
Nous fait trouver mille secours.

III

La science est notre partage.
Fut-il jamais plus heureux sort !
Trésor que jamais le naufrage
Ne peut nous ravir loin du port,
Et que le funeste incendie
Aux malheureux laisse toujours.

IV

Cet ornement de la jeunesse,
Qui seul peut charmer le destin,
Même au déclin de la vieillesse,
Fait encore jouir du matin.
C'est le soleil de notre vie,
Dont il embellit tout le cours.

1. Chanson composée par l'abbé Buteau.

V

Il n'est point de plaisir au monde
Qui ne nous ait encouragés,
Puisque sur la terre et sur l'onde
Nous avons porté nos congés.
Quand au jeu Maizerets nous convie,
C'est au plus charmant des séjours.

MONSEIGNEUR DE LAVAL 1

I

Il part ! adieu France chérie,
Dit l'illustre prélat
En embrassant la croix.
Adieu ! les forêts et les bois
Du nouveau continent,
Où voilà, voilà ma patrie.
Il vole, et son âme attendrie
Ne soupire qu'amour.

REFRAIN

O toi qui nous comblas de si rares faveurs,
Toujours, (bis) nous le jurons, tu vivras dans nos cœurs

II

Le zèle ardent qui le dévore,
Va chercher le bonheur
En ces sombres réduits,
Où chacun goûte les doux fruits
Des pénibles travaux
Du prélat qu'on adore.
Son nom fait tressaillir encore
Ces murs dont il posa les antiques appuis

III

Bientôt l'infortune cruelle
Vient rehausser l'éclat
De ses rares vertus.
Parmi tant d'objets confondus
Au milieu des débuts où la flamme étincelle,
Il bénit la main paternelle
Qui, même, a dispersé ses enfants éperdus.

1 Chanson composée en 1858 par M. E. Methot, et mise en musique par Sabatier.

IV

La charité n'est pas éteinte
En ce cœur qu'ont brisé d'incroyables douleurs.
Courbé sous le poids des malheurs
Il saura relever les murs de cette enceinte,
Et couronner cette œuvre sainte
En rendant immortel le fruit de ses labeurs.

LE CHANT DU DEPART DES ECOLIERS I

I

Demain va retentir la voix claire et sonore
De l'airain qui conduit nos pas,
Et nous annoncera que déjà luit l'aurore
Du jour pour nous si plein d'appas.
Puisque le devoir nous assemble
Bientôt pour la dernière fois,
Chantons et répétons ensemble,
Unissant le cœur à la voix :

REFRAIN.

Partons le plaisir nous appelle ;
Suivons tous gaiement ses sentiers,
A la demeure paternelle
Allons déposer nos lauriers

II

Tu souris à nos vœux, après dix mois d'absence,
Toit chéri ! séjour du bonheur !
Et vous, sentiers aimés, qu'en ma première enfance
Je parcourais bouillant d'ardeur !
Oui, je vais revoir mon bocage,
L'étang et le bruyant ruisseau
Dont l'onde serpente à l'ombrage
Du peuplier et de l'ormeau.

III

Mais, déjà, le voilà le verger de mon père,
Et le berceau où tant de fois,
Dans les beaux soirs d'été, près de ma tendre mère,
J'écoutais les bons villageois.
Oh ! qu'il me tarde encore d'entendre
Chanter là-bas sur le côteau,
Quand la nuit invite à descendre,
L'heureux habitant du hameau !

1. Composition de l'abbé C. Trudel, alors qu'il était prêtre auxiliaire du Séminaire de Québec.

IV

Lorsqu'ils nous reverront au sein de la famille,
Que nos parents seront joyeux !
Et le vieux serviteur, déposant sa faucille,
Viendra s'asseoir au milieu d'eux.
Nous dirons avec complaisance
Et nos plaisirs et nos labeurs;
Dans ce premier soir de vacances
Que nous goûterons de douceurs !

V

Partons donc, mais avant de quitter cet asile
Jurons tous aux pieds de l'autel
De garder notre cœur à la vertu docile,
Pur et fervent jusqu'au rappel.
Puisqu'il faut quitter notre guide,
Supplions la reine d'amour
De daigner, sous sa sainte égide,
Nous protéger jusqu'au retour.

LA BONNE ET LA MAUVAISE AVENTURE 1

I

Vieux

Tout dans le monde est vain, mon cousin,
Je n'y vois qu'imposture,
Visons au plus certain, mon cousin,
Au bien qui toujours dure, mon cousin.

REFRAIN

Jeune

Voilà, mon cousin, l'allure, mon cousin,
Voilà, mon cousin, l'allure.

II

Tu raisonnes fort bien, mon cousin,
Mais ta morale est dure.
Ne se gêner en rien, mon cousin,
Suivre en tout la nature, mon cousin.

III

Vieux

Ouf, mais ce joli train, mon cousin,
Conduit à la brûlure.
J'aime mieux pour refrain, mon cousin
La couronne future, mon cousin.

IV

Jeune

Il est encore matin, mon cousin,
La grappe n'est pas mûre.
Attendre à son déclin, mon cousin
Pour changer de tournure, mon cousin.

1. Cette chanson, dont la morale est superbe, M. Cyrille Legaré l'avait apprise pendant son séjour à Paris, et se plaisait à la faire chanter, alors qu'il était directeur du Petit Séminaire de Québec. Prosper Vincent faisait la partie du vieux séminariste, et Isidore Belleau la partie du jeune.

V

Vieux

Attendre au lendemain, mon cousin,
C'est courir aventure.
Ce jour seul est certain, mon cousin,
Travaillons tant qu'il dure, mon cousin.

VI

Jeune

Mais le monde est malin, mon cousin,
Je crains fort sa censure.
Suivons plutôt son train, mon cousin,
Afin qu'il ne murmure, mon cousin.

VII

Vieux

Qu'importe les mondains, mon cousin,
Ils sont fous, je te jure.
Vois ce qu'ont fait les saints, mon cousin,
Leur morale est plus sûre, mon cousin.

VIII

Jeune

Les dévots ont sans fin, mon cousin,
L'esprit à la torture.
Sans souci, sans chagrin, mon cousin,
Nourrir son encolure, mon cousin.

IX

Vieux

Point du tout, un chrétien, mon cousin,
Est heureux, je t'assure.
Il a l'esprit plus sain, mon cousin,
La conscience plus pure, mon cousin.

X

Jeune

Mais évitons du moins, mon cousin !
Une entière rupture.
Et partageons nos soins, mon cousin.
Avec la créature, mon cousin.

XI

Vieux

Le partage est humain, mon cousin,
Dieu veut notre âme pure.
Il est seul notre fin, mon cousin,
Aimons-le sans mesure, mon cousin.

XII

Jeune

Mais quel trouble soudain, mon cousin !
Ma foi, je conjecture.
Que c'est Dieu, de sa main, mon cousin,
Qui change la nature, mon cousin.

XIII

Vieux

Oui, ce trouble est divin, mon cousin,
Et de très bon augure.
Renonce donc enfin, mon cousin,
A toute attache impure, mon cousin.

XIV

Jeune

Il faut, je le vois bien, mon cousin,
Adopter ton allure.
La mienne ne vaut rien, mon cousin,
La tienne est la plus sûre, mon cousin.

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ LAVAL

de 1859-1860 à 1867-1868

Juin 1859 : N. Cinq Mars ; Nov. 1859 : N. Cinq Mars.

Mars 1860 : L. Lambert ; Juil. 1860 : M. Chabot ; Nov. 1860 : Marcel Chabot.

Fév. 1861 : N. Laliberté ; Mai 1861 : L.-N. Bégin ; Oct. 1861 ; P. Savoie.

Jan. 1862 : A.-H. Gosselin ; Avril 1862 : W. Couture ; Oct. 1862 : Frs. Audet.

Jan. 1863 : Théo Jobin ; Avril 1863 : L.-J. Langis ; Sept. 1863 : Ad. Godbout.

Fév. 1864 : A. Bergeron ; Mai 1864 : A. Bergeron ; Oct. 1864 : Léon Vidal.

Jan. 1865 : George Côté ; Avril 1865 : Geo. Côté ; Juil. 1865 : Th. Houde ; Oct. 1865 : P. Vincent.

Jan. 1866 : A. Papineau ; Avril 1866 : L. Morissette ; Juil. 1866 : I.-N. Belleau ; Oct. 1866 : E. Laliberté.

Jan. 1867 : Ed. Labrecque ; Avril 1867 : A. Gingras ; Juil. 1867 : C. Laflamme ; Oct. 1867 : C. Laflamme.

Jan. 1868 : D. Gosselin ; Mai 1868 : Philippe Beaulieu ; Juil. 1868 : Apollinaire Gingras.

PRÉFETS DE LA CONGRÉGATION

de 1859-1860 à 1867-1868

- 1859—Juillet : Eugène Méthot. Octobre : Damase Morisset.
- 1860—Jan. : Athanase Lepage. Avril : Nap. Cinq Mars. Juillet : P. Doherty. Oct. : Marcel Chabot.
- 1861—Janvier : Nap. Laliberté. Mars : Pierre Mackay. Juillet : L.-N. Bégin. Octobre : P. Savoie.
- 1862—Janvier : H. Constantin. Mai : Aug. Vézina. Juillet : Ans. Boucher. Oct. : Cyrias Pelletier.
- 1863—Janvier : Auguste Gosselin. Avril : W. Couture. Juil. : Frs. Audet. Oct. : Is. Gauthier.
- 1864—Janvier : Josué Martin. Avril : J.-E. Bédard. Juil. : Is Langis. Oct. : Ad. Godbout.
- 1865—Janvier : Léon Vidal. Avril : A. Bergeron. Juil. : A. Papineau. Oct. : Geo. Côté.
- 1866—Janvier : F.-X. Gosselin. Avril : Elzéar Couture. Juil. : P. Vincent. Oct. : Léon Morisset.
- 1867—Janvier : Frs. Cinq-Mars. Mai : Honoré Filteau. Juillet : I.-N. Belleau. Oct. : G. Fraser.
- 1868—Janvier : Darie Lemieux. Avril : Clovis Laffamme. Juillet : Jules Paquet.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
Dédicace	3

PREMIÈRE PARTIE.

Septième 1859-1860.....	7.
Sixième 1860-1861.....	33
Cinquième 1861-1862.....	45
Quatrième 1862-1863.....	63
Troisième 1863-1864.....	90
Seconde 1864-1865.....	114
Rhétorique 1865-1866.....	150
Philosophie <i>junior</i> 1866-1867.....	166
Philosophie <i>senior</i> 1867-1868.....	199

DEUXIÈME PARTIE.

Les lendemains des finissants de 1868.....	231
--	-----

TROISIÈME PARTIE.

Les conventums de 1878, 1888, 1893.....	259
---	-----

QUATRIÈME PARTIE.

Appendice	277
-----------------	-----